

A decorative border with intricate floral and scrollwork patterns in a dark brown color, framing the central text.

Flic

Neyret, Michel

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.com

A full-length portrait of Michel Neyret, a middle-aged man with dark hair and a slight beard, standing in front of a rustic stone building. He is wearing a dark navy blue blazer over a white button-down shirt, dark trousers, and a black belt. His left hand is in his pocket, and he is looking directly at the camera. The background features a stone wall with a blue-framed window and stone steps.

MICHEL NEYRET
FLIC

PLON

Michel Neyret

Flic



PLON
www.plon.fr

© Plon, un département d'Édi8, 2016

12, avenue d'Italie
75013 Paris
Tél. : 01 44 16 09 00
Fax : 01 44 16 09 01
www.plon.fr

Crédit de couverture :
Création graphique : V. Podevin
© Bruno Klein

EAN : 978-2-259-25232-4

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

Composition numérique réalisée par Facompo

Je dédie ce livre à ma fille Charlotte.

« Si tu joues au policier, ils joueront
aux bandits. Si tu joues au bon Dieu,
ils joueront aux diables. Si tu joues
au geôlier, ils joueront aux prisonniers.

Si tu es toi-même,
ils seront bien embêtés. »

Fernand Deligny,
Graine de crapule.
Conseils aux éducateurs
qui voudraient la cultiver, 1945.

Pourquoi tant d'acharnement ?

La colère et l'abattement. L'incompréhension et l'incrédulité. Je suis partagé entre ces deux émotions, ces deux révoltes. Je viens d'apprendre que le parquet a fait appel de ma condamnation – deux ans et demi – prononcée ce 5 juillet 2016. Ce jour-là, trente ans de ma vie de flic venaient de se clore. Cinq ans de plongée judiciaire s'achevaient. À soixante ans, après avoir été radié, traîné dans la boue, jeté en prison, après avoir vu des amis de toujours me tourner le dos et des journalistes bien intentionnés me traiter avec fiel, j'allais pouvoir recommencer à respirer, sans avoir cette angoisse du lendemain, sans cette épée suspendue au-dessus de ma tête. J'ai payé – j'ai été détenu –, et, après avoir défendu la société avec engagement et dévouement, celle-ci se retourne encore contre moi. J'essaie d'analyser de manière rationnelle une décision qui m'apparaît irrationnelle : le juge a suivi à la lettre les réquisitions du procureur.

Il ne me restait qu'à prendre ma retraite, aider ma femme dans la gestion de son hôtel, héritage de ses parents. J'allais pouvoir me promener avec mon chien Happy et essayer de recoudre ma vie détruite, en famille.

Cet appel – illogique, inattendu – vient tout remettre en question et m'entraîne pour deux ans, le délai moyen d'audiencement d'un appel à Paris, dans une période d'inquiétude, de fatigue, de noirceur.

Attente insupportable, bégaiement de l'institution.

Sept années avant d'obtenir une réponse judiciaire. Je croyais connaître l'institution judiciaire pour l'avoir côtoyée et servie pendant près de trente-cinq ans. Combien je me trompais !

Certes, j'ai commis des erreurs, des maladresses, des écarts. J'ai flirté avec les limites, je n'en disconviens pas. Mais quel policier n'a pas cherché à gagner la confiance de ses indics, au besoin en s'affranchissant des règles administratives ? Quel flic n'a pas donné de la came à ses indics ? Quel inspecteur n'a pas eu des fréquentations douteuses, dans l'intérêt du service ? Je n'ai jamais pris d'argent, je l'affirme et le proclame.

Je me suis présenté seul devant les juges. Gilles Bénichou et Stéphane Alzraa, mes deux corrupteurs, sont en fuite. J'ai répondu à toutes les questions, j'ai expliqué la manipulation dont j'ai été à la fois

la victime et le participant.

Je ne me suis jamais dérobé.

Peut-être, comme l'a dit le juge, ai-je perdu « tout sens des limites ». Peut-être mon passé prestigieux a-t-il alourdi la sentence. Peut-être ai-je été le propre artisan de ma déroute. Mais quelle est la logique de la justice, ici ? Les deux ans et demi de condamnation, je les ai acceptés. Pourquoi faire appel ? Quelle lisibilité a donc cette justice erratique ?

Coupable, je le suis, incontestablement. Mais coupable de quoi ?

Je ne me suis pas enrichi, je n'ai fait de mal à personne, j'ai cherché à manipuler alors qu'en fait j'ai été manipulé.

Pour la première fois de ma vie, je suis en colère contre le système.

Pire : j'ai la haine.

Prélude

On frappe à la porte. De façon insistante. J'ouvre un œil, il est 6 heures du matin. J'ai la tête lourde : avec ma femme, Nicole, et quelques amis, nous avons fait un peu la fête la veille, jour de la Saint-Michel. Mal réveillé, je me dis qu'il s'agit peut-être de l'une des femmes de service de notre petit hôtel, La Gabetière, qui nous monte le café. Il fait chaud : ce mois de septembre 2011 est décidément très agréable. Par la fenêtre, je vois un coin de ciel bleu, à travers les branches du platane centenaire qui ombrage la cour. Pourquoi si tôt ? Il est vrai que l'hôtel, en cette saison, est fréquenté. Peut-être Nicole a-t-elle demandé à être réveillée de bonne heure... Pieds nus, je me lève, j'ouvre la porte.

Le ciel me tombe sur la tête.

Plusieurs hommes s'engouffrent, en trombe :

— POLICE ! POLICE !

Je n'ai pas la moindre idée de ce qui arrive. Si c'est ça, la nouvelle façon d'apporter le café, je ne suis pas client. C'est comme une invasion : ces gens entrent partout, ouvrent les portes, scrutent les sorties, se déploient. Je reste là, interdit.

— IGS DE PARIS !

L'un des hommes s'avance vers moi et me dit :

— Monsieur Neyret, vous êtes en état d'arrestation.

— Mais, pourquoi ?

— On sait ce que vous faites avec Gilles Bénichou.

Ce que je fais avec Gilles Bénichou ? Bon sang, je bois le café avec lui tous les matins, c'est un ami, et, entre le directeur adjoint de la police de Lyon que je suis et l'homme d'affaires qu'il est, pourquoi y aurait-il un problème ? Il nous arrive de vider une bouteille ensemble, pendant un bon repas, mais depuis quand est-ce un délit ?

Dans le couloir, devant ma chambre, il y a une dizaine d'hommes, sur le qui-vive. Je m'assieds sur le lit, médusé. Nicole ouvre les yeux, voit ce qui se passe, et... s'évanouit. Le saisissement l'a terrassée. Son absence est de courte durée. Mon interlocuteur sort une pièce de justice : une commission rogatoire d'un juge d'instruction de Paris, qui mentionne des chefs incroyables. Corruption active et passive, association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, recel de vols,

blanchiment, il ne manque que l'attaque à main armée ! Je tombe des nues. C'est quoi, ce bazar ?

— Vous êtes mis en garde à vue.

La tension retombe un peu : je n'ai pas tenté de résister, le calme revient. J'analyse vite la situation. Je vois bien les connexions qu'il peut y avoir avec Gilles Bénichou et son cousin Stéphane Alzraa : l'un est un proche, l'autre une connaissance plus éloignée, et tous les deux ont un passé sulfureux. Mais, dans mes fonctions de policier, n'est-il pas normal que je sois au contact de gens divers ? Oui, j'ai interrogé des fichiers pour répondre à des questions, j'ai fait deux voyages avec eux, j'ai roulé en Ferrari, pour m'amuser. Mais « trafic de stupéfiants » ? Ça sort d'où, ça ?

— C'est pour la drogue.

— Quelle drogue ?

Irréel.

Les policiers de l'IGS me séparent de ma femme, et je m'habille. Je descends au rez-de-chaussée, dans la cuisine. La perquisition commence. De haut en bas, la maison est ratissée. Les fonctionnaires saisissent tout ce qu'ils trouvent, dont une montre Cartier. Deux billets de 20 euros, sur le buffet, sont aussi saisis. Ils cherchent d'abord de la drogue. Ils n'en trouvent pas. Il n'y en a jamais eu, ni dans la maison ni dans ma vie. Ils se rabattent sur les documents. Banque, propriété, déplacements...

La perquisition dure trois heures. Le temps passe lentement. Dehors, ciel bleu. Dedans, pensées sombres. On me demande :

— Vous voulez un avocat ?

— Oui.

Ma première pensée, c'est que cet avocat, quel qu'il soit, préviendra ma fille de ce qui m'arrive. Je ne veux pas qu'elle apprenne les événements par la presse ou les ragots. La présence d'un avocat ne me semble pas nécessaire pour ma situation personnelle – qui, j'en suis sûr, s'éclaircira vite – mais pour communiquer avec ma fille. Je connais la procédure, je sais ce qui va se passer. Le nom de David Metaxas me vient à l'esprit. C'est un jeune avocat, très travailleur, très compétent, qui a fait parler de lui, jadis, en défendant Benzema dans l'affaire Zahia. Il a publié un roman en 2008, *Ni sans toi ni avec toi*, sous un pseudo – Etan Aslaw –, et manifeste une grande pugnacité dans ses dossiers. Atypique, il fréquente des clients douteux – mais quel avocat n'en a pas ? – et aime faire parler de lui. On le considère, à Lyon, comme « l'avocat des voyous ». Petit, yeux bleus, visage émacié, caractère incisif : il ne passe pas inaperçu.

Je regarde ma maison mise à sac, les minutes s'égrenent. Une demi-heure plus tard, David Metaxas entre en scène. Je lui décris la situation et lui demande de prévenir ma fille. Nous nous entretenons

en dehors de la présence des policiers. Il repart.

Une heure plus tard, il appelle les policiers :

« Dites à monsieur Neyret que je ne peux pas assurer sa défense. »

Explication – qui ne viendra que plus tard : conflit d'intérêts et proximité avec les autres acteurs des faits qu'on me reproche. Vu les sommes en jeu, Metaxas a intérêt à défendre des gens qui ont des millions entre les mains... Je réfléchis. Un des avocats que j'ai souvent croisés en cour, c'est Yves Sauvayre. Expérimenté, excellent pénaliste, j'ai eu l'occasion d'admirer son talent dans diverses affaires, sur des voyous que j'ai arrêtés. Ce quinquagénaire qui ne paie pas de mine a plus d'un tour dans son sac. Il ne hurle pas avec les loups médiatiques. Il a une certaine réserve qui me plaît.

La fouille continue. On photocopie des documents, on ouvre les tiroirs, et, en dehors de ma présence, on pose des questions à Nicole :

— Vous êtes allée en Suisse ?

— Oui, pour ouvrir un compte pour nos projets.

— Et votre appartement de Cannes, c'est votre mari qui l'a payé ?

— Pas du tout, c'est un héritage ! J'ai payé 60 % de droits de succession, je peux vous fournir la preuve.

Nicole n'a pas la moindre idée de ce qui se passe. Jamais elle n'a été tenue au courant de mes enquêtes, elle connaît mes amis, certes, mais ne s'intéresse pas à nos affaires. Elle s'occupe de son petit hôtel, et les méandres de la police ne l'inspirent pas du tout. De plus, je fais bien attention à la tenir à l'écart de mes dossiers. Le juge d'instruction Patrick Gachon, présent sur place, un petit homme aux cheveux gris, austère, qui s'est occupé du meurtre de Sophie Toscan du Plantier en Irlande, me regarde. Je sens, chez lui, une hostilité manifeste.

Au fil des questions, je m'aperçois que le dossier est très sommaire. Les enquêteurs ont bâclé. Sans doute de peur que je n'apprenne quelque chose de leurs démarches. Ils n'ont même pas vérifié auprès du Trésor public l'état de notre patrimoine : tout est déclaré. Pour eux, de façon superficielle, c'est l'argent de la drogue qui explique tout. Sauf que, de drogue, il n'y a point. Le juge ne me parle pas. Il observe.

Un camion de dépannage entre dans la cour. Diable ! Que se passe-t-il ? Je vois qu'ils enlèvent la Peugeot 308 cabriolet que Nicole a acquise un mois plus tôt. J'ai pris un crédit pour la financer en partie. Pourquoi saisir cette voiture ? Je ne vois qu'une seule explication : ils sont décidés à sortir le grand jeu. Puis ils se dirigent vers ma voiture de service. Or, celle-ci est en réparation, et on m'a prêté momentanément une 308 grise. Évidemment, il n'y a rien dedans. Tout est dans le véhicule au garage ; là, j'ai des dossiers, et – fait plus ennuyeux – des sachets de cocaïne que m'ont confiés certains informateurs pour que je puisse tester la pureté du produit qu'ils

achètent. Ouf ! Par chance, les enquêteurs ne savent même pas que j'ai échangé ma voiture ! Ce qui prouve, à mes yeux, que ces gens-là ne m'ont jamais surveillé ou filé, comme la presse l'a plus tard affirmé. En revanche, j'ai été écouté.

Je vois, de loin, que Nicole est emmenée. Je lui fais signe de la main. Elle ne répond pas. Depuis quelque temps, notre couple s'est distendu. Peut-être se doute-t-elle que j'ai une liaison, et elle traque mes sorties nocturnes. De plus, mon beau-père, quatre-vingts ans, est à l'hôtel. Il est stupéfait. Nicole est conduite à Paris, moi à mon bureau lyonnais.

Nous arrivons devant l'hôtel de police, un bâtiment moderne surmonté du drapeau français, à deux pas du cimetière de la Guillotière. Quelle n'est pas ma surprise de constater qu'un attroupement de journalistes se tient là ! Ainsi, on m'a fait l'honneur de convoquer la presse ! Il y a des caméras, des paraboles, des camions techniques, des micros. Qui a eu l'idée de cette démonstration médiatique ? La préfecture de police ? La gendarmerie ? Le ministère ? Même mon directeur n'est pas au courant. Le directeur central de Paris, un ami, qui me considère comme un grand professionnel, est là, venu de la capitale.

Je soupçonne le ministère de l'Intérieur d'avoir fait battre tambour.

Claude Guéant, alors, est aux manettes. Ce fils d'un patron d'une entreprise de transport est en train de faire une belle carrière : dircab de Nicolas Sarkozy, préfet, secrétaire général de la présidence de la République, ministre de l'Intérieur, il a la réputation d'être un homme aux manières d'ecclésiastique, ce qui lui a valu le surnom de « cardinal ». Il a aussi pêché en eaux troubles : il était de permanence au ministère de l'Intérieur en octobre 1979, la nuit de la mort de Robert Boulin. Depuis, il a accumulé les étrangetés : dossier libyen de financement de la campagne de Sarkozy via Ziad Takieddine, sondages dont la régularité est mise en cause, affaire des tableaux flamands vendus à un avocat malaisien, et, surtout, emploi de « primes de cabinet » en liquide, sans oublier emplois fictifs au Plessis-Robinson. Cerise sur le gâteau, on retrouve le nom de Claude Guéant dans l'affaire Tapie, pour un arbitrage hautement contesté. Bref, la probité de ce ministre est pittoresque, ainsi que le tribunal le précisera plus tard, en soulignant « l'extrême gravité de l'atteinte à l'ordre public, et l'atteinte aux valeurs de la démocratie républicaine ». Bref, le premier flic de France a pioché dans la caisse.

Quelle plaisanterie !

Visiblement, le ministère a fait braquer tous les projecteurs sur Michel Neyret. Plutôt que de parler de l'affaire Karachi, de l'affaire

Bettencourt, et d'autres ennuis probables pour le pouvoir en place, il est préférable d'attirer l'attention générale sur un flic que tout désigne comme ripou. Ce coup de balai a pour but de démontrer comment l'État fait le ménage dans l'Administration, et ne recule pas devant une « bonne » publicité.

Le lendemain, Claude Guéant rassemblera tous les policiers de l'IGPN pour les féliciter et répéter que « l'exemplarité, l'exemplarité, encore l'exemplarité » doit guider l'action des services. Le directeur prendra aussi la parole pour dire : « C'était mon ami, c'était un flic ; ce n'est plus mon ami, ce n'est plus un flic. » Visiblement, tout est orchestré.

Le domicile de Claude Guéant sera perquisitionné en février 2013. Guéant lui-même sera placé en garde à vue en mars 2015 (pour blanchiment de fraude fiscale en bande organisée), sera condamné par le tribunal correctionnel de Paris pour « complicité de détournement de fonds publics et recel », et sera remis en examen en février 2016 pour « complicité de détournement de fonds publics ». Exemple, en effet. On me reproche quelques voyages qui ont coûté des sommes dérisoires alors que le cardinal prenait 10 à 20 000 euros chaque mois pour améliorer son train de vie... On se demande ce que l'exemplarité vient faire dans ce pastis.

Rétrospectivement, penser que ce haut dignitaire de l'État, tellement attaché à l'exemplarité, si digne, aux mains si propres, ait pu s'intéresser à un flic comme moi, c'est flatteur.

Et penser que pareil gaspard ait pu plonger, c'est succulent.

En attendant, ce 29 septembre 2011, mon arrestation ressemble à un cataclysme. Mes secrétaires, à l'hôtel de police, sont abasourdis. J'entre dans mon bureau, et une nouvelle perquisition commence. Les gars cherchent des documents et de la drogue. Des docs, il y en a. De la drogue, aucune. Ils saisissent la liste de mes informateurs, liste très secrète qui, du coup, va apparaître dans la procédure ! Mon ordinateur est embarqué. Deux heures plus tard, nous repartons. Personne ne peut venir me voir : l'étage entier est bloqué. Zéro contact. En descendant, je croise des regards défaits. Moi, l'icône de la police lyonnaise, arrêté ? Incroyable. D'autres fautes me sont reprochées : un trafic de stupés, pour rétribuer des indics qui, je le souligne, m'ont apporté – sans trafic – des affaires magnifiques.

Midi. Voilà six heures que je subis cette mascarade. On me fait monter dans un véhicule, direction Paris, gyrophares et sirènes en action. Le voyage, qui dure cinq heures, me semble interminable. Je retourne dans ma tête tout ce qui a bien pu se passer. Comment faire face ? Cette situation, que j'ai tant de fois créée en tant que policier,

voilà que je dois l'affronter, vue de l'autre côté. Par chance, je ne porte pas les menottes. Hormis un arrêt pour prendre de l'essence, pas un mot n'est échangé. Nous arrivons le soir à l'Inspection générale de la police, rue des Pyrénées, près de la porte de Vincennes. Grand immeuble moderne. Je suis lessivé. Commence alors la mise en cage. On me donne une couverture, et on m'enferme. J'attends l'audition. Je ne sais pas qui a été arrêté ni ce qui se passe. Deux heures plus tard, on vient me chercher. Bureau, effervescence, montagne de papiers : deux fonctionnaires sont là, un commissaire et un officier, qui vont procéder, pendant quatre jours, à mon audition. Le directeur de l'IGS vient de temps en temps, amical. Je ne suis pas maltraité : café, douche, boissons, questions, questions. On me place dans une seconde cage, séparé des autres. Aucun contact visuel. Je suis seul. De temps en temps, je vois passer des flics de Lyon, qui, visiblement, sont convoqués. Je commence à cerner le tableau. On me soupçonne d'être profondément corrompu – ce que je ne suis pas et ne serai jamais – et d'avoir trafiqué des stup – ce que je ne fais pas et ne ferai jamais. Cela dit, je vois d'où viennent ces accusations : de mon amitié avec des hommes sulfureux, des services que j'ai pu leur rendre, des cadeaux – insignifiants à côté de ceux de Claude Guéant – qu'ils ont pu me faire. Quant à la drogue, on me reproche d'avoir sollicité des fonctionnaires pour mettre de côté des produits stupéfiants : mais c'est la manière normale de fonctionner, dans la police. Jamais un indic ne donnera une info s'il n'y trouve pas son intérêt, c'est évident.

Les gars de l'IGS veulent démonter le « système Neyret ».

Les convoqués ont tous le même discours. Oui, je leur ai demandé de mettre de côté un peu de stup pour régler des informateurs – mais personne ne reconnaît avoir répondu à ces sollicitations. Non, on n'a jamais rien donné à Neyret. L'IGS s'accroche. Peu à peu, le volet « drogue » s'estompe. Mais les conversations enregistrées existent, et, oui, j'ai récupéré une fois quelques savonnettes de shit pour les faire passer à un informateur. Ce dernier était sollicité pour aller en Espagne et au Maroc et devait entrer dans la combine grâce à l'argent de ces savonnettes. À terme, cet investissement a rapporté gros : toute la filière a été démantelée...

Résumons. Ai-je remis de la drogue à des informateurs ? Bien sûr.

Me suis-je enrichi personnellement ? Jamais.

Me suis-je mouillé dans des affaires louches ? Non.

Ai-je eu des fréquentations douteuses ? Évidemment.

Ai-je fait des conneries ? Assurément.

J'étais flic. À partir de ce 29 septembre 2011, je ne le serai plus jamais. Ma vie a basculé.

1

Je suis un enfant de la mine.

Mon père est mineur de fond. Depuis mon plus jeune âge, je l'ai toujours vu descendre dans le ventre de la Terre avec son casque et son pic, comme dans les films. Mon frère, ma mère et moi, nous le suivons à travers la Lorraine dans sa longue marche, en quête de travail. Nous vivons çà et là dans les villages qui se succèdent dans le territoire minier, nous nous déplaçons au gré des veines de fer. C'est l'acier qui trace notre chemin.

La Lorraine est un pays déshérité, la vie y est dure. Je suis venu au monde en même temps que les récessions d'usines et les fermetures d'exploitations minières. Notre minerai, pauvre en fer, supporte mal la concurrence internationale et l'arrivée sur le marché d'un acier plus riche et moins cher à fabriquer. Les mineurs doivent bouger pour trouver un emploi : Tucquegnieux, Audun-le-Roman où j'ai vécu une grande partie de mon enfance, Trieux, Mairy-Mainville... Ma famille a sillonné le pays des mines et de la sidérurgie, dans un rayon de 40 kilomètres au nord de Metz. Je connais comme ma poche le sud de la Lorraine, ce vaste territoire plat et morne, peuplé de villages bas, à peine émergés de la culture de la terre et déjà gluants de suie, avec leurs petites maisons de brique édifiées à la hâte pour les travailleurs. On dit que la mine a réveillé ces petits bourgs endormis, qu'elle leur a redonné une nouvelle vie... Moi, dans mon enfance, j'ai vécu la fin d'un monde, la fin de ce monde.

Un jour, j'ai voulu savoir ce qu'était réellement le travail de mon père et je suis descendu au fond avec lui, à 200 mètres « en bas ». Et là, surprise : alors que j'imaginais des boyaux étroits, des galeries sombres, j'ai découvert des artères goudronnées, vastes comme des routes nationales, sillonnées de camions, de Jumbo, d'engins de toutes sortes, une organisation impressionnante. Mon père avait voulu que je comprenne pourquoi il travaillait comme un fou : il ne voulait pas que ses fils passent leur vie comme lui à 200 mètres sous terre.

À l'époque, dans la région, il n'y a pas beaucoup d'autre choix pour nous, les enfants de pauvres : c'est la mine ou le travail en usine sidérurgique. Pour nous, seules les études ouvrent une porte de sortie

vers une vie plus humaine. Nous fréquentons donc assidûment l'école, mon frère et moi. Et nous allons faire des études supérieures. Grâce au labeur immense de notre père.

Quand le paternel part à la retraite à cinquante ans, dans les années 1980, la sidérurgie lorraine connaît de sérieuses difficultés. J'ai vécu les grandes grèves et la colère des hommes de la mine, l'époque où de Gaulle fait des réquisitions pour envoyer les mineurs aux champs ! Mon père est très actif dans ces mouvements de protestation.

J'ai très peu de souvenirs de mon grand-père paternel. Il est mort quand j'avais dix ans. Il travaillait à la SNCF à Audun-le-Roman, mais il venait de la Creuse. Le bonhomme avait sans doute quitté sa terre natale à cause de son travail. Je n'ai pas connu ma grand-mère. Daniel, mon père, est mécanicien. Il travaille à la mine parce que, à l'époque, c'est un travail relativement bien payé. Bien payé ! Je me rappelle mon étonnement quand j'ai touché mon premier salaire. Mon père a vécu à une époque où on voulait théoriquement revaloriser le travail manuel. Mais, à ma sortie de l'école de police comme commissaire stagiaire, mon premier salaire est supérieur à celui de cet homme qui a travaillé toute sa vie et est arrivé, cassé, à l'âge de la retraite.

Et il a trimé, « le vieux » !

Son boulot terminé à la mine, tous les après-midi, il travaille comme garagiste-mécanicien dans une société de transports. Il répare des camions. Il consacre sa vie à réaliser son rêve : faire de nous, ses fils, des hommes capables de gagner largement leur vie en échappant à la mine. Et il a réussi. Mon frère est à la fac de médecine – il est devenu médecin –, et moi à l'école de droit pour devenir un policier de haut rang.

Mon père est mort à cinquante-neuf ans d'un cancer. Évidemment, trente ans de vie dans les sous-sols à avaler de la poussière de minerai et à inhaler les gaz toxiques dégagés par les engins, ça use. Il est parti après deux ans de grandes souffrances. Un cancer de la mâchoire, certainement lié à des accidents de mine. À deux reprises il a eu le visage amoché : une fois, un bloc lui est tombé sur la tête, une autre fois, il a eu la mâchoire coupée en deux par une barre à mine. Je me rappelle encore son retour de l'hôpital, le visage effrayant, mutilé, les dents attachées avec des fils de fer. Le cancer s'est développé sur ce terrain ravagé. Il a souffert le martyre, le pauvre. Mais, avant de mourir, il a eu le bonheur de nous voir, mon frère et moi, sur le chemin qu'il nous avait tracé. La veille de sa mort, comme il ne pouvait plus parler, il avait écrit sur une feuille de papier : « *Daniel Neyret : Christian, médecin. Michel, commissaire de police.* » C'était sa fierté. Il est mort avec la joie profonde d'avoir accompli son travail sur terre. Je n'oublierai jamais cette simple

feuille de papier, son écriture à la fois gauche et sereine. Il a consacré toute sa vie à travailler avec obstination pour nous payer des études et faire de nous des hommes, des professionnels.

Mes parents se sont rencontrés au cours d'un bal à Landres, où je suis né quelques années plus tard, dans la maison de ma grand-mère. Landres est un petit village rural, habité par des paysans qui travaillent la terre. C'est la vraie campagne. Ma mère vit là avec sa famille. Le village voisin, Audun-le-Roman, où habite mon père, est un village minier, ces deux modes de vie coexistent encore un peu partout en Lorraine. Tous les dimanches de mon enfance, nous sortons de notre bourg minier pour aller à la ferme chez ma grand-mère. Là, on a des œufs frais, du bon beurre, du lait au pis de la vache. J'adore cette vie à la campagne.

Nous ne partons jamais en vacances. Pendant toute mon enfance, je vais chez ma grand-mère où je passe mes étés. J'ai douze ans quand je vois la mer pour la première fois, au cours d'un séjour chez ma tante du côté de Brignoles. Depuis, la mer est liée pour moi à un sentiment d'euphorie. Aujourd'hui encore, chaque fois que j'approche d'un rivage ou d'une falaise, j'ai l'impression de revivre.

Mon enfance est partagée entre la vie en cité minière et la vie à la campagne. Nos villages lorrains du fer ne sont pas aussi noirs que ceux des corons du Nord et de la houille, mais c'est une vie confinée autour des usines, entre familles de mineurs et enfants de mineurs. Je veux sortir de cet univers étouffant et gris. Je ne me vois pas à la mine. À l'usine encore moins. Et je sais de quoi je parle, car, pour payer mes études, j'y bosse comme ouvrier. Les faibles revenus de mes parents et les bourses que je reçois ne suffisent pas à me faire vivre. Chaque été, je m'en vais travailler en usine. Je connais tout des usines où on coule le fer. Une fois, j'ai fait le nettoyage de la limaille à scories. Pendant des semaines, quand je me mouchais, c'était de la suie noire. Après avoir goûté à l'usine, je suis bien décidé à m'en sortir. Et ma mère, une femme de caractère, une Italienne, fille de maçon, une vraie lutteuse, a tout fait pour nous aider à nous construire un avenir meilleur.

Maman est très pieuse. Elle m'oblige à aller à la messe tous les dimanches. Et, à Trieux où nous vivons à l'époque de mon adolescence, l'église est de l'autre côté du village. Je dois le traverser dans toute sa longueur pour y aller, à cette sacrée messe ! Cela me casse gravement les pieds, mais il n'est pas question de résister. Quand ma mère donne un ordre, ce n'est pas de la plaisanterie. J'ai même été enfant de chœur pendant deux ans !

Nous avons vécu, mon frère et moi, une enfance sévère, dominée par l'autorité maternelle : ma mère est très stricte dans ses principes

d'éducation. Nous ne sortons pas. Je crois que je suis allé à mon premier bal à dix-huit ou dix-neuf ans. Pas avant. Le week-end, c'est les devoirs, le boulot, la visite chez la grand-mère. Quand la télé fait son entrée dans la maison, j'ai douze ans ! Mon premier souvenir de télé, c'est un film sur les prisons – *Le Trou* – qui passe aux « Dossiers de l'écran ».

Heureusement, il y a le sport : le football et le tennis. Avec mon frère, je fais du tennis tous les samedis, sur le court qui se trouve juste en bas de la rue. On s'entraîne avec des copains. Oui, c'est le sport, les compétitions sportives qui m'ont donné les seuls vrais plaisirs, les plus intenses, à cet âge si délicat de l'adolescence. Le sport m'a sauvé de la solitude, car je suis terriblement timide. J'ai du mal à m'exprimer en public, du mal à nouer une relation rapide avec des gens. Je rougis facilement. Plus tard, ma femme m'apprendra à avoir de l'assurance... mais nous en sommes encore loin.

Il y a une bibliothèque à Trieux. Je n'y vais jamais car, au grand dam de ma mère, à cette époque je ne lis pas. Je dévore les illustrés, les bandes dessinées, les *Mandrake*, *Tintin*, bien sûr, *Pilote* et *Spirou*, *Astérix*.

Le dimanche parfois, avec mon frère et ma cousine, nous allons au cinéma. C'est la fête, ce petit cinéma de village en plein milieu de la cité minière ! Mais nous n'y allons pas souvent, car cela coûte cher.

Je me souviens de notre émerveillement, un dimanche, au retour de la messe. Mes parents nous avaient réservé une surprise : un tourne-disque Teppaz (la petite mallette avec l'ampli dans le couvercle !). Ils nous avaient mis une chanson d'Henri Salvador. C'est le premier disque que j'ai écouté ! Après, il y a eu Claude François, Richard Anthony, Michel Sardou...

Ma vie d'enfant de mineur est un long parcours sans histoires, un peu morne. Nous vivons dans un cocon familial qu'on pourrait dire étouffant, mais où il y a beaucoup d'amour. Nous tenons tous à cette vie de famille au sein de laquelle nous nous sentons protégés. Mon père est un exemple : il travaille. Dur et tout le temps. J'ai pourtant des souvenirs très gais de parties de pêche avec lui. Nous partons très tôt le dimanche, avec mon frère, nous allons pêcher la carpe dans les étangs autour de la mine et nous sommes très heureux tous les trois.

En classe de quatrième et de troisième, madame Vautrin est ma professeure de français. J'ai quatorze, quinze ans, et grâce à cette femme, à sa beauté rayonnante, je vis un rêve merveilleux. C'est une femme magnifique ! On peut dire qu'elle illumine ma vie. Nous avons des relations très complices. Je me dis qu'un jour j'aimerais avoir une belle femme comme celle-là. Je suis si timide que je n'ose pas trop lui parler, mais j'ai l'impression qu'elle comprend tout, qu'elle lit en moi. Je crois qu'elle m'aime bien. (Madame Vautrin, pardonnez-moi, je n'ai

rien retenu de ce que vous m'avez enseigné, mais vous étiez si belle, si élégante...)

Un souvenir de mon passé d'enfant de la mine est revenu dans ma vie de manière assez inattendue : il n'y a pas longtemps, en 2012, lors de mon exil judiciaire, je vis une période difficile. J'éprouve une brusque envie de retourner à Audun-le-Roman pour me ressourcer sur les lieux où, petit garçon, j'ai joué au ballon dans les rues autour de la gare. Lors d'une de ces parties de foot sauvage, je me souviens, le ballon avait atterri sur le toit d'un garage en face de la gare. Toujours casse-cou, je m'étais proposé pour aller le chercher. J'avais escaladé un grillage et atteint le toit. Muni de mon trophée, je m'apprêtais à descendre lorsque j'avais glissé et m'étais empalé sur un fil barbelé. Un mineur qui passait là était monté et avait coupé le fil qui me retenait prisonnier. Il m'avait emmené chez le médecin qui m'avait recousu.

Je reviens sur cette petite place près de la gare et je me balade dans les environs, me remémorant cette histoire, quand une dame âgée – quatre-vingt-cinq ans environ – m'aborde et me demande :

— Vous êtes bien Michel Neyret ?

J'acquiesce, intrigué, et la vieille dame reprend :

— Vous vous rappelez quand vous vous êtes pendu au grillage, là ?

— Et comment, que je me rappelle ! lui dis-je en riant, j'ai encore la cicatrice !

— Eh bien, me dit-elle, c'est mon mari qui vous a dépendu !

C'était la femme du mineur, ami de mes parents, qui vivait à côté de chez nous quand j'étais enfant et qui m'avait délivré de l'emprise d'un fil de fer barbelé !

Les mineurs sont organisés en syndicats très puissants, et le parti communiste règne sur les mouvements sociaux à l'époque. Mon père est tout sauf communiste. Il doit être à peu près le seul dans son genre. Il s'est même inscrit aux élections du conseil municipal en tant que mineur, mais sur la liste de droite. Pourtant, je me souviens qu'en Mai 68 – moi, j'avais douze ans – il avait beaucoup apprécié la présence pugnace et les interventions vigoureuses de Cohn-Bendit à la télévision. Il l'avait trouvé crédible. Pour la première fois, j'avais vu dans ses yeux une petite lueur d'admiration pour une personnalité de gauche. Cela m'avait beaucoup marqué.

Un matin, à la fin de mon adolescence, nous nous réveillons en toute innocence et nous découvrons que, pendant la nuit, les gens du village ont écrit « VENDUS » à la peinture blanche sur les murs de notre maison. Ma mère en a été très bouleversée. Nous, les enfants, nous n'avons jamais oublié ce terrible matin. Cette marque d'infamie, c'est

la sanction imposée à mon père pour son orientation politique de droite. Il ne partage pas les idées des mineurs, et les mineurs le rejettent.

Cela s'est passé juste avant que je ne quitte la maison pour aller à la fac. J'ai dix-huit ans et j'ai passé un bac mathématiques. C'est le seul que je sois capable d'avoir : à l'époque, je suis nul en français et en philo, bon en maths, j'adore la physique, et le reste ne m'intéresse pas. J'intègre la faculté de droit pour pouvoir entrer dans la police. La formation juridique est celle qui me convient le mieux.

Je n'en parle à personne, mais, au fond de moi, j'ai deux objectifs : d'abord, je rêve d'entrer dans la police, de passer le concours de commissaire. J'ai encore en tête l'image romantique du commissaire qui mène les enquêtes, l'idée de l'archange qui poursuit les méchants... Je suis fasciné par la chasse au gibier de potence dans les rues sombres, la traque des voyous. L'enquête, donc, le crime, le flingue. Cette idée m'a poursuivi toute ma vie : le terrain, la chasse... Elle me vient certainement du cinéma, car la police est inexistante dans notre coin. Il n'y a alors aucune délinquance. On voit parfois les gendarmes, et encore ! Il y a bien eu une fois un vol de Mobylette, mais c'est à peu près tout. Ma vocation de policier tient donc du rêve plutôt que d'une observation de la réalité ! Il y a peut-être aussi les motards qui sillonnent les routes, bardés de cuir, sur leurs motos flamboyantes. C'est une image qui m'a marqué... Dans mon milieu populaire, on a une idée mythique de l'autorité de l'État, un profond respect des traditions. La peur du gendarme, de la police qui incarne la force publique suffit à maintenir tout le monde en respect.

L'alternative, mon autre rêve, est de devenir pilote de chasse. Et, en 1978, j'ai la chance d'être affecté dans l'armée de l'air. Là, je touche à un univers qui fait partie de mes fantasmes les plus secrets.

Au fond, je veux d'une vie hors normes, pleine de moments forts, d'émotions intenses. Je veux par-dessus tout échapper à la routine.

À l'armée de l'air, j'ai fait mes classes à la base aérienne de Salon-de-Provence, et j'y suis resté un an. Puis j'ai continué à Évreux, à l'école des aspirants de l'armée de l'air où je suis devenu officier de réserve. J'en suis sorti avec de très beaux résultats. Comme je suis bien classé, je reçois un certain nombre de propositions, dont une offre pour un poste sur l'atoll de Mururoa. Malheureusement, je rate le concours de commissaire de police en quatrième année de droit. C'est mon grand regret, car, si j'avais eu ce concours, j'aurais accepté tout de suite, je serais parti pour la Polynésie.

J'ai envie de soleil, d'exotisme. Je ne connais rien du reste du monde. Je rêve de m'échapper vers un ailleurs plein de couleurs.

Mais je tiens à passer ce concours de commissaire.

J'accepte donc un poste à... Nancy, à la base militaire à côté de

chez moi !

Mon envie d'intégrer la police est quelque chose de très fort. Pour y accéder, j'ai fait tout ce qu'il fallait : j'ai fait des études de droit, passé les concours. J'ai toujours su ce que je voulais, je n'ai jamais pensé au concours de la magistrature ou aux examens permettant d'être avocat. J'ai un but, un seul : le concours de commissaire de police. Je veux diriger une équipe, être le chef, être sur le terrain. J'écoute aux informations tous les comptes rendus où apparaissent les figures exaltantes du commissaire Broussard, du commissaire Leclerc, les exploits de la brigade antigang de Paris, les flags de braquages. C'est ce que je veux.

2

La fac, c'est la liberté. Quand j'arrive à la cité universitaire de Nancy, je me rends compte que je peux faire ce que je veux. Je peux ne pas aller en cours si je le décide. Mais, en même temps, je me sens responsable, je sais combien mon père s'est tué au travail pour nous payer des études, à mon frère et à moi. Je n'ai pas le droit de le décevoir. Je peux profiter de cette vie facile qui s'offre à moi : les bars, les boums d'étudiants, faire la fête, mais j'en suis incapable. Je ne vais même pas au restaurant universitaire. Quand je rentre chez mes parents le dimanche, ma mère me prépare à manger pour la semaine, je me fais réchauffer mes repas dans ma chambre à la cité universitaire et je bosse mes cours. La première année, je travaille comme un malade, je prépare mes partiels, j'étudie tout le temps. Rarement, je me permets une boum, une sortie... De toute façon je n'ai pas les moyens de faire plus. Le dimanche soir, ma mère nous remet à mon frère et à moi notre argent de la semaine. C'est beaucoup d'argent pour nous. Mais mes parents ne veulent pas que je travaille. Ma mère exige que je me consacre à mes études. Pas question de faire des petits boulots à côté. Cela me convient parfaitement : mes études me passionnent, je n'ai aucun mal à m'y adonner corps et âme.

Dès la deuxième année, cependant, je me rends compte que, à la faculté, il suffit de travailler pendant les quelques semaines qui précèdent les examens. Ce constat fait, je peux profiter de ma vie d'étudiant. J'ai réussi ma première année, la plus compliquée, et tout est devenu plus facile : je peux faire la fête en toute tranquillité. Avec des copains, je pars en week-end. Je découvre même les sports d'hiver à Chamonix, et, pour la première fois, je chausse des skis. J'ai dix-neuf ans !

Dans le milieu où je suis né, nous n'avons accès à rien. Chez nous, on ignore la variété et l'ampleur du monde. On ignore tout de ce qu'il recèle de découvertes, de plaisirs, de formes et de couleurs à admirer, de sensations à explorer.

Mes premières rencontres amoureuses ont lieu à la fac. Dans une ambiance libre et décontractée. Les filles sont disponibles et la pilule fait partie de notre vie.

J'ai beaucoup changé au cours de ces années d'études.

Cependant, si je me suis ouvert au monde, je suis resté un jeune homme apolitique. Je me tiens complètement à l'écart de toute activité dans ce domaine. J'ai plutôt les idées conservatrices héritées de mon père, mais jamais je ne me suis mêlé aux mouvements d'extrême droite qui caractérisent la faculté de droit de Nancy. Il n'est pas question que je me disperse. Je suis concentré sur mon but ultime : me sortir du milieu d'où je viens. Je ne peux pas me permettre un échec. Car, pour moi, l'échec, c'est la catastrophe, le retour à la case départ, c'est-à-dire à la maison paternelle, au village et à la mine. L'échec, c'est affronter le regard de mon père qui a tout sacrifié pour que mon frère et moi fassions des études.

J'ai fait connaissance avec la vie de la grande ville, j'ai goûté aux plaisirs et à la liberté, j'ai appris l'autonomie et, surtout, je me suis meublé l'esprit. Je suis prêt à affronter la vraie vie.

Je continue de m'intéresser aux grandes affaires policières. L'enlèvement du baron Empain est une énigme qui m'intrigue. L'affaire Mesrine a tout pour me plaire, c'est une vraie chasse à l'homme : pile ce que je veux affronter dans mon futur métier. La guerre des polices fait rage. Les commissaires Robert Broussard et Lucien Aimé-Blanc se mesurent dans une lutte sans merci. Un véritable choc des titans autour de la capture de l'ennemi numéro 1. Je me passionne pour les exploits du gang des Lyonnais, l'assassinat du juge Renaud... Mon envie d'intégrer les services de la police n'a en rien diminué. Au contraire.

La ville de Lyon, avec ses grands faits divers, m'attire irrésistiblement d'un point de vue policier. Pour moi, c'est le Far West. C'est là que je veux travailler.

Il y a plusieurs métiers dans la police, et ce qui m'intéresse plus que tout est l'investigation et la chasse aux voyous. Ce que fait Broussard : la brigade antigang. Mon paramètre, ce n'est pas la carrière, c'est l'adrénaline. Et, dans ma trajectoire à la police, c'est exactement ce que je ferai. Le modèle Broussard m'aura profondément marqué. Sauf que ma carrière à l'antigang sera plus longue que la sienne : je suis resté vingt et un ans dans cette unité. Mon parcours est tout à fait hors normes, ça ne s'est jamais vu, même à Paris. Et c'est une carrière qu'on ne pourra plus jamais refaire, puisque, maintenant, il y a une obligation de mutation tous les quatre ans pour les commissaires. Il existe une possibilité de prolongation de deux ans, mais pas plus. Tous les six ans, au maximum, un commissaire de police doit bouger. Ce sont les nouvelles normes administratives, pour empêcher que ne se créent trop d'acointances entre les commissaires et le milieu où ils doivent exercer leurs fonctions. J'ai subi plusieurs fois des pressions administratives pour bouger au cours de mon très long mandat à Lyon, mais Gérard Girel, le directeur central de

l'époque – une des personnalités qui m'ont défendu devant le conseil de discipline –, a fait un rapport, en 2002, pour plaider en faveur de mon maintien à la tête de la BRI de Lyon. Il a considéré à l'époque irremplaçables ma connaissance et mon expertise du milieu. Pour lui, mon maintien à Lyon était indispensable à l'efficacité de l'action de la police dans cette ville.

Quatre années se passent ainsi à la fac de droit. Sans problème : je m'amuse et je réussis tous mes examens. À la fin de ma quatrième année, en 1978, je me présente à mon premier concours de commissaire de police. J'ai une bonne formation, je suis sûr d'y arriver. Et je me plante à l'écrit. J'ai de bonnes connaissances en droit pénal, en droit administratif, et j'ai bien traité ces deux matières. Ce qui me fait le plus peur, c'est la dissertation de culture générale et, en effet, c'est là que je me fais avoir. Je suis malheureux comme les pierres.

Je passe alors ma licence et ma maîtrise et je pars à l'armée. J'en sors officier de réserve de l'armée de l'air, comme je l'ai dit plus haut, et je suis affecté à un poste à l'escadre de chasse de Nancy-Ochey, base aérienne 133. Avec une seule obsession : réussir le concours de commissaire de police. On m'affecte à la cellule « Renseignements ». Je suis donc aspirant officier et adjoint d'un capitaine de l'armée de l'air.

L'essentiel de mon travail consiste à analyser les films rapportés par les avions de reconnaissance. Cela nécessite une formation technique sérieuse. On m'envoie deux mois à la base de Metz-Frescaty pour apprendre le métier du renseignement : j'apprends à identifier le matériel du pacte de Varsovie, le matériel de l'OTAN ; à reconnaître les avions, les chars, les radars, les canons ; à distinguer un MiG-23 d'un F-14. En deux mois, j'acquiers des connaissances très pointues qui me passionnent.

De retour à Nancy, je prends vraiment possession de ma nouvelle affectation. Il me reste six mois et demi à tirer. Tous les matins, nous assistons au briefing des pilotes, nous avons des conférences sur le matériel, les avions.

J'ai volé dans tous les avions de l'armée de l'air française : les Fouga Magister – ces petits avions à réaction qui équipent les patrouilles de France –, l'Alpha Jet, les gros porteurs, les Mystère 20, et, cerise sur le gâteau, un avion de combat, un magnifique Jaguar !

Tous les matins, je prends mon petit déjeuner au mess des officiers, je sympathise avec les pilotes et avec le colonel de la base. Comme je porte les cheveux un peu longs par rapport aux critères en vigueur à l'armée, j'ai une image d'anticonformiste, mais tout le monde m'aime bien. Vers la fin de mon service, le colonel m'appelle et

me dit :

— Écoutez, on a discuté avec mes collaborateurs. Si vous allez chez le coiffeur avant de partir, je vous autorise à voler dans un Jaguar !

Je ne me fais pas prier : à la seconde, je suis chez le coiffeur.

C'est ainsi que j'ai vécu l'une des expériences les plus fabuleuses de ma vie : voler dans un Jaguar ! C'est exceptionnel. Aujourd'hui, personne, aucun appelé en tout cas, n'a plus le droit de monter dans un avion de combat ou dans un avion de chasse. C'est interdit. J'ai dû être le dernier appelé à avoir reçu cette autorisation.

Rien n'est plus impressionnant qu'une heure de vol dans un avion de combat. J'en suis sorti trempé comme une soupe, sonné par les émotions fortes, mais la tête dans les étoiles. Un vol mémorable à plus de 900 kilomètres/heure (presque au Mach !). Quel shoot d'adrénaline !

Voici venu le moment de passer de nouveau l'écrit de ce fameux concours de commissaire de police. J'ai quinze jours pour le préparer. Pendant ce bref congé, je m'enferme dans ma chambre chez mes parents et je bosse comme un dingue. Je jour J, je me rends à Metz. Là encore, en droit pénal et en droit administratif, tout se passe super bien. J'ai bien préparé, je maîtrise ma matière. Il ne reste plus que la dissertation de culture générale que, bien sûr, j'appréhende toujours aussi fortement. Le sujet tombe : « Rapports entre le progrès scientifique et la morale ». Je fais de mon mieux et, franchement, je suis incapable d'évaluer la qualité de ce que j'ai fait. Mais je pense avoir tout raté. Le cauchemar de la fois précédente se reproduit ! C'est l'angoisse. J'attends les résultats dans un état de fébrilité pas possible. Le jour où les résultats de l'écrit doivent être promulgués, je suis chez un copain à Toulon. Je me rends dans une cabine téléphonique et j'appelle le centre des examens... Je n'en mène pas large, ils n'ont pas dû comprendre grand-chose à ce que je leur disais, là-bas, au centre, mais je suppose qu'ils doivent avoir l'habitude. Un grand blanc suit ma demande marmonnée : « J'aimerais avoir mes résultats pour l'écrit »... Après un silence interminable, j'entends une voix neutre qui article : « J'ai le plaisir de vous dire que vous êtes admis à passer l'oral. » Je suis tétanisé. Pendant les quelques secondes – une éternité – qui ont précédé cette incroyable annonce, je me suis vu recalé, ma vie bousillée, précipité dans les flammes de l'enfer ! Maintenant, il s'agit de m'organiser pour préparer le grand oral.

C'est énorme, l'oral du concours de commissaire de police. Cela comprend toutes les matières de droit, les langues (moi qui suis nul en anglais, je vais devoir prendre des cours !)... J'ai un mois pour tout cela. Mais, problème, je n'ai plus un seul jour de congé. Et, bien sûr,

impossible de préparer un examen de cette importance en allant à l'armée tous les jours. Heureusement, cette fois encore, mon cher capitaine est compréhensif. Je lui dois ma réussite, à cet homme. Sans lui, je n'aurais pas eu ce concours. Il me dit avec son bon sourire :

— Écoute, Michel, on est vendredi, tu prends tes affaires et tu rentres chez toi préparer ton examen. Tu reviens quand tout est fini.

Il m'accorde trois semaines de congé.

Me voilà encore enfermé dans ma chambre à bachoter vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

L'oral a lieu à Paris. C'est une cérémonie très impressionnante : on est introduit dans une salle où se trouvent une dizaine de hauts fonctionnaires. Le sujet est tiré au sort et il faut le développer devant cet aréopage prestigieux. Après, une avalanche de questions déferle sur vous. Rien à voir avec ce que vous venez d'exposer. Il s'agit juste de juger de la manière dont vous maîtrisez le sujet, votre facilité d'élocution et votre capacité à gérer la tension. Évidemment, je rentre à Nancy avec la certitude d'avoir tout raté.

Pendant un an encore, je poursuis mon service à l'armée. Une année vraiment riche en découvertes de toutes sortes, au cours de laquelle, grâce au capitaine, j'ai l'opportunité de découvrir des choses passionnantes. Je n'ai pas, comme beaucoup de mes amis étudiants, l'impression d'avoir perdu un an de ma vie.

Le moment de connaître les résultats du concours arrive. Une fois de plus, prenant mon courage à deux mains, je me dirige vers la cabine téléphonique. Je suis à un tournant crucial de ma vie : si je ne suis pas admis, que vais-je faire en sortant de l'armée ? Il n'est évidemment pas question de rester vivre aux crochets de mes parents. J'ai repoussé jusqu'au bout l'obligation d'affronter ce moment de vérité. Mais il est là, pas moyen d'y échapper. Le fonctionnaire au bout du fil prend tout son temps : « Neyret, Neyret... hmmm... » Je manque mourir dix fois pendant ces vingt secondes d'hésitation. Puis enfin : « Neyret, j'ai le plaisir de vous apprendre que vous êtes reçu. Vous êtes vingt-troisième ! »

Je suis bien obligé d'avouer que j'ai éclaté en sanglots.

Je veux immédiatement annoncer la nouvelle à mes parents, mais nous n'avons pas le téléphone à l'époque et je n'aurai donc pas la chance d'avoir ma mère en direct. Je joins une voisine qui va lui annoncer la bonne nouvelle. Maman, à son tour, appelle le poste de garde de la mine. Et mon père reçoit alors qu'il est « en bas », au fond de la mine, le message qu'il attend depuis des années : « Votre fils a été reçu au concours de commissaire de police. »

Je suis très proche de mon père. J'imagine sa fierté, son émotion.

J'ai vingt-trois ans. La vie s'ouvre devant moi.

3

Je l'ai, le concours ! C'est le sésame qui ouvre la porte de l'École des commissaires de police à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, dans la banlieue de Lyon. Cette école est pour moi la voie royale, je vais pouvoir assumer ma propre vie, car dès la rentrée en septembre 1979, je suis payé et logé à l'École. Nous sommes une promotion d'une centaine de commissaires. La formation dure deux ans : un an de cours et un an de stage. Pendant notre année de cours, nous apprenons tous les métiers de la police : la procédure pénale, la police judiciaire, l'enquête policière, la police administrative, les Renseignements généraux, la sécurité publique, le maintien de l'ordre, tous les aspects particuliers de la police. Nos professeurs sont des commissaires expérimentés, chacun dans son domaine d'activité.

À la sortie de l'École, nous serons tous commissaires, c'est-à-dire responsables d'un service. Forcément, nous sommes appelés à nous retrouver au cours de nos carrières. J'ai noué des amitiés durables au cours de ces années d'études. Je fais partie d'un petit cercle d'une dizaine de copains très proches. Scorsini, par exemple, qui est encore un ami très cher, est un camarade de promo à Saint-Cyr.

Après ces deux ans d'études, on entre dans la police au grade de commissaire de police. Avec l'ancienneté, on franchit les grades : commissaire principal, commissaire divisionnaire, contrôleur général. À chaque grade correspond un niveau de responsabilités. À la fin de ma carrière, à Lyon, je suis commissaire divisionnaire, directeur adjoint à la Direction interrégionale. J'ai sous ma responsabilité deux commissaires à la financière, quatre commissaires à la « crim », le chef des stups, le chef de la BRB, le chef de la BRI, le chef de la police technique et scientifique, le chef d'antenne de Grenoble, le chef d'antenne d'Annecy.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour le moment, je vais entrer dans la police après l'École et je vais toucher mon premier vrai salaire en tant que commissaire. Et c'est là que j'ai un petit pincement au cœur : comme je l'ai dit, mon salaire de débutant est supérieur à celui de mon père qui part à la retraite après avoir travaillé plus de trente ans à la mine.

Avant d'entrer à Saint-Cyr, je fais deux semaines de préstage à

Vandœuvre-lès-Nancy, une commune de la périphérie nancéienne. Déjà attiré par l'investigation, je me suis mis en équipe avec un inspecteur, et, sur une banale histoire de chèque sans provision, nous remontons jusqu'à un minitrafic de stupéfiants, quelque chose d'importance médiocre, à l'image d'un petit commissariat de banlieue : un soir, avant 21 heures, nous interpellons un Africain qui a fait un chèque sans provision, et nous trouvons chez lui quelques kilos de résine de cannabis. C'est ma toute première approche du métier que je veux faire. Ma première affaire ! Je suis heureux ; je n'ai aucune autorité, je suis juste un petit stagiaire, mais participer à une mise en garde à vue m'excite au plus haut point.

Contrairement à la plupart des futurs commissaires, j'ai ensuite effectué mon stage hors de ma région d'origine. En effet, je trouve Nancy trop calme pour mon appétit d'aventures. Il est hors de question que je sois formé dans cette ville où il n'y a aucune activité criminelle notable. Je veux Lyon. Malheureusement, c'est impossible : il y a trop de commissaires stagiaires lyonnais de souche qui doivent logiquement être affectés à leur ville natale. Je suis envoyé à Grenoble, à la sécurité publique, sans avoir choisi ce poste. Je m'y rends en traînant les pieds, déçu à l'idée de me retrouver dans une ville de province bien tranquille. Je me dis pour me consoler qu'il y a quand même cette fameuse histoire de guerre des proxénètes grenoblois et que, peut-être, il y aura un peu d'action.

À mon arrivée en poste à Grenoble, j'ai un coup de veine incroyable : le commissaire de Vienne part en vacances et on me désigne pour assurer l'intérim pendant quinze jours !

Vienne est une ville où il ne se passe jamais rien. Or, le lendemain de mon arrivée, il y a un braquage de supermarché ! Nous décidons alors, un inspecteur et moi, d'aller faire la tournée des boîtes de nuit autour de la ville pour observer la présence éventuelle de clients se livrant à des dépenses inhabituelles ce soir-là. L'inspecteur me propose de demander à une amie qui connaît bien le monde de la nuit de nous servir de guide : c'est ainsi que je rencontre Nicole, ma femme. Je me rappelle encore le choc que m'a causé l'entrée dans ma vie de cette très jolie jeune femme blonde et vive. Ses parents ont une boîte de nuit, elle connaît tout le monde, elle a grandi dans ce milieu. La nuit, c'est son terrain. Son père, musicien, et sa mère, une ancienne prof d'éducation physique, ont monté une boîte de nuit par pur plaisir. Ce sont des gens très artistes. Leur entreprise est un véritable succès. Grâce donc à mes collègues de Vienne, ma vie est bouleversée. Je leur dois une fière chandelle, car jamais je n'aurais eu l'idée d'aller spontanément dans ce coin de France. Je ne suis attiré que par les grandes villes et leurs grands délinquants.

J'ai vingt-cinq ans. Je viens de rencontrer la femme de ma vie.

Mon stage achevé dans la région grenobloise, je réintègre l'École et on nous attribue un classement : je suis trente-troisième. Comme on finira par le savoir, j'ai une obsession : je veux faire de l'investigation ! J'aurais adoré avoir le poste de numéro 2 à la sécurité publique de Cayenne, en Guyane, qui est disponible à cette époque : l'exotisme, la porte ouverte sur l'Amérique latine ! Financièrement, c'est super bien payé. Manque de bol, c'est celui qui est classé trente et unième qui l'a. Nous sommes séparés par 0,75 point ! C'est le destin. Car, cette fois encore, c'est toute ma vie qui prend un tournant décisif.

Il y a deux services qui font de l'enquête : la sécurité publique et la police judiciaire. À la sécurité publique, ils ont un service de sûreté urbaine qui s'occupe principalement de la petite et moyenne délinquance. La police judiciaire traite des affaires de banditisme. La PJ est la seule direction qui me tente vraiment. Le seul poste disponible en police judiciaire, en ce mois de septembre 1981, c'est Versailles. Et c'est le groupe de répression des vols d'objets d'art, un groupe très spécialisé créé par mon prédécesseur, le commissaire Jean-Marc Peyre, un ancien commissaire-priseur très compétent en matière d'œuvres d'art. Je succède à cet homme dans un domaine où, *a priori*, je ne connais pas grand-chose. C'est pour moi la seule possibilité de mettre le pied à l'intérieur de la police judiciaire. Je sais combien il est difficile de pénétrer dans cette direction très spécialisée.

Je bénéficie à ce poste de circonstances que je qualifierais d'improbables et de dramatiques : l'antenne de Meaux (Seine-et-Marne Nord) qui dépend de Versailles était tenue par le commissaire Schneider. Celui-ci meurt d'une crise cardiaque à son bureau, quelques mois après mon arrivée, au début de l'année 1982. Le directeur de Versailles qui gère le décès de mon collègue décide de m'envoyer à Meaux pour le remplacer. Il me l'apprend tout à trac au cours d'une réunion impromptue :

— Monsieur Neyret, à partir de la semaine prochaine, vous êtes à l'antenne de Meaux.

Je suis abasourdi. J'ai un appartement à Marly-le-Roi. Je tente bien de protester un peu, mais le couperet tombe de manière définitive :

— Vous partez à Meaux lundi. J'en ai parlé au directeur central, c'est réglé.

Meaux, c'est la direction militaire. Au début, je suis un peu sous le choc de cette mutation si brusque, mais, finalement, cela se révèle positif. Je ne suis resté que six mois à Versailles, le temps d'affronter quelques affaires de trafic d'armes. Car en fait d'œuvres d'art, nos grosses prises pendant ce court laps de temps sont des saisies d'armes !

Le service s'est élargi en « groupe de répression des vols aggravés ». Un cas en particulier m'a marqué : nous avons découvert des malles d'armes de guerre chez des voyous que nous poursuivions pour des cambriolages. Nous découvrons aussi des fusils d'assaut, des mitrailleuses, des mitraillettes, un fusil-mitrailleur 24/29.

Je quitte donc Versailles pour aller prendre mon poste à Meaux, mais, habitant Marly-le-Roi, je découvre les joies de la circulation à la sortie de Paris. Le premier jour, je pense pouvoir quitter ma banlieue le matin à 7 h 30, tranquillement, pour être à temps à mon bureau à Meaux. Mais porte de Saint-Cloud, à 7 h 30, le périphérique est blindé, impossible d'avancer ! Pendant six mois, tous les jours, je mettrai une heure et demie aller et une heure et demie retour entre Meaux et Marly, le temps de me libérer de mon appartement.

Le commissariat de Meaux est situé dans un petit hôtel particulier sur les bords de Marne. Très chic. J'ai vingt hommes sous mes ordres. À Versailles, nous étions une quinzaine dans le groupe de répression des vols. C'était une structure de siège, avec des collègues de la BRB, des collègues de la crim, ils étaient là en cas de problèmes. Mais ici, je me retrouve seul, à vingt-cinq ans, à la tête de mon commissariat, avec vingt hommes à diriger. Certains d'entre eux sont des inspecteurs, pleins d'expérience, blanchis sous le harnais. Ils viennent souvent de la préfecture de police et ont souvent un vécu professionnel incroyable, alors que j'arrive tout frais émoulu de mon école. Heureusement, tout se passe bien.

Ils m'ont accepté et j'ai appris mon métier à leur contact. J'y suis resté un an et demi.

Pour moi, l'antenne de Meaux a une connotation plutôt agricole, et je ne connais absolument rien de l'activité criminelle de la Seine-et-Marne Nord. Nous avons, en plus de celle de Meaux, une antenne à Melun, en Seine-et-Marne Sud. Je suis vraiment déboussolé. Mais ce que je découvre à Meaux dépasse mes espérances les plus folles. La Seine-et-Marne Nord est frontalière avec la Seine-Saint-Denis, avec les quartiers chauds : Montfermeil, Chelles-Les Coudreaux, Gagny. À l'époque, c'est le réservoir de tous les braqueurs de la région parisienne. Le banditisme est effroyable dans la région, avec des vols à main armée, des braquages dans tous les coins. L'activité principale des bandes de voyous est le braquage de banques et de supermarchés. Nous avons à faire face à des bandes énormes, à une délinquance endémique. Il y a alors très peu de drogue.

Je me souviens que nous avons démantelé une bande de braqueurs de banques à Montfermeil qui sévissait non seulement en Seine-et-Marne, mais en région parisienne, à l'extérieur sur la grande couronne, dans le Val-d'Oise. Je suis en relation avec les collègues du

Val-d'Oise, d'Argenteuil. Nous travaillons avec des équipes communes. Cette bande braque en grande région parisienne, jusque sur le ressort de la préfecture de police de Paris. C'est là que j'apprends comment travaille la police en zone métropolitaine : la préfecture de police agit dans Paris *intra-muros* et sur la petite couronne, tandis que l'aire de compétence de la SRPJ (service régional de la police judiciaire) est cantonnée sur la grande couronne. Cela crée souvent des frictions, des confusions de territoires et de compétence. Nous sommes plus à l'aise pour opérer à partir de l'hôtel de Meaux. Nous travaillons avec un informateur géré par un officier de notre antenne. Nous identifions ces braqueurs et nous les arrêtons. C'est une bande de jeunes qui montent. Ils sont condamnés. Mais, dix ans plus tard, je rencontrerai des noms de certains de ces braqueurs devenus célèbres, de vraies stars du grand banditisme. Leur première condamnation a permis de les réduire à l'impuissance pendant un certain nombre d'années et surtout de les identifier, de les connaître, de les fichier pour pouvoir leur infliger des condamnations plus fortes par la suite.

Quand j'arrive à la tête du commissariat de Meaux, deux ou trois anciens, des vieux inspecteurs divisionnaires de la préfecture de police, suivent une affaire depuis de longs mois. Ils voient mon arrivée, en plein dans leur traque, comme une occasion de me tester et de voir à quel point je peux leur donner les moyens de poursuivre une enquête. C'est un braquage qui a eu lieu dans un supermarché de Fontenay-Trésigny où le directeur a été froidement abattu d'une balle dans la tête par un gang de malfaiteurs. Les boss : le père et le fils Morel – un vieux de plus de cinquante ans et son fils de trente ans –, des braqueurs sérieux. Les policiers rêvent de les arrêter. Ils n'y parviennent pas. Ces voyous sont en cavale.

Avant mon arrivée, les policiers avaient détecté un box dans lequel la bande à Morel avait dissimulé tout un armement. Une surveillance avait été mise en place. Le temps passant et cette planque ne donnant rien, il avait été décidé de la lever. Les voyous avaient déboulé devant le box au moment où le camion de police chargeait le matériel pour l'emporter ! Les policiers avaient vu leurs visages, mais les bandits avaient pu s'échapper. Cela n'avait pas grande importance, car il n'y avait rien de tangible à leur reprocher. Cependant, la police avait le signalement des braqueurs : celui du père et du fils Morel ainsi que de l'un de leurs complices.

L'inspecteur divisionnaire Claude Vallières avait fait de cette enquête une affaire personnelle. Il ne négligeait aucun moyen pour avancer. La localisation et la neutralisation de la famille Morel viraient à l'obsession chez lui.

D'entrée de jeu, je le regarde opérer et j'apprends comment

retourner des suspects pour en faire des informateurs. Vallières a un vrai don pour cela. Je suis impressionné par cette manière qu'il a d'accueillir un voyou en garde à vue et de lui donner envie, à la fin de leur entretien, de collaborer avec les services de police, de revenir vers lui pour lui fournir des renseignements. Parfois, je pense : « Ce gars-là est un mur, il ne parlera pas. » Et Vallières parvient non seulement à obtenir des aveux mais à le retourner et à le recruter comme indic. Très fort.

En ce qui me concerne, je n'ai pas assez d'expérience pour avoir des informateurs, je ne peux pas prétendre gérer des voyous. Je n'ai ni la malice ni le vice nécessaires. Mes premiers contacts avec un informateur datent de 1989. Pour travailler avec un indic, il faut non seulement connaître le milieu, mais il faut aussi que celui qui va fournir des renseignements identifie son interlocuteur comme un flic de confiance, respecté, connu dans le milieu, qui a du répondant et assez d'autorité pour se faire écouter par un magistrat. En 1982, je ne peux pas avoir ces prétentions-là. Je suis trop jeune dans le métier. J'apprends au contact des anciens.

Tout mon activité, à mon arrivée à Meaux, est de reprendre cette enquête qui a démarré depuis un certain temps mais qui n'a pas abouti, car personne n'a été arrêté. Il s'agit de recentrer les éléments recueillis et de relocaliser ces malfaiteurs sur la région parisienne.

Grâce à des renseignements de source humaine, nous arrivons, au prix de longues recherches, à retrouver un des complices de cette équipe, un certain Claude Givern, et nous le mettons sous surveillance. C'est un proxénète connu, d'une quarantaine d'années, que la police n'a pas encore repéré.

Nous apprenons qu'il protège une prostituée, et nous organisons des planques sur la rue Saint-Denis où opère cette fille, en même temps que nous postons un « sous-marin », un fourgon de planque banalisé, à proximité. C'est l'époque où la télévision n'a pas encore révélé les moyens de travail de la police et où on peut faire notre boulot avec discrétion et efficacité.

Nous guettons donc le personnage en question et, après une planque de plusieurs jours, nous le repérons. Nous savons que Givern vient voir sa prostituée le soir, notre vigilance est accrue à ce moment.

Un soir, l'homme arrive tout naturellement et pénètre dans l'immeuble où la fille fait ses passes. Nous attendons qu'il sorte et nous le prenons en filature. D'abord dans le métro, où nous le perdons plusieurs fois. Puis, la filature continuant dans le RER, nous arrivons, toujours à ses trousses, jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges où il loge. Nous avons enfin son adresse. Il habite non loin de la gare.

Et d'un ! Mais cela ne fait qu'un membre de la famille Morel. Il doit nous conduire aux autres.

Nous nous installons vingt-quatre heures sur vingt-quatre devant la maison de Givern en espérant que l'un de ses complices vienne lui rendre visite. Une nuit, enfin, nous voyons une camionnette qui arrive et se gare à quelques mètres de la maison. Un petit homme rond et trapu, avec un gros crâne chauve, en sort. C'est le père Morel. Il est hors de question que nous organisions une filature à 23 heures sur un vieux voyou aussi roublard, il nous repérerait tout de suite. Nous décidons de mettre en place une surveillance dans le but de les interpellier tous les deux. Mais il va sans dire que c'est Morel qui nous intéresse, d'abord et avant tout.

Un jour, en fin d'après-midi, nous sommes en surveillance devant la maison de Givern. Il n'y a aucune des voitures que nous connaissons dans la rue, nous supposons donc qu'il n'y a personne dans la maison. Nous sommes planqués et nous attendons. Soudain, nous voyons arriver la fourgonnette de Morel. Elle se gare un peu en retrait de la maison. Le vieux est au volant, Givern est assis à l'avant, sur le siège du passager. Là, nous nous mettons en configuration d'interpellation. Comme nous sommes à proximité de la gare et qu'il y a du passage, nous décidons d'aller tranquillement, à pied, à la rencontre du bonhomme. Nous sommes six, nous nous dispersons autour de notre cible.

Ce que nous ne savons pas, c'est que les deux hommes sont en retour de braquage et qu'ils sont chargés du butin qu'ils viennent de ramasser. Givern, vêtu d'une grande parka, sort de la voiture et va dans la maison. Notre objectif, je l'ai dit, c'est Morel. Nous restons donc en éveil. Le vieux voyou s'extirpe de derrière le volant et s'avance vers nous à pied. Nous, nous marchons tranquillement comme nous promenant, et, arrivés à 2 ou 3 mètres du bandit, nous nous précipitons sur lui. Malin, il nous a repérés et il met rapidement la main dans la poche intérieure de sa parka. Il a une grenade. Là, c'est la curée, nous lui tombons dessus, moi comme les autres, pour essayer de le neutraliser. Pendant cette empoigne, un de mes hommes assène un grand coup sur le crâne de Morel avec son calibre pour l'assommer. Au moment où il frappe – il a le doigt sur la détente –, un coup de feu part brusquement. Je suis en face, la balle passe à quelques millimètres de ma tête, je reçois des projections de poudre sur la joue. J'ai frôlé la mort.

L'erreur est mienne, car, en tant que chef de dispositif, j'aurais dû faire la distinction claire entre ceux qui doivent intervenir manuellement, *manu militari*, et ceux qui assurent la protection, arme à la main, et doivent rester en retrait de l'intervention pour garantir la sécurité ambiante. C'est une erreur grave, mais c'est mon premier flag. Il aura été riche en enseignements pour l'avenir. Dans cette intervention, ça a été l'hallali, tout monde y est allé, arme à la main,

sans distinction, et cela aurait pu mal tourner. C'est le genre de choses que l'on n'enseigne pas à l'École. La vraie école, c'est le terrain. Il faut vivre ces instants-là, passer à deux doigts de la mort pour en tirer des leçons.

Dans ce cas, la leçon c'est : dans une interpellation à chaud, il faut bien distinguer les rôles au préalable. En pleine action, en pleine montée d'adrénaline, un coup de feu est toujours une source de stress considérable. Il est impossible d'en identifier l'origine. On peut croire que c'est le voyou qui a tiré et cela peut entraîner des réactions en chaîne.

Nous avons eu de la chance.

Le père Morel neutralisé, nous lui enlevons sa grenade et nous donnons un petit assaut à la maison de Givern. Sans avoir besoin de trop parlementer, nous le cueillons. Pour lui, la capture est facile, il n'a pas l'envergure d'un braqueur professionnel. C'est un souteneur qui s'est mis en braquage occasionnellement.

Ces deux bandits ont été mis hors du circuit pour longtemps.

Cette affaire m'a permis d'assister à ma première cour d'assises. J'ai participé à une quarantaine de procès en cour d'assises, le premier reste le plus bouleversant. On découvre tout ce décorum un peu suranné du grand tribunal : les magistrats avec leurs manteaux d'hermine, la pompe et les annonces grandiloquentes, tout un théâtre. Sauf que, brutalement, je suis acteur de ce théâtre. J'ai la sensation très nette que je n'ai pas le droit de me planter. Je suis un pion majeur de l'accusation. Vis-à-vis des jurés qui ne connaissent pas le dossier, je dois imposer une conviction. Il faut être clair, précis. Or, personne ne m'a appris à parler devant une cour de justice. J'ignore même comment se déroule un procès. Terriblement impressionné, sapé comme un milord, je rentre dans la grande salle du palais de justice de Paris, sur l'île de la Cité. Je suis cité comme témoin. Les jurés sont introduits, puis l'accusé avec les avocats. Un huissier me fait asseoir dans une salle que tout le monde appelle « le bocal » pour attendre le moment où je passerai à la barre.

Le moment arrive, je sors du « bocal », je suis debout à la barre, au milieu, face au président, les jurés sont à droite, les accusés à gauche, encadrés par les gendarmes. Les avocats de la défense sont derrière leur bureau. De l'autre côté, le ministère public, le procureur et les avocats de la partie civile. La salle est bondée, le public est là, silencieux. Metzner est l'avocat de Morel assisté d'un autre grand ténor du barreau parisien. Moi, petit commissaire de vingt-cinq ans, sans aucune expérience de la cour d'assises, je vis un calvaire. Je fais ma déposition et j'explique dans quelles conditions j'ai arrêté ces hommes, je fais un rapport des événements, une synthèse de mon travail, en quelque sorte. Tout cela dure une éternité. Ensuite, il y a

les questions de l'avocat général. Puis c'est le tour des avocats de la défense qui fouillent les petits détails, me bombardent de questions, souvent très pertinentes.

Au bout de cette véritable ordalie, j'ai l'impression de n'avoir vraiment pas été à la hauteur, ni assez convaincant ni suffisamment clair. Ces as du barreau qui défendent Morel m'ont impressionné par leur système de défense très précis et tout à fait au point.

Ai-je été assez professionnel ? Je me pose toutes sortes de questions, je ne suis pas encore rompu à cet exercice que je maîtriserai parfaitement par la suite. Au cours de cette première comparution en cour d'assises, par exemple, j'ai répondu à l'avocat de la défense en me tournant toujours vers lui. Or ce personnage a pour fonction de déstabiliser ceux qui tentent de faire condamner son client. Plus tard, je m'adresserai uniquement au président, les yeux dans les yeux : on apprend de ses erreurs !

Il faut dire que, pour ce premier procès, je joue sur du velours : j'ai arrêté des voyous après braquage, avec le butin en main. Givern et Morel venaient de cambrioler un bureau du Loto et nous les avons chopés alors qu'ils allaient poser le produit du délit. Mais nous avons pu remonter jusqu'à d'autres braquages terribles, avec mort d'homme, qu'ils avaient effectués auparavant – dont celui du supermarché de Meaux. Pour finir, ils ont été condamnés à une double peine. Peut-être, après tout, n'avais-je pas été si mauvais !

Mais comme je suis perfectionniste dans mon boulot, je ne suis pas satisfait de moi : alors que je suis en position de force et que notre accusation est sans faille, j'ai été mis en difficulté par les avocats sur des points qui me semblaient insignifiants. J'ai appris ainsi l'importance des détails, c'est sur eux que l'avocat s'appuie pour décrédibiliser toute la structure d'un dossier.

C'est une leçon capitale.

Il y a une suite à cette histoire : le fils Morel nous a échappé. Il est en cavale. Et Vallières n'en dort pas. Le meurtre du responsable du supermarché de Meaux lui est resté en travers de la gorge. Nous avons identifié un des points de chute du fugitif. C'est en Vendée, près de La Tremblade, dans un petit village au bord de la mer où il a ses habitudes. Il va souvent en vacances chez un membre de sa famille qui y a une maison. Nous faisons une première reconnaissance. Vallières sympathise avec un voisin de la famille et, évidemment, il parvient à obtenir de celui-ci la promesse qu'il l'avertirait si jamais il aperçoit le fameux fils Morel.

Je me souviens qu'un vendredi le voisin a appelé Claude Vallières pour l'avertir : Morel est là. Il y a une réunion de famille, il vient d'arriver. Nous empruntons une grosse cylindrée au commissariat de Versailles (une 405 D6, je crois), et nous voilà partis, Vallières, un

autre fonctionnaire et moi. Je ne connais pas la Vendée.

Dès que nous obtenons la confirmation de la présence de notre oiseau dans la villa, nous donnons l'assaut. Le repaire de Morel est une maison bourgeoise à plusieurs étages. Nous faisons irruption en pleine réunion de famille : pas de Morel, pas même sa place à table, aucun couvert !

Nous faisons une perquisition complète et finissons par le découvrir dans les soupentes de la maison. Il nous a vus arriver et il s'est planqué. Tout a été fait avec une rapidité incroyable, la famille a été aussi rapide et a eu le temps d'effacer toute trace de sa présence.

Nous bouclons donc définitivement cette affaire avec cette arrestation. Je n'ai rien oublié : c'est aussi la première fois que je partais aussi loin de mes bases pour aller chercher un voyou.

C'est au cours d'affaires de ce genre que j'ai compris l'essence de mon métier : les moments d'exaltation sont la véritable raison de mon choix d'adhérer à la police. Il faut donc absolument que j'obtienne un poste qui me donne les moyens de vivre à ce niveau, d'atteindre cet objectif.

Dans l'immédiat, c'est revenir à la région lyonnaise où il y a un banditisme important, et réintégrer à la BRI, la brigade antigang. Je l'ai vue fonctionner lors de mon stage, j'ai fait un flag de braquage qui a été décisif pour moi, car il m'a donné l'envie de vivre cette vie de policier. Nous avons arrêté des braqueurs qui sortaient de la banque, il y a eu des coups de feu, des poursuites en bagnole.

La chasse, c'est le métier qui me plaît.

Au début de ma carrière, je n'ai aucune expérience et je m'imagine qu'il existe une fraternité entre les voyous. Au fur et à mesure des affaires, je me rends compte de ce qu'est la réalité de leur vie et je comprends qu'il n'y a pas de véritable solidarité, de véritable respect entre eux, sauf entre les membres d'une même équipe.

Les malfrats passent la moitié de leur vie en taule. C'est un choix de vie. Je les ai longuement observés lors des surveillances. Lorsqu'ils sont dehors, ils ont une vie terriblement monotone, ils font des coups répétitifs qui se ressemblent à peu près tous et ils passent tous leurs après-midi à jouer à la pétanque ou dans des bars minables à taper le carton. Leur vie est quasiment identique à celle qu'ils ont en prison. Ils ne pensent qu'à une chose : comment monter des coups pour gagner de l'argent sans travailler. En prison, ils ont leurs copains, ils jouent aux cartes, ils constituent leur cellule, ils ont la télé. C'est la même vie qu'ils auront quand ils sortiront.

Certains d'entre eux sont impossibles à détecter, ce sont des équipes qui ne font qu'un braquage par an. Plus le temps est long entre les braquages, plus la possibilité de les identifier s'amenuise. Mais dès que l'argent arrive vite et fort, les coups ont tendance à se répéter.

J'ai connu quelques voyous intelligents. Ainsi, les évadés de la maison d'arrêt de Marseille que nous avons arrêtés dans un gîte rural à Villefranche étaient des gens posés, réfléchis, relativement évolués intellectuellement, avec qui on pouvait discuter. On avait l'impression de se trouver face à des hommes qui avaient un niveau nettement supérieur à la moyenne. Mais ils ont fini comme les autres. Cela fait partie de la vie de tout voyou.

Quelques-uns cependant parviennent à passer entre les mailles du filet : on les rencontre, on sait qui ils sont et à quel genre d'activités ils se livrent, mais on n'a aucun élément qui permette de les arrêter. À Lyon, il y a des voyous notoires, dont je sais très bien qu'ils sont à la tête de réseaux de trafic de stupéfiants, je sais qu'ils font rentrer de très grosses quantités de cannabis et de cocaïne. On n'arrive pas à démanteler les réseaux, faute d'éléments tangibles. Il y a encore des grands braqueurs de fourgons blindés ou de coffres forts, qui font une

affaire ou deux, grand maximum, dans l'année et qui ont un rayon d'action national, voire international. J'en connais deux à Lyon, des braqueurs de haut niveau, ils ne savent pas que je suis leur activité, mais tant que je n'ai rien en main pour les poursuivre, je ne peux rien faire, je ne peux que donner le change quand je les rencontre. Nous n'avons pas les moyens de les prendre en flag. Les traces ADN nous permettent de savoir qu'un individu a touché un objet trouvé sur le site d'un braquage, cela ne veut pas dire que, le jour du coup, c'était lui sous la cagoule.

En général, un voyou aguerri est quelqu'un qui est tombé très jeune dans la délinquance, qui a très tôt été habitué à l'argent facile, arraché illégalement, souvent violemment, à la marge de la société. Il aime frimer devant ses copains avec des Ferrari de location, il adore défier la police avec son véhicule de luxe, jouer avec le feu. Il est souvent malicieux dans sa façon de mener ses affaires. Et surtout, il n'a devant lui aucune autre porte de sortie. C'est difficile de juger ces voyous avec nos critères de « gens normaux ».

J'ai toujours été contre l'emploi de la violence sur des hommes en état d'arrestation. Je suis un partisan convaincu du « jamais un coup de trop » en interpellation comme en audition. Parfois, des policiers ont travaillé pendant des semaines et des mois sur des braqueurs, et une fois qu'ils les ont attrapés en flag et qu'ils les ont posés par terre, ils ont tendance à faire jouer les pieds. C'est le genre de comportement que je n'ai jamais admis. Mes équipes le savaient. Jamais je n'aurais accepté un coup gratuit. Je pense vraiment que c'est un signe de faiblesse. La vraie récompense pour un policier, c'est le flagrant délit et la capture du délinquant les armes dans une main, le butin dans l'autre. Savoir que, grâce à son action, le criminel va être traduit devant la justice et qu'il est parti pour un long voyage : c'est là que le policier tient sa véritable vengeance. Inutile dans ces moments-là d'en rajouter avec une gifle ou un coup de pied. Je ne supporte pas cela. Ma marque de fabrique, quand j'attrape les voyous en flag, c'est d'aller les narguer. Je ne les brutalise pas, je les ridiculise. En général, ils n'aiment pas ça !

Mon travail consiste donc essentiellement dans les captures en flagrant délit. Prendre les voyous dans des conditions où tous les éléments sont réunis pour qu'il n'y ait jamais aucune contestation possible, les serrer dans un filet dont ils ne pourront plus s'échapper. L'enquête en amont conduit la traque et aboutit à l'arrestation. Quand j'attrape un délinquant ou un criminel, c'est incontestable. Il peut tout juste vociférer inutilement en audition. Tout ce qu'il peut dire alors m'importe peu : sa culpabilité est indiscutable.

Elle doit l'être et elle l'est.

C'est pour nous le signe de la réussite.

À la BRI, nous partons à la poursuite de bandes que nous avons identifiées soit parce que nous avons des renseignements sur elles, soit à partir d'éléments recueillis au cours d'une enquête antérieure qui n'a pas abouti. On travaille à partir de ces éléments pour arriver à ferrer notre poisson.

Je sais qu'en audition personne n'arrive à recueillir des renseignements sérieux. Surtout si on affronte un voyou aguerri. Je sais aussi qu'il est inutile d'essayer d'obtenir des aveux si tous les éléments n'ont pas été réunis au préalable.

Le seul moyen d'attraper une équipe de bandits, c'est le flag, c'est l'interpellation peu de temps après l'acte criminel. Il faut les laisser faire et les prendre juste après, quasiment les armes dans une main et le butin dans l'autre, comme je l'ai déjà dit. C'est ma méthode. J'ai toujours travaillé dans cette optique. J'ai fait des dizaines d'arrestations en flagrant délit lors de braquages. On m'a beaucoup reproché cette façon de faire en cour d'assises. Les avocats des banquiers sont toujours les premiers à demander, au vu de tous les renseignements que nous avons accumulés au cours de l'enquête : « Mais, pourquoi n'êtes-vous pas intervenus avant ? Pourquoi avez-vous laissé faire ? » Je réponds toujours que notre but n'est pas de mettre ces délinquants à l'ombre pour une petite période.

Ce sont des hommes irréductibles, qui ont fait du banditisme un choix de vie. Nous, policiers, notre but, c'est de les neutraliser le plus longtemps possible. Bien sûr, nous pouvions les prendre avant. Mais que serait-il arrivé ? Ils auraient été arrêtés pour utilisation d'un véhicule volé, port d'arme illégal, nous aurions pu établir un délit d'association de malfaiteurs. Nous aurions abouti à quoi ? Une condamnation à une peine de prison de quatre ou cinq ans. Avec les remises de peine traditionnelles, nous serions arrivés à une neutralisation de deux ans. Ce n'est pas notre but. Ce que nous voulons, c'est obtenir des peines significatives, des peines de quasi élimination sociale. On a affaire à des professionnels du crime. Nous voulons apporter à la justice des éléments de preuve qui démontrent qu'il s'agit d'hommes enracinés dans le banditisme. Il n'y a que le flagrant délit pour cela.

Je voudrais aborder une question qu'on m'a souvent posée : « Certains commissaires de police, les plus jeunes, ont un style décontracté, une façon de se comporter qui les distingue à peine des voyous : santiags, jeans, cheveux un peu longs et BMW... d'où vient ce nouveau genre ? »

En fait, le moule de notre école est bien le commissaire avec une

présentation soignée, la cravate, le complet-veston. Par la suite, au fil des ans et de la pratique, on est quelques-uns à adopter une tenue adaptée à la fonction. Le costume-cravate du début fait place à une tenue plus en phase avec les gens qu'on est amené à rencontrer. Au cours des investigations, on ne côtoie pas tellement de notaires, d'élus en complet-veston, d'autorités judiciaires ou d'autorités préfectorales. Les contacts sont plus faciles si on arrive à se fondre dans le milieu qu'on fréquente. Avec le temps, l'expérience nous façonne. La manière de se sentir bien dans son métier, d'aborder les gens auxquels on doit se frotter, la manière de se comporter avec les collaborateurs deviennent une importante partie de nous-mêmes, et cela se voit assez vite.

Tout de suite après mon passage à Versailles, j'ai dirigé l'antenne de Meaux avec des vieux flics, des anciens de la préfecture de police qui s'habillaient de façon très cool, qui avaient des rapports plutôt détendus avec leurs informateurs ou avec les voyous. Ce sont eux, ces vieux de la vieille, qui m'ont formé. Je n'ai pas connu beaucoup de flics en costume-cravate. Il y en a encore quelques-uns qui sont plus conservateurs et se comportent comme des notables. Je ne me vois pas dans leur complet-veston.

Ce qui m'intéresse, c'est de faire mon boulot et de le faire bien. Tel que je le conçois, il ne peut pas se faire en costume trois-pièces. Je fréquente les voyous, ils sont ma première clientèle. Ils m'auraient tout de suite rejeté si j'avais adopté une apparence trop différente de la leur. Cela aurait même été inconvenant de ma part d'être habillé d'une manière qui n'est pas la leur ! Mais s'il faut se présenter en bourgeois, je peux très bien le faire. La présentation, c'est aussi le moyen de ne pas placer de barrière avec certaines personnes. Je ne veux pas en mettre entre moi et le monde que je combats, je veux garder le contact.

Pendant trente-deux ans, la société n'a eu qu'à se féliciter de la proximité que j'ai établie avec certains voyous. J'ai tiré beaucoup de positif de cette situation, ambiguë, j'en conviens. Maintenir cet équilibre fragile entre la mission qui est la mienne et la vie quotidienne, très prenante, au contact des voyous, voilà le défi auquel j'ai eu à faire face tous les jours. Les moments de convivialité ou d'échanges entre flics et voyous existent, certes, mais, de part et d'autre, nous n'oublions jamais que nous sommes des ennemis : je bois un coup avec toi, mais tu sais que je suis commissaire de police, et moi, je sais que tu es un braqueur ou un trafiquant de stupés. Si demain je peux t'attraper, je le ferai. Tu le sais, je ne te ferai aucun cadeau. Il n'y a pas de compromission possible.

Je n'éprouve aucune haine vis-à-vis des voyous que j'ai arrêtés. Il faut dire aussi que mon terrain, c'était le braquage, le trafic de

stupéfiants, le trafic de voitures, le trafic de fausse monnaie. Je n'ai jamais travaillé sur des enquêtes criminelles de sang : les violeurs, les meurtriers, je ne connais pas. Dans les règlements de comptes entre voyous, les victimes ne sont jamais innocentes. Un voyou et un criminel de sang n'ont pas la même structure psychologique : pour un voyou, un crime de sang est un accident, il n'est pas la base de son activité. Un voyou est un homme qui a fait de la délinquance son choix de vie délibéré, réfléchi. Il fait son métier. Un criminel de sang est tombé dans le meurtre par accident peut-être ou à l'occasion d'une affaire ou d'une passion. Ou bien il s'agit de monstres qui font du crime de sang le centre de leur vie. Je ne peux pas avoir de sympathie pour un violeur d'enfants ou pour un tueur en série.

J'ai toujours vécu ma profession sur le mode de la passion, de l'excitation permanente. J'ai eu les moyens de travailler de manière méthodique et de « faire les équipes » les unes après les autres. Je n'ai jamais craint de mourir au cours d'une intervention. Jusqu'en 2004, ma vie, c'était mon travail, la BRI, ma famille. Je serais certainement resté à la BRI si on ne m'avait pas obligé à partir pour des raisons de mobilité fonctionnelle. Je serais resté commissaire principal, j'aurais fait abstraction de mon avancement et de ma promotion pour rester dans ce métier qui me donnait tellement de satisfaction professionnelle et personnelle. Ma vie, c'est la chasse aux voyous. Je n'ai jamais pu m'imaginer faisant autre chose.

Quand j'ai commencé dans le métier de flic, j'ai été confronté à une réalité qui a quasiment disparu aujourd'hui : la prostitution était alors la base des activités des voyous, le socle sur lequel ils bâtissaient leur empire. Il existait des vrais réseaux de prostituées françaises, et le milieu français dominait la prostitution. Un voyou qui se respectait était braqueur, trafiquant de came, il était aussi proxénète, car il avait toujours deux ou trois filles sur le trottoir. Jusque dans les années 1980-1990, il existait de vrais réseaux de vrais proxénètes qui avaient des dimensions incroyables. Des grands cadors, des professionnels du proxénétisme fédéraient les petits voyous. Toutes les activités de la branche passaient par ces figures incontournables du grand banditisme.

Quand j'arrive à Lyon, au début de ma carrière, le monde de la pègre est encore dominé par des familles puissantes, toutes issues du cru : des noms comme Lothoz, Vaccarizi, Nivois, Patrick Laurent, Ada sont entrés dans l'histoire du grand banditisme. Ils dominent le braquage et le commerce des femmes, ils ont une activité multiforme. En province, tout ce monde est exclusivement français. Dans la région lyonnaise par exemple, des gens venus d'ailleurs, il n'y en a pas beaucoup.

Aujourd'hui, la prostitution a complètement changé de nature : elle est d'abord étrangère, elle vient d'Afrique et d'Europe de l'Est, elle n'est plus entre les mains du voyou français, mais dirigée par un proxénétisme international. Avant, la prostitution était la source de financement principale des autres activités des voyous, désormais, c'est le rôle du trafic de stupéfiants qui rapporte des sommes astronomiques.

Les nouvelles structures sont plus diffuses, on ne peut pas dire qu'il y ait une équipe, ou même quelques-unes, qui pèsent sur la ville ; toute la surface financière de la pègre est tenue par les réseaux de trafiquants de stupéfiants. Les réseaux porteurs sur la ville sont ceux qui importent de grosses quantités de drogue. Ils sont tous plus ou moins issus des banlieues, ils ont pris de la surface et de l'envergure au fur et à mesure des affaires. Les grosses équipes d'autrefois qui prospéraient sur le proxénétisme, le braquage, les trafics de toutes sortes ont perdu une grande partie de leur pouvoir. Les nouveaux ont organisé leurs réseaux d'importation, d'approvisionnement, de distribution, et ils manipulent des sommes inimaginables. Les grands réseaux lyonnais très présents dans le trafic national, voire international de la drogue sont ceux qui ont quitté le terrain dans les années 1970-1980 et sont partis s'implanter en Espagne. Ils ont ainsi constitué des têtes de pont importantes entre Lyon, l'Espagne et le Maroc, et ils ont commencé à faire entrer de grosses quantités de produits.

Dans les années 1980, les équipes de braqueurs tenaient le haut du pavé. Dans les années 2000-2010, c'est le trafic des stupéfiants qui domine tout.

Quand j'ai commencé à la BRI dans les années 1980, la lutte contre les équipes de braqueurs occupait 90 % de notre activité. Braquages de banques, de fourgons, de commerçants, bref, nous étions occupés en permanence par les vols à main armée. Des réponses policières à ces formes d'agression ont été mises en place. Nous avons fait tomber beaucoup d'équipes. Très rapidement, dès les années 1990, ces équipes se sont reconverties dans les activités d'avenir, c'est-à-dire dans les stupéfiants. À partir de 1995, la proportion s'est inversée : 70 % de notre activité était dédiée à la lutte contre les trafics liés aux stupéfiants et 30 % aux braquages.

Il y aura toujours des équipes de braqueurs. Mais les opérations de produits stupéfiants sont devenues tellement lucratives, les sommes en jeu sont tellement considérables que maintenant elles dominent le grand banditisme. Avant, la demande était nettement moindre. Le cannabis commençait à prendre son essor, aujourd'hui, sa consommation s'est largement généralisée ; la cocaïne était distribuée de manière très confidentielle, aujourd'hui, elle circule pratiquement

dans tous les établissements de nuit. Les besoins de la population ont changé, les voyous se sont adaptés. La demande en produits stupéfiants est inépuisable et constitue une source de profits astronomiques.

Dans les années 1990, le braquage était assorti d'une condamnation judiciaire lourde : douze, quinze, dix-huit ans. Pour les produits stupéfiants, malgré l'augmentation des peines encourues, elles n'atteignaient pratiquement jamais dix ans pour les primaires. Celui qui importait 500 kilos de résine de cannabis générait un profit énorme et risquait une peine judiciaire ridicule.

Aujourd'hui, il y a une guerre farouche entre les bandes de voyous qui veulent toutes se lancer dans le trafic des diverses drogues. Même ceux qui n'ont ni la pointure ni les réseaux. Ils se heurtent alors aux anciens, installés dans le « business » depuis un certain temps et qui voient d'un mauvais œil qu'on vienne concurrencer leur secteur. À Lyon, cependant, les vieilles équipes sont si puissantes qu'il n'y a pas beaucoup de règlements de comptes – à peine deux ou trois par an, ce qui n'est rien si on compare à ce qui se passe à Marseille, par exemple, où il y en a deux par semaine. À Lyon, ce sont des familles qui dominent de vastes réseaux qui descendent jusque dans le midi de la France. La consommation est abondante, les territoires bien délimités, les Lyonnais contrôlent la situation. Une opération de résine de cannabis, c'est 1 tonne. Un kilo coûte 2 000 euros à l'achat en gros, selon la qualité. Une tonne, c'est donc 2 000 000 d'euros. Des tonnes, il en rentre tous les jours. Sur une année, seulement en ce qui concerne le shit, on peut facilement parler de centaines de millions. Pour la cocaïne, c'est pareil : 1 kilo de cocaïne coûte entre 30 000 et 40 000 euros, selon le degré de pureté. Il est acheté dans le pays de production, en Amérique du Sud, à 5 000 dollars. Chaque kilo de cocaïne fait environ 3 ou 4 kilos quand il est livré coupé dans la rue. À 60 euros le gramme, sur 1 kilo, le gros trafiquant peut se faire 150 000 euros de profit brut. Il nous est arrivé de trouver dans une voiture 60 kilos de cocaïne, 100 kilos d'héroïne. Et il s'agissait d'un petit réseau lyonnais.

Aucun délinquant ne résiste à ça.

C'est pourquoi il est indispensable de faire peser sur les trafiquants une pression judiciaire et policière. Il faut impérativement s'attaquer aux réseaux qui ont une dimension et une notoriété, pour les prendre dans de bonnes conditions, afin que la justice puisse leur infliger des peines très lourdes avec des confiscations financières importantes. C'est la seule façon d'éviter le prosélytisme. Car évidemment, le jeune Marseillais qui voit les réseaux se multiplier à l'envi, sans aucune sanction, face à une police qui semble impuissante, veut faire pareil. Si on détruit un réseau important, on dissuade le

petit gars de banlieue de se lancer dans cette activité. D'autant que, pour arriver à ces gains faramineux, qui font rêver, il faut avoir constitué des réseaux de fournisseurs, de distributeurs, de financiers, de blanchiment. Le petit gars de banlieue ne peut pas entrer d'emblée à ce niveau. C'est donc aux grands réseaux qu'il faut s'attaquer. Il ne faut pas oublier que les jeunes de banlieue ont une espérance d'ascension sociale quasiment proche de zéro et que le trafic de stupéfiants leur offre cette possibilité d'évolution qu'ils n'auraient jamais pu atteindre sinon. La société doit faire ce constat : la drogue remplit une fonction d'ascenseur social qui n'est pas assurée par elle.

Et le fonctionnaire de police, avec son petit salaire, peut-il résister à tout cet argent qui lui passe devant les yeux ? On peut se poser la question. Mais quel est le réseau qui mettrait beaucoup d'argent pour corrompre un fonctionnaire ? Que pourrait lui apporter ce fonctionnaire d'aussi important en retour ? Je ne connais pas, dans la police française, un seul cas de fonctionnaire qui se serait fait impliquer pour avoir fourni des renseignements tarifés à des réseaux de trafiquants. Je n'ai pas rencontré, dans toute ma carrière, de policier capable de représenter un tel appât pour les voyous. Je n'ai jamais connu non plus de cas où des fuites d'informations vers les voyous nous auraient empêchés de travailler. Dans l'unité que j'ai créée, je peux le dire, je suis sûr de mes fonctionnaires à 100 %.

Comment résister, quand on est fonctionnaire, aux masses d'argent qu'il nous arrive de trouver sur le site d'une perquisition par exemple ? J'ai découvert que les policiers démystifient l'argent. Il m'est arrivé d'entrer dans de véritables cavernes d'Ali Baba remplies d'argent, d'or, de bijoux, et j'ai toujours constaté que le policier qui fait son travail ne pense pas à la valeur du butin qu'il trouve, il est pris par l'affaire qu'il est en train de résoudre et il n'y songe même pas.

Un jour, nous trouvons à Saint-Étienne une voiture appartenant à des jeunes Arabes – ils ont tous moins de trente ans. Il y a dans cette voiture 600 000 euros en espèces. Nous savons, grâce à nos informateurs, qu'il y a aussi une glacière enterrée dans le jardin des grands-parents. Dans la glacière, il y a 500 000 euros ! Tout a été déposé au greffe. Pas un billet n'a disparu.

L'argent passe par brassées, et nous n'avons plus la conscience de sa valeur. Il est complètement immatériel, il est juste un élément du dossier.

C'est vrai que notre combat contre les voyous est très inégal : nous sommes en guerre contre eux, l'Administration se paupérise et nous n'avons pas les moyens de faire cette guerre. Nous n'avons même pas les équipements technologiques nécessaires à un certain niveau. La seule façon que nous avons trouvée, nous, de faire la guerre contre les voyous, c'est d'infiltrer les réseaux et d'obtenir des renseignements par

des informateurs. C'est d'ailleurs la seule chose que craignent les trafiquants : si le service d'investigation a bien fait son travail, le policier saura d'où sort la marchandise, où elle est réceptionnée et où elle va être livrée. Toutes leurs précautions n'y pourront rien, tous les go fast du monde n'y feront rien : à l'arrivée, le policier sera là et les attrapera.

Curieusement, j'ai constaté que, quand on fait son travail proprement, les voyous ne vous en veulent pas de les avoir attrapés. Cela peut paraître étrange, mais c'est vrai. Je suis resté vingt et un ans à Lyon, donc les premiers braqueurs que j'ai arrêtés dans les années 1990, je les ai retrouvés après, en 2000-2010, dans des lieux publics, dans des bars, dans des soirées. Des histoires de malfaiteurs que j'ai fait embastiller pour trafic de stupés ou pour braquage et qui sont venus m'inviter à prendre un café ou le verre de l'amitié, j'en ai des dizaines.

Nous avons toujours traité nos affaires de manière clean, sans entourloupe, sans malhonnêteté ni coup tordu. Le voyou considère qu'il fait son métier et moi le mien. Dans son langage, il dit : « Neyret, il a le mental. Il se comporte bien. » Il est vrai que les braquages avec mort d'homme ne m'inspirent aucune indulgence, mais dans le tas, il y en a très peu, c'est la marge du banditisme organisé.

Je n'ai jamais regardé un voyou avec dédain, je n'ai jamais traité plus bas que terre un homme que j'avais arrêté.

C'est incontestable, tous les flics dignes de ce nom vous le diront, il se crée un certain respect entre policiers et voyous professionnels.

Lors de la capture des évadés de Marseille – c'est moi qui ai conduit la filature, la localisation et l'interpellation –, j'ai insisté pour qu'ils soient traités avec dignité. Ces hommes, des braqueurs-tueurs, pourtant, avaient attaqué des fourgons blindés et tué des convoyeurs de fonds. À un certain moment, il y a eu un échange entre nous, j'ai fini par mettre de côté ce qu'ils avaient fait, je n'ai plus vu que des hommes, des êtres humains.

Mais je n'ai jamais eu d'atomes crochus avec les crapules : par exemple, Carlos, ce terroriste professionnel que j'ai croisé au cours de ma détention à la Santé, qui a froidement abattu deux fonctionnaires de police et a été condamné à perpétuité pour cela, j'ai refusé tout contact avec lui. Il a demandé à me voir. Moi je n'éprouvais que du dégoût pour ce personnage. J'ai été fou furieux quand j'ai lu dans la presse que je passais mon temps à jouer au ping-pong avec lui. Tous ceux qui me connaissent savent que c'est là un mensonge éhonté. C'est la négation de tout ce que je représente.

Malgré mon goût pour la chasse aux voyous, surtout lors des flagrants délits, j'ai fait mon métier, pendant mes trente-deux ans de

lutte contre le banditisme, sans porter mon arme de service sur moi. Je l'avais toujours dans une sacoche posée à mes pieds. Sauf opération programmée très ponctuelle où le port d'arme était obligatoire. Quand je sortais, quand j'allais au restaurant, je ne portais jamais mon arme ; quand ce n'est pas utile, ce n'est pas la peine de se trimballer avec un flingue. Certains flics aiment ça, moi, ce n'était pas mon truc.

La toute première fois qu'un policier voit un mort, il ne l'oublie jamais. Pour moi, cela se passe le long d'une voie ferrée : un cadavre est signalé. La mort est suspecte car l'homme, un individu non identifié d'une quarantaine d'années, a le crâne enfoncé. On ne sait pas si c'est un crime ou un accident. Par la suite, on est parvenu à déterminer, *a priori*, que cet homme, en marchant sur les rails, avait été happé par le train. Il a eu la tête à moitié découpée.

Après, j'ai vu beaucoup de morts par balles chez les voyous.

Ce qui est terrible, c'est l'odeur du cadavre en décomposition. En réalité, je n'ai pas été particulièrement traumatisé par le contact avec la mort... Quand il ne s'agit pas de cadavres d'enfants, elle me paraît naturelle, c'est un événement de la vie dangereuse que les voyous ont choisie.

J'ai vu se transformer les méthodes de travail de la police. Par exemple, à Lyon, à la fin des années 1980, l'informatique arrive, et, oui, elle va tout changer. Je travaillais à l'ancienne avec des fiches et une vieille machine à écrire, les ordinateurs sont venus chambouler complètement notre façon d'opérer : désormais, nous pouvons croiser les renseignements avec une rapidité incomparable, rassembler tous les procès-verbaux, les textes et les références juridiques concernant un type d'affaires depuis la nuit des temps, le genre d'informations qu'on ne peut pas toujours avoir en tête. Notre efficacité s'en est trouvée décuplée. L'arrivée de Pierre Joxe au ministère de l'Intérieur a été une bonne chose : il nous a dotés de tout l'équipement moderne. Grâce à sa vision et à son action, la police a fait un bond qualitatif considérable.

Dans mon équipe, à Meaux, j'ai eu trois commandants de police. Deux d'entre eux m'ont profondément impressionné : le commandant Vallières et le commandant Joubert. Je sortais alors de l'École comme le poussin de l'œuf.

Ces policiers dont je suis, du jour au lendemain, devenu le chef sont beaucoup plus expérimentés que moi. J'ai tout de suite sympathisé avec ces deux-là et ils m'ont pris un peu sous leur aile. Ils ont aimé mon énergie, mon enthousiasme, mon dynamisme, et surtout ma capacité d'écoute. Nous en sommes arrivés à former un trio redoutable.

Vallières. Un as de la criminelle. Petit, cheveux gris, avec une barbichette grise, toujours habillé de guingois, sa force est sa grande capacité d'approche. Il m'a montré l'importance de savoir établir un contact avec les gens pour arriver à les manipuler et leur tirer des renseignements. Très fort, Vallières. J'essaie d'absorber sa malice, la finesse dont il sait faire preuve dans les interrogatoires.

Quant à Joubert, c'est un fonctionnaire rigoureux dans son travail, très professionnel. C'est un homme au visage fin, de grande stature, impeccable dans sa tenue. Il représente pour moi l'héritage prestigieux de la préfecture de police. C'est un procédurier carré, très au fait des subtilités de la loi et des règles. J'ai appris la rigueur avec lui, l'exigence vis-à-vis de soi et des autres.

Tout notre travail à cette époque tourne autour du grand banditisme. Nous sommes confrontés à une bande dont les cadors s'appellent Moktari, Voltari, Kathou Ali. Ces braqueurs de banque mettent en coupe réglée les succursales du Crédit Agricole dans la Seine-et-Marne Nord. Ils écument le 93 et une partie du 95. Une forme de compétition s'établit entre les différentes unités de police pour les identifier et les capturer. C'est la pleine période de floraison du banditisme nord-africain. Ces braquages à répétition particulièrement intenses commencent à peser sur l'institution bancaire.

Nous nous mettons en chasse et nous obtenons des renseignements nous permettant d'identifier et de repérer un jeune dur nommé Bourdine, un nouveau en banditisme qui fait ses premières armes dans le braquage de banques. Il se planque à Chelles,

la commune la plus peuplée de Seine-et-Marne après Meaux. Nous organisons des surveillances suivies et nous interpellons ainsi une partie des membres de cette équipe. Nous procédons par des opérations classiques avec des interventions à 5 heures du matin.

Je me rappelle comment nous avons trouvé par hasard, dans la banlieue de Montfermeil, un des braqueurs de l'équipe de Moktari qui nous avait échappé : nous faisons une vérification au domicile de sa famille lorsqu'une majestueuse BMW s'arrête devant la maison : c'est l'homme que nous cherchons. Il dépose un copain. Mais il nous voit, il sent tout de suite la police : nous sommes trois dans un véhicule et, dans la banlieue, ça ne pardonne pas, c'est de la flicaille. Notre homme s'arrache de toute la puissance de sa grosse cylindrée. Il nous échappe. Mais j'ai un flash : le gars qu'il vient de déposer, j'ai vu sa tête quelque part ! Nous allons le cueillir. En effet, c'est un voyou qui a été identifié sur une photo caméra d'un braquage de banque, un des membres actifs de l'équipe.

Cependant, malgré leur jeune âge, ces garçons ont compris qu'ils ne doivent jamais reconnaître leur participation à une opération, sauf si on leur met leur photo sous le nez – et encore, c'est du bout des lèvres. Quant à espérer qu'ils mettent en cause leurs complices, cela n'arrive pratiquement jamais. Ils ne balancent pas. C'est leur mentalité de banlieusards : ils ne balancent pas les copains. Moktari, la tête de l'équipe, s'est fait prendre plus tard par un service parisien.

Ce réseau avait fait plus d'une vingtaine de braquages dans la région parisienne.

Au cours de ces premières années à Meaux, je deviens un vrai policier. J'acquiers de l'expérience, je comprends ce que je veux, ce que je peux attendre de la vie de policier. C'est alors que j'ai le pied à l'étrier. J'apprends la procédure rigoureuse, comment s'articule une enquête, et aussi l'importance de chaque investigation dans une démarche cohérente. C'est une bonne expérience qui me permet d'avoir une vision globale de toutes les formes d'affaires. J'apprends que l'autorité que je dois exercer – sur des hommes souvent plus âgés et plus expérimentés que moi – ne peut s'établir que sur l'expertise et la reconnaissance.

Quand un jeune commissaire arrive à la tête d'un service, il doit avoir l'humilité et la modestie de reconnaître qu'il a encore à faire ses preuves pour être accepté comme chef. Faire ses preuves, c'est apprendre, et apprendre vite.

Je ne cherche pas à imposer mes idées d'entrée de jeu, je suis à l'écoute des propositions que me font les anciens avant de trancher et de prendre une décision. Généralement, ces décisions sont le produit d'un consensus. Par la suite, quand je suis devenu un chef de service

rodé, j'ai été amené à prendre des décisions contre l'avis de mes collaborateurs, mais c'était mon choix, et j'étais en mesure de le faire et de l'assumer.

Il faut dire aussi que, dans la police, le bouche-à-oreille fonctionne très bien : la réputation qui me précède quand j'arrive à Meaux joue beaucoup en ma faveur. Les quelques dossiers que j'avais traités pendant mon passage à Versailles avaient créé une rumeur positive. Les fonctionnaires de Meaux avaient entendu dire que le jeune commissaire qui arrivait était un gars dynamique qui écoutait les conseils, aimait faire son boulot, le faisait bien, s'investissait dans le travail et ne la ramenait pas. Ils étaient donc plutôt bien disposés à mon égard. Ça aide !

Michel Richardot, le directeur adjoint qui avait fait équipe avec moi lors de mon passage à Versailles, était un grand policier, issu de la préfecture de police, un des meilleurs chefs de service que j'aie rencontrés. Il m'avait impressionné par sa vision très judicieuse de la police, je m'entendais bien avec lui. Quand on l'a muté comme directeur à Lyon, je lui ai dit que j'aimerais le suivre et que, si un poste se libérait là-bas, particulièrement à la BRI, j'étais partant :

— Ne m'oubliez pas, appelez-moi.

Il m'appréciait beaucoup et il me l'a prouvé par la suite : en juin 1983, j'ai reçu un coup de téléphone m'annonçant que le poste d'adjoint à la BRI se libérait. « Si ce poste vous intéresse toujours, il est à vous », a ajouté Richardot.

C'est ainsi que je suis parti pour Lyon.

J'arrive à Lyon le 1^{er} septembre 1983. J'ai vingt-sept ans. Tout de suite, je suis intégré comme numéro 2 à la BRI qui est une unité hyperspécialisée. J'ai vingt-cinq à trente fonctionnaires sous mes ordres. L'équipe m'a accepté immédiatement, car, lors de mon stage à Lyon, j'avais participé à une enquête de banditisme où la BRI avait attrapé une équipe de braqueurs en flagrant délit. J'étais avec le groupe d'enquête et j'avais fait de la procédure. Les Lyonnais avaient pu se rendre compte que je ne ménageais pas ma peine et que je m'impliquais totalement dans le travail. Ils avaient constaté que j'aimais vraiment ce métier et que j'étais fait pour ça.

Les hommes sont donc contents de me voir arriver. Et, tout de suite, je me mets dans le bain.

Lyon est considéré à l'époque comme la capitale du hold-up. Il y a beaucoup de vols à main armée dans la région. C'est encore plus chaud qu'à Meaux. On vit la fin d'une ère, les gangs qui tiennent la ville se livrent une guerre sans merci. Les Vaccarizi contre les Nivois : à elles deux, ces familles contrôlent le secteur de la prostitution dans

toute la région. Quand j'arrive, la BRI vient d'arrêter toute l'équipe Vaccarizi, une quinzaine de voyous, pour attaque à main armée, proxénétisme, règlements de comptes liés au proxénétisme. Chez les Nivois, en face, il y a plusieurs frères dont René et Roger, les plus célèbres. Deux chez Vaccarizi, Daniel et Raymond, le chef du gang. Ce sont les têtes des réseaux. Ils sont assistés par les membres de leur équipe. La base de leur activité est le proxénétisme. Ces caïds font travailler des armées de femmes. Ils organisent ensuite des braquages de banques, de coffres. Leurs équipes sont parfaitement organisées et capables de faire des gros braquages au cours desquels tous les coffres, aux sous-sols des banques, sont éventrés et vidés.

Ils font beaucoup parler d'eux à cause des braquages spectaculaires qu'ils organisent et des règlements de comptes qui surgissent autour de leurs réseaux de prostitution. Après ces épisodes sanglants de la guerre des gangs, on retrouve des voyous criblés de balles ou carbonisés. Ce sont des gangs très violents. À mon arrivée, donc, les Vaccarizi sont sous les verrous et les Nivois pratiquement décimés. Tous ceux qui n'ont pas été arrêtés sont en cavale en Espagne. Raymond, le cadreur des Vaccarizi, s'y est réfugié et a été écroué à la maison d'arrêt de Barcelone. Un jour, du fond de sa prison, il a été attiré à une fenêtre par un coup de téléphone de sa femme (sans doute de mèche avec la bande rivale), et un sniper, un tueur engagé par les Nivois, lui a mis une balle en pleine tête.

Il y a encore quelques émules du gang des postiches qui prennent des employés de banque en otages et vont taper les coffres. Nous en avons pris deux en flag. Mais, en réalité, c'est le crépuscule des vieux dieux de la pègre lyonnaise. De jeunes équipes sont en train de monter dont les méthodes sont différentes.

Je découvre la surveillance permanente avec ses longs temps morts et ses journées où il ne se passe absolument rien. Les cibles de la police lyonnaise à l'époque sont essentiellement des gens identifiés comme membres d'équipes connues pour se livrer à des braquages à main armée.

La démarche d'une BRI est différente de celle d'un service d'enquêtes traditionnelles. Celui-ci intervient *a posteriori* : un fait criminel est constaté, on fait une enquête pour identifier le ou les auteurs. Tandis que la BRI identifie les malfaiteurs susceptibles de commettre un fait criminel et elle les suit pour aboutir à leur capture sur le terrain même du forfait. Arriver au fait criminel, au moment précis où il se commet : c'est la démarche qui a été la mienne pendant vingt et un ans. Le voyou est identifié par le renseignement, par le biais d'un informateur qui prévient le policier qu'une équipe est en train de préparer un braquage, par exemple. Le vrai travail commence à partir de là. Il est vrai que 60 % des affaires nous échapperaient sans

les informateurs. J'ai donc compris, dès mon arrivée à la BRI, l'importance de leur rôle.

Il y a aussi le cas d'un service d'enquêtes qui travaille à partir d'un faisceau de présomptions concernant telle ou telle équipe, mais qui manque d'éléments pour la confondre sur le fait criminel. On ne va pas la chercher, cette équipe, car on sait qu'on sera confronté à un mutisme total. Alors on travaille. La méthode BRI se met en route : surveillances lourdes sur les individus pour identifier les membres de l'équipe, voir s'ils ont un projet en route pour pouvoir les interpellier sur le fait. Arrêter un individu quand on n'a que des présomptions et pas de preuve, c'est l'échec assuré. Mieux vaut attendre pour le prendre en flagrant délit sur un braquage. Cela demande du temps et des moyens pour suivre les suspects et tisser autour d'eux un filet imparable.

Prenons un cas : avec des renseignements, nous travaillons sur un solitaire qui a été repéré en banlieue lyonnaise. Il loge dans une caravane parquée sur un terrain vague dans les hauteurs de Lyon. Un matin, on le prend en filature. Il part sur une moto volée. Nous le perdons à l'entrée de Lyon. Nous prévenons la salle de commandement de la sécurité publique : « Une moto nous a échappé, nous pensons que le conducteur de cette moto va commettre un braquage. Prévenez-nous si vous repérez un braquage avec une moto seule commis sur la banlieue lyonnaise. » Dix minutes après, on entend sur les ondes : « Hold-up, Caisse d'Épargne, rue d'Algérie, 1^{er} arrondissement de Lyon. Un employé tué par balles. Le malfaiteur prend la fuite sur une moto. » Notre moto !

Nous mettons à toute blinde le dispositif retour en place autour de la caravane et nous l'attendons. Nous le voyons arriver sur son engin. Nous l'attrapons. Il a sur lui l'argent volé et l'arme du crime. Nous l'avons interpellé dans l'heure. Mais tout le monde s'imagine que nous avons suivi le braquage, en planque devant la banque, que nous avons laissé faire et que nous avons arrêté le braqueur après. Nous n'étions pas devant la banque. Mais si nous n'avions pas perdu la moto, nous l'aurions suivie, nous aurions vu le braquage se commettre et probablement n'aurions-nous pas pu empêcher le braqueur de tirer sur l'employé. Si nous l'avions interpellé avant, nous aurions eu un cas de moto volée, et le braqueur s'en tirait avec une peine symbolique. Après des jours et des jours de travail... C'est le seul cas de mort au cours d'un braquage que j'aie connu à Lyon en vingt et un ans.

La logique du braqueur n'est pas celle du terroriste : la fonction du terroriste, c'est de créer la terreur, donc de tuer, de créer des victimes, de répandre le sang. Le travail du braqueur, surtout s'il est professionnel, c'est de prendre de l'argent, pas de tuer.

Mon époque est une époque où le banditisme est une affaire de

professionnels, pas une affaire de gamins agissant sous l'influence de produits stupéfiants.

J'ai été très critiqué dans la presse lorsque nous avons résolu un braquage en flagrant délit à Lyon. Il y a eu, avant ce haut fait, une campagne d'attaques à main armée extrêmement dures commises par des équipes de malfaiteurs professionnels, très déterminés, à des heures de grande affluence – 14, 15 heures –, dans le centre-ville, place des Jacobins, place de la République, place des Terreaux, des braquages extrêmement violents auprès de bijouteries, de bureaux de change, de banques. Ces voyous arrivaient avec des grosses BMW et fracassaient ces établissements devant des civils innocents. Il y a eu ainsi une vingtaine de braquages épouvantables sur une période très courte. Bien sûr, la population nous a mis en cause : « Que fait la police ? »

Elle a des informateurs. Sans eux, nous n'aurions rien eu. Ils nous ont donné deux orientations sur deux équipes. Nous connaissons l'adresse des box où les bandits entreposent leur matériel et les noms des malfaiteurs.

Nous avons pu ainsi organiser des surveillances, reconstituer l'équipe, et faire deux flags : le premier, cinq types, des Nord-Africains de vingt-cinq ou trente ans, quittant leur box avec une grosse Audi. Nous les voyons partir. Ils vont faire un braquage, c'est certain. Ils sont armés. Impossible de les arrêter. Nous ne connaissons pas leur destination exacte. Ils débarquent chez Audemars Piguet, dans le centre-ville, et ils fracassent la bijouterie à grands coups de masse, à la tronçonneuse, avec des fusils d'assaut pour impressionner. Ils sont très violents, mais ils ne tuent pas, ils mettent les fumigènes. Et ils s'arrachent et se dirigent vers un box. Pas celui dont ils sont partis, mais un autre, 100 mètres plus loin, dans une résidence voisine où j'avais mis des voitures d'observation. Ils rentrent dans ce sous-sol que nous n'avons pas identifié et ils ressortent par vagues successives. Nous parvenons à en arrêter trois sur cinq ; avec les armes, le butin et une disqueuse qui avait été utilisée sur pas mal de braquages dont celui du casino du Pharaon où la bande s'était introduite à 3 heures du matin. Ils avaient découpé les vitres blindées avec cet appareil. La limaille de fer que nous avons retrouvée sur la disqueuse vient des fenêtres du casino. Nous pouvons démontrer scientifiquement que les outils de ces braqueurs ont servi au casse du casino. Mais nous ne pouvons pas désigner avec précision les auteurs de ce braquage, malgré notre intime conviction : nos braqueurs et les casseurs du casino sont les mêmes.

Ces hommes vont bientôt passer en cour d'assises – et je m'attends à ce que nous soyons encore mis en cause pour nos

méthodes de travail dénoncées par certains avocats.

Deuxième équipe, même cas de figure : nous voyons partir d'un box de Villeurbanne que nous surveillons cinq hommes dans une grosse BMW. La veille, nous les avons vus garer une voiture volée dans une petite ruelle du quartier de la Croix-Rousse. Nous en avons déduit que cette voiture volée doit servir de véhicule relais pour un casse prévu dans ce secteur. Nous mettons donc en place un double dispositif : surveillance du box et observation large du centre-ville.

À 14 heures, les voyous sortent en trombe du box et déboulent avec leur BMW dans la rue de la République, une rue piétonne pleine de monde. Des familles font du lèche-vitrine en flânant ; les enfants avec leurs cornets de glace traînent devant les magasins de jouets, dévorent des yeux les gâteaux aux devantures des pâtisseries ; des badauds musardent. Une foule dense, tranquille et joyeuse. La voiture s'arrête. Les cinq hommes descendent. Deux d'entre eux restent en vigie avec leurs kalachnikovs, habillés en tenue de combat : combinaison noire et cagoule. À 100 mètres, la mairie. Ce jour-là, le ministre de la Défense est en visite officielle à Lyon ! Les policiers municipaux sont présents, en service commandé. La cible des voyous, un bureau de change, est à 300 mètres du commissariat. Les braqueurs savent parfaitement que la police peut intervenir à tout moment, et ils sont tous les deux campés avec ostentation sur la voie publique avec leurs kalachnikovs. Évidemment, les gens prennent des photos, filment la scène avec leurs portables. Nous aurons toutes les images que nous voulons !

Les hommes en cagoule vont chercher un otage à l'arrêt de bus voisin, ils le prennent avec eux devant la BMW. Pendant ce temps, les trois autres sont dans le bureau de change en train de faire leur braquage. Leur besogne achevée, ils tentent de s'éjecter, mais, pas de chance, les portes automatiques se referment. On peut les voir de la rue, ils découpent la porte à la disqueuse pour se dégager un passage. Ils ressortent sur la voie publique, repartent avec l'otage dans leur véhicule en arrosant la rue avec leurs pistolets-mitrailleurs. Un civil prend une balle dans la cuisse. Quelques mètres plus loin, ils relâchent l'otage et se dirigent vers la voiture volée qu'ils ont garée à proximité. Armés de leurs calibres, deux voyous montent dans le véhicule et s'éloignent. Les autres les rejoignent un peu plus loin et ils s'arrachent à grande vitesse. Impossible d'intervenir : les voyous ont leurs kalachnikovs, il y a plein de monde autour. Nous prenons des photos. Nous aurons même leurs visages, ils ont la cagoule relevée. Plus tard, nous les aurons tous les cinq. Pas tous en même temps, ils se méfient, mais les uns après les autres. Notre dossier est imparable : nous avons des photos, des rapports de surveillance. Sans aucun doute, ils sont les

auteurs du braquage. Nous les attrapons, l'un en Espagne, l'autre en Suisse, les autres en région lyonnaise. Tous reconnaissent leur participation au braquage, uniquement leur participation. Et, encore une fois, nous sommes vilipendés dans la presse : scandale, la police savait, ils ont laissé faire ! Le propriétaire du bureau de change a été le premier à hurler : ils ont laissé saccager ma maison ! Bien sûr nous avons identifié une équipe de braqueurs actifs. Nous savions qu'ils allaient faire un casse, mais nous ne savions ni où ni quand.

Mais imaginons que nous ayons arrêté les cinq hommes avant, au départ du box. Qu'avions-nous ? Cinq hommes dans une voiture volée. Le chauffeur va dire : « J'ai trouvé cette voiture avant-hier sur la voie publique. Les clefs étaient dessus, j'avais envie de faire un tour en BMW. J'ai pris la voiture, je suis parti avec. » Les quatre autres vont affirmer qu'ils ignoraient que la voiture était volée. Leur pote les a invités à faire un tour en BM, ils sont partis avec lui. Comment démontrer qu'ils avaient l'intention de faire un braquage ?

Notre objectif premier est d'éliminer de la société des gens qui ont fait du banditisme leur profession. En cour d'assises, je me heurte à tous les coups sur ce sujet aux avocats de la défense. Mais le fait est que, chaque fois, j'obtiens des condamnations maximales. Mes dossiers sont irréfutables.

Une autre histoire m'a encore valu d'être cloué au pilori par les médias, mais, une fois de plus, elle démontre l'efficacité de ma méthode.

Nous sommes en 2004, nous avons affaire cette fois à un braqueur récidiviste. Roland Redt, cinquante et un ans. Cet homme, je l'ai arrêté à trois reprises en flag de braquage depuis mon arrivée à la BRI. La première fois, j'étais stagiaire, je l'avais attrapé en flagrant délit de braquage et il avait été condamné à dix ans de prison. La deuxième, à Saumur : flag de braquage avec séquestration. La troisième, on l'avait arrêté du côté de l'Aube pour de sérieuses suspicions de braquage. Nous l'avions retrouvé chez lui avec 500 grammes de coke et il était retourné pour la troisième fois en prison.

Et voici que je le rencontre de nouveau.

Cette fois encore, nous avons des renseignements, nous travaillons sur une équipe de braqueurs qui dispose d'un box à Lyon. Nous surveillons ce box dans lequel se trouve un véhicule volé. Nous constatons qu'il est fréquenté par ces malfaiteurs que nous avons arrêtés à plusieurs reprises. Revoir mon « ami » Redt en pleine activité ne m'étonne pas : c'est un irréductible qui ne sait rien faire d'autre. Je le vois arriver au box avec un certain Pierre Théron, une autre vieille connaissance de la police, un ancien proxénète d'origine parisienne, et

Billotet, un gitan qui ne nous est pas inconnu. Manifestement, ces gars préparent quelque chose. La spécialité de Redt a toujours été les bijoutiers. Il adore les bijoux et les bijouteries. À Saumur, quand nous l'avons attrapé pour la deuxième fois, c'était un braquage chez un fabricant de bijoux. Le butin avait été de 8 millions de francs, un sacré paquet de pognon.

Nous suivons les voyous et ils nous amènent à plusieurs reprises à Chabeuil, un petit village sur les contreforts du Vercors. Un jour, nous les voyons partir avec des sacs. Ils vont faire un tour d'observation dans la zone industrielle de Valence, puis ils vont se perdre dans les chemins de terre qui mènent à Chabeuil. Nous ne savons pas ce qu'ils mijotent. Je place des policiers devant le box de Lyon, leur point de départ, pour être sûr de les cueillir au retour de leur équipée. Et, avec cinq hommes, nous passons la nuit à surveiller la petite rue qui vient de Chabeuil et débouche dans la banlieue de Valence.

À 7 heures du matin, nous voyons arriver la voiture volée, une 406 coupé, suivie par une grosse Mercedes immatriculée dans le 26. Pour moi, ça sent la séquestration. Nous faisons immédiatement identifier le véhicule : il appartient à un certain monsieur Agrail, directeur d'une société d'affinage de métaux précieux située dans la zone industrielle de Valence, celle-là même que nous avons vue repérer par les bandits.

Nous suivons les deux voitures qui nous amènent à l'usine d'affinage de métaux. Une fourgonnette, aménagée en véhicule de planque (la vitre arrière est occultée au blanc d'Espagne), attend devant l'usine. Un complice en bonnet de laine et gants est posté devant. Nous regardons les malfaiteurs pénétrer dans l'immeuble accompagnés d'un homme visiblement sous contrainte. Nous ne faisons rien. Nous préférons attendre que ça sorte. Au bout d'un moment, nos hommes arrivent, remplissent le coffre de la 406 avec des sacs lourdement chargés et ils partent avec les deux voitures en convoi. Nous les suivons et nous les perdons à la sortie de Valence. Ce n'est pas grave, car nous partons les attendre au box. Une heure après, nous voyons arriver la 406 avec les quatre voyous. Et là, on les attrape. Je ne vois pas le bijoutier. J'appelle alors les collègues de la police judiciaire pour les prévenir qu'un homme, probablement ligoté et bâillonné, est séquestré dans l'usine à Valence.

Dans le coffre de la voiture, nous trouvons le butin, les fusils d'assaut. Tout ! Nous les interpellons tous les quatre : Redt, Théron, Billotet, et Georges Bertelonne, un homme que j'avais interpellé quelques années plus tôt sur un convoi de go fast pour trafic de stupéfiants. On avait retrouvé 450 kilos de haschich en sa possession et il avait pris douze ans. Il venait d'être relâché, il était en conditionnelle. Ça m'a fait de la peine pour lui : c'était pas un

méchamment. Juste la faute à pas de chance, le pauvre.

Au cours du procès, les avocats de la défense se sont déchaînés contre nous, pour changer. Roland Redt avait un mandat d'arrêt pour exécution de peine ; Théron et Billotet étaient tous les deux sous le coup d'un mandat d'arrêt. Trois sur quatre de ces malfaiteurs étaient recherchés par la justice. Nous avons donc mis sous surveillance trois dangereux malfaiteurs identifiés et recherchés par la police, et nous ne les avons pas arrêtés. Nous aurions pu éviter cette séquestration, et nous ne l'avons pas fait.

J'ai dû expliquer une fois de plus que j'avais attendu d'avoir la bande au complet et en pleine action pour la mettre définitivement hors d'état de nuire. Les conditions de la surveillance ont été difficiles : deux fois, nous avons pu voir Redt, mais dans des conditions où nous n'avions rien pour l'interpeller. Deux fois aussi, nous avons pu observer Théron et Billotet, ils étaient chaque fois seuls. Nous avons attendu de pouvoir les attraper tous les trois, ensemble et dans des circonstances nous permettant une interpellation sécurisée. Lorsqu'ils se sont réunis pour monter au braquage, nous avons pu les prendre dans de bonnes conditions.

Je n'ai aucune envie de faire prendre des risques inutiles aux civils. Mon but est d'attraper les malfaiteurs. Et de les coincer pour de bon.

J'ai arrêté Roland Redt trois fois, Bertelonne deux fois, Théron a des antécédents judiciaires lourds. Comment les mettre hors d'état de nuire à la société ? Je ne le répéterai jamais assez : je ne connais que le flagrant délit qui permette d'obtenir des peines sévères et incontestables.

Pendant l'audience, le directeur d'usine qui a été séquestré par la bande se trouve derrière moi, il entend tout ce débat. Je crains qu'il ne se retourne contre moi, suite aux sévices qu'il a subis et que nous n'avons pas empêchés. Mais il a bien compris le sens de notre action. Et il a prononcé une phrase décisive :

— Ces hommes qui sont là, ces malfaiteurs, ils avaient leur libre arbitre. C'est eux qui avaient décidé de commettre cet acte. C'est eux qui ont commis une agression.

Nos braqueurs récidivistes ont pris vingt ans de taule.

Dès mon arrivée à Lyon, je comprends que j'ai changé de métier : de chef d'antenne, je suis devenu le chef de la BRI, la brigade spécialisée contre le banditisme, responsable d'une unité d'enquêtes multiples aussi bien criminelles que financières, avec un secrétariat et une structure de gestion. Je suis souvent en représentation à la préfecture, au tribunal, dans les palais de justice. Je n'ai pratiquement plus aucune contrainte procédurale. Je dispose de moyens matériels exorbitants : des voitures de grosses cylindrées, des voitures de marques étrangères. Moi, tout jeune commissaire de police, je suis impressionné par cette écurie de voitures allemandes ou italiennes qui servent uniquement à la filature.

Il faut bien l'admettre, la BRI a des moyens hors normes par rapport aux services traditionnels de police.

À la BRI, il y a trois groupes opérationnels de sept fonctionnaires, et un groupe technique chargé essentiellement des écoutes et de l'entretien du matériel logistique. Celui-ci sera de plus en plus sophistiqué et prendra de plus en plus d'importance.

Chaque groupe opérationnel est équipé de cinq voitures légères, d'un véhicule de surveillance et d'une moto, et chacun dispose de ses moyens propres pour travailler ses dossiers. Chaque groupe a en moyenne deux à trois dossiers en charge. Sur le terrain, il est essentiel de pouvoir tourner et évaluer la durée ainsi que la fréquence des surveillances. Car une planque qui se fait repérer est une planque perdue. Une fois le travail préalable achevé et dès qu'un groupe sent que l'équipe sous surveillance va passer à l'action, il fait appel aux autres, et les trois groupes s'associent pour poursuivre l'opération. Le quatrième groupe est beaucoup plus réduit. Il est en charge des écoutes, notamment.

En droit, il y a deux types d'écoutes : l'écoute judiciaire ordonnée par un magistrat, qui donne lieu à des retranscriptions strictes et qui peut être utilisée comme élément de preuve dans une procédure. Et l'écoute administrative ou GIC (Groupe interministériel de contrôle), qui relève de l'autorité administrative, c'est-à-dire du cabinet du Premier ministre. C'est lui qui donne l'autorisation pour ces écoutes. Celles-ci sont extrêmement réglementées et sont gérées par des

militaires. Nous avons des fonctionnaires assignés à une enceinte militaire et qui procèdent à ce genre d'écoutes. On ne peut pas utiliser les écoutes administratives comme moyen de preuve. Même si un malfaiteur dit : « J'ai tué Untel », l'écoute administrative ne peut en faire état dans un cadre légal. C'est juste de l'information qui sert de support au travail de terrain.

Je reste un an et deux mois adjoint, à prendre la mesure du terrain, avant d'accéder au poste de chef de la BRI. J'apprends le métier avec le chef qui m'a accueilli, Daniel Guichot, et je suis resté aux commandes de la BRI de Lyon pendant vingt et un ans, donc, je l'ai dit.

Les fonctionnaires de la BRI sont hypermotivés et ne tiennent aucune comptabilité de leurs heures de service. Ils sont complètement investis dans leur travail, un véritable travail de chasse. L'ambiance est plutôt décontractée : tout le monde est en jeans, blouson, santiags ou en short même, l'été. Contrairement à ce que notre tenue vestimentaire pourrait laisser penser, nous sommes des flics de réflexion et de discernement, nous ne sommes pas des cow-boys prêts à sortir l'arme à tout bout de champ. Je l'ai déjà dit, notre façon de nous habiller a une raison : nous ne devons pas détonner dans le milieu ambiant, celui que nous devons surveiller. Notre apparence est plus proche de celle des voyous que nous combattons que de celle du policier telle qu'elle est gravée dans l'imagerie populaire. Nous ne ressemblons ni à Maigret ni à James Bond. Et cela a donné lieu à un vrai quiproquo. L'habit faisant le moine, dans la tête des journalistes et des auteurs de romans policiers, il n'en faut pas plus pour donner naissance au mythe du flic-voyou.

Je tiens à faire ici un sort à cette image du flic-voyou telle qu'elle a été popularisée par le cinéma. Dans des films récents, qui ont toute l'apparence du réalisme, on voit souvent un flic s'envoyer une ligne de coke ou tirer sur un pétard : je n'ai jamais vu un fonctionnaire de police à la BRI de Lyon user de stupéfiants, même de manière récréative. Jamais. Je m'inscris en faux contre l'image de la police véhiculée par *Braquo*, le feuilleton d'Olivier Marchal. C'est une vision complètement surréaliste de la police. *Braquo*, c'est de la fiction totale. Toutes ces années à la BRI de Lyon, sur le terrain, avec des hommes qui avaient une vie familiale normale, et pendant tout le temps de mon service à la tête de la BRI, je n'ai jamais été dans une boîte de nuit lyonnaise, de peur d'être identifié et reconnu comme chef de la BRI par les voyous que je prends en filature pendant la journée. Jusqu'en 2004, je ne connais pas la vie nocturne lyonnaise. Cette image du flic fêtarde et corrompu nous a tellement collé au corps que j'ai dû prouver que je n'étais pas cocaïnomane. J'ai subi, lors de ma détention, des examens toxicologiques très poussés : l'ADN, les

cheveux, la totale. Les enquêteurs étaient persuadés que j'étais un consommateur de produits stupéfiants. Bien sûr, ils n'ont pas pu le prouver, puisque jamais je n'ai fumé un joint ni respiré la moindre poussière de cocaïne. Les voyous ne me connaissent pas physiquement – sauf ceux qui sont venus me voir en cour d'assises quand je déposais ou ceux que j'ai arrêtés.

Je suis de plain-pied dans mon nouveau rôle. Et, au fil du temps, je prends conscience de ce métier, différent de tout ce que j'ai fait jusqu'à présent, que j'ai appris à aimer.

Dès mon arrivée, l'unité a en charge une enquête sur la localisation d'un évadé, Pierre Balestrieri, un malfaiteur originaire de la banlieue qui a une équipe organisée autour de lui et qui s'est évadé de la maison d'arrêt de Lyon. La BRI de Lyon a localisé un box, à Villeurbanne, à l'intérieur duquel se trouve un véhicule volé avec un arsenal – le matériel de cette équipe. J'apprends tout de suite que j'aurai à faire un travail de terrain avec des moments de grande solitude, avec des journées entières de surveillance statique, dans un véhicule en attente d'un mouvement à partir du box.

Nous nous installons dans un local pour effectuer des surveillances – une école, fermée, puisque nous sommes en juillet. La surveillance s'exerce vingt-quatre heures sur vingt-quatre, par roulement. Nous avons divisé la brigade en quatre groupes et nous faisons des tournées de huit heures, jours fériés et week-end compris. Pendant huit heures, nous sommes enfermés dans un véhicule à l'affût. Deux mois durant, je me suis retrouvé dans l'habitable d'une voiture, à manger des sandwiches et à tenter de comprendre comment fonctionne cette bande. C'est alors que j'ai vraiment appris la patience et la vigilance. En effet, lorsque le véhicule sort du box, il faut être réactif. Ce n'est pas évident lorsqu'on est resté des jours et des jours à contempler le vide, l'immobile. Dès que l'observateur annonce : « Le véhicule va sortir ! », il faut bouger dans la seconde.

Le dispositif comprend six voitures éparpillées sur le secteur, prêtes à engager une filature, et il y a deux personnes dans l'école qui sont remplacées toutes les quatre heures. Nos voitures sont équipées d'un système radio très performant. J'ai une R5 Turbo, banalisée en voiture simple. Cette voiture passe bien, on ne la remarque pas – à propos, les voitures de la BRI n'ont pas de climatisation...

J'ai voulu faire de la brigade une force d'initiative. Aujourd'hui, on demande aux fonctionnaires de la brigade d'être des Musclor, des types qui font des interventions, qui vont faire irruption dans des lieux pour interpellier des malfaiteurs. Je la conçois autrement. Pour moi, elle est un instrument qui permet de connaître le milieu, de rapporter

des renseignements, de créer des affaires et de les amener toutes ficelées au service d'enquêtes.

À mon arrivée à Lyon, il y a à la BRI des fonctionnaires qui connaissent parfaitement leur terrain et dont la mission est d'établir des contacts avec les informateurs. Ce sont en général d'anciens policiers bien intégrés à la vie lyonnaise qui ont une profonde connaissance du milieu. Ceux-là fréquentent les établissements de nuit et connaissent des voyous. Ils obtiennent ainsi des renseignements. On ne peut pas dire, même dans ces cas, qu'il existe une osmose entre les deux milieux. Fréquentation ne veut pas dire osmose. Et surtout, ce sont des cas particuliers : trois ou quatre policiers qui entretiennent des relations avec les informateurs, et c'est suffisant. Chaque informateur apporte en moyenne deux informations par an. Quatre hommes qui apportent des informations fiables, cela signifie huit équipes de braqueurs dans l'année : cela nous donne une belle année !

Il est inutile d'avoir une multitude d'informateurs, il faut en avoir des bons, des vrais, pas des gars qui balancent occasionnellement ou parce qu'ils veulent négocier une réduction, voire une remise de peine, mais des informateurs permanents, structurels, avec qui il existe des relations de confiance ou d'amitié. Ceux-là ne fonctionnent pas forcément à la rémunération financière. Le meilleur informateur, celui avec lequel il y a moyen d'établir des relations de confiance stables, c'est le voyou qui s'est rendu compte que le milieu dans lequel il évolue est un milieu où il n'existe aucune solidarité. C'est un homme qui a été trahi à un moment donné par ses copains. C'est quelqu'un qui n'a plus confiance et qui se sent menacé.

Dans les années 1990, la Direction centrale de Paris a commencé à accorder des primes, c'est-à-dire de l'argent en espèces, aux informateurs, uniquement pour les affaires de stupéfiants. Ces primes sont variables selon l'importance des affaires. Nous avons eu des informateurs qui nous ont apporté de grosses affaires de stupéfiants de l'ordre de la tonne de cannabis, je leur ai donné jusqu'à 7 briques de prime (anciens francs). À l'époque, c'est exceptionnel. Aujourd'hui, l'information est encadrée par des textes, avec des contraintes assez rigides. Il faut que l'informateur soit inscrit au Service central des sources. Pour le rémunérer, le policier devra faire une demande de rémunération de prime d'informateur qui passera par différents canaux pour arriver à Paris. C'est le Service central qui décidera de la somme à attribuer en fonction de l'affaire, de la personnalité des malfaiteurs interpellés et de la quantité de drogue saisie. Cette somme sera remise en espèces et dûment accompagnée d'un bordereau qui devra être signé par l'agent traitant, par l'informateur et par un autre fonctionnaire de police témoin, afin de garder une traçabilité de cette rémunération. Le bordereau sera renvoyé à Paris et archivé.

Pour garantir l'anonymat des informateurs, un dispositif a été mis au point : le service qui traite l'informateur va le faire immatriculer. Mais le Service central des sources, à Paris, qui centralise toutes les immatriculations d'informateurs, ne reçoit que les deux premières lettres du nom, les deux premières lettres du prénom et la date de naissance de l'informateur. À partir de ces éléments, le service lui attribue une immatriculation. Cette immatriculation ne comporte pas le nom de l'informateur, mais elle permet de contrôler si la même personne n'émarge pas à plusieurs services. C'est seulement après avoir été enregistré que l'informateur peut avoir accès aux primes.

Le Service central des sources est financé par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT – aujourd'hui MILDECA, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) qui récupère tous les biens saisis à l'occasion des affaires de stupéfiants. En 2010, la MILDT avait donné 2 millions d'euros au Service central des sources pour rémunérer les informateurs au niveau national. C'est donc l'argent de la drogue – et pas l'argent du contribuable – qui sert à financer le renseignement. Ce qui, quand même, a un côté moral.

La méthode qui consiste à rétribuer un informateur en tout ou en partie avec des produits stupéfiants a existé de tout temps. C'est une chose que j'ai pratiquée et qui m'est reprochée aujourd'hui. Mes informateurs ont toujours été des gens qui participent à des réseaux. Ils ne sont pas des trafiquants. Ils sont soit des fournisseurs de matériel, soit des hommes de confiance à l'intérieur d'un réseau, des hommes-ressources à qui les voyous font appel pour trouver un box ou des voitures, par exemple. Le policier qui arrive à recruter un informateur spécialisé dans la logistique, celui qui fournit les braqueurs en grosses BMW ou en Porsche Cayenne, est le roi du pétrole ! Car ce fournisseur, après avoir volé le véhicule, et avant de la filer au trafiquant, va la donner au policier qui va l'équiper. Il sera ainsi possible de localiser un lieu de stockage, un box, un entrepôt. Les balises intelligentes dont on dispose aujourd'hui sont vraiment fines et très difficiles à détecter.

Parmi les informateurs qu'on rétribue avec de la drogue, il y a en premier lieu celui qui ne veut pas entendre parler de l'immatriculation. Il y a ensuite celui qui est immatriculé mais pour qui la prime allouée est ridicule par rapport aux risques qu'il prend ou aux investissements qu'il fait : à un informateur qui donne un réseau qui trafique 1 tonne, 1,5 tonne de shit – ce qui représente au bas mot 2 millions d'euros –, il est difficile de présenter une prime de 15 000 euros. Le plus souvent, pour donner un renseignement pareil, l'informateur a eu à se déplacer plusieurs fois en Espagne, au Maroc. Parfois, il a dû acheter une participation de 50 kilos sur la cargaison

pour savoir quand le convoi partirait, quand et où il serait livré. Il n'est pas imaginable de lui allonger une si petite somme. Il faudra étoffer la prime. De plus, la prime officielle ne vient que sanctionner une affaire résolue. Comment financer les frais préalables de l'informateur ? Nous n'avons pas ces moyens financiers. Le plus simple est de financer ses frais par des produits. Il faut donc faire des prélèvements sur le butin lorsqu'on démantèle un réseau : on peut le faire dès la réception, c'est-à-dire avant de compter la drogue, on enlève un ballot (15-20 kilos) ou quelques kilos dépendant de l'usage prévu. Ce ballot n'étant pas comptabilisé, il n'apparaît pas au niveau de la saisie. Il existe une autre possibilité : une fois que la drogue est saisie, elle est incinérée. Avant de l'envoyer au feu, on peut faire une ponction et mettre de côté une certaine quantité de drogue en fonction de ce qu'on estime devoir comme service à l'informateur, quand on sait ce qu'il a investi, ce qu'il a perdu, et surtout l'importance de la prise qu'on va faire grâce à lui.

Ce genre de rétribution se fait hors de tout circuit, dans la plus grande discrétion, et on ne le fait qu'avec quelques fonctionnaires triés sur le volet, souvent les agents traitants, qui ne vont en parler sous aucun prétexte. Ce sont des opérations extrêmement secrètes. Et cela n'arrive pas souvent. Mais seulement quand l'affaire a une certaine dimension et que l'informateur le mérite vraiment.

Nous ne traitons pas non plus une foule d'informateurs. Moi, je n'ai eu que deux, voire trois informateurs de haut niveau que j'ai gardés pendant des années à la police judiciaire. Au sein de la BRI, il n'y a que trois ou quatre fonctionnaires – sur les quarante que compte le service – qui font du recrutement et ont des informateurs.

J'ai eu un principe toute ma vie : ne jamais donner de cocaïne ni aucune autre drogue dure à un informateur. Jamais. Jamais de drogue dure. J'ai toujours négocié avec du shit. Le shit est, bien entendu, un stupéfiant, mais il ne provoque pas d'overdose, tandis que la cocaïne, on ne sait jamais ce que contient ce produit et il peut provoquer la mort. À Lyon, les gros réseaux de trafiquants se fournissent surtout au Maroc et en Espagne où ils ont des têtes de pont. Les saisies importantes, c'est le haschich. Aujourd'hui, pratiquement tous les trafiquants qui se sont fait prendre dans des convois de shit se sont reconvertis dans la coke qui rapporte des sommes astronomiques : 1 kilo de cocaïne vaut entre 30 000 et 40 000 euros, c'est facilement dissimulable, facilement échangeable. Pour faire le même deal avec du shit, il faut entre 10 et 15 kilos, c'est une manipulation plus risquée. De nos jours, la cocaïne a envahi le marché qui est carrément suralimenté. Le gramme de coke se vend donc de moins en moins cher. Maintenant, la dose de cocaïne est devenue abordable, elle se vend entre 50 et 60 euros. Quant à l'héroïne, on a constaté une

modification de la consommation : c'était un marché très marginal, car les consommateurs se l'injectaient par seringue. Désormais, ils la sniffent. Il y a un nouveau produit qui vient des Pays-Bas qui s'appelle la « seven ». C'est de l'héroïne coupée à 7 %. Ce produit se vend très peu cher : le kilo de « seven » est à 3 000 euros. C'est le prix de 1 kilo de shit de bonne qualité. La consommation d'héroïne s'est beaucoup développée à Lyon. On a fait des saisies de plus de 100 kilos sur un seul go fast. C'est un phénomène nouveau. Nous avons vu le banditisme se reconvertir progressivement dans les années 1990. Et les trois produits phares sont le shit, toujours en tête, la cocaïne et, plus récemment, l'héroïne.

Quand un informateur communique un renseignement à son agent traitant, il doit toujours trouver une grande disponibilité. Il faut répondre à toutes ses sollicitations. S'il m'appelle par exemple à 23 heures pour me dire : « Michel, viens me voir, j'ai un truc important à te dire », je dois pouvoir me lever et y aller sur l'instant. Les rendez-vous ont toujours lieu dans des endroits isolés. Moi, j'utilise beaucoup les parkings des supermarchés qui sont des lieux anonymes. Souvent, le lieu du rendez-vous est fixé une fois pour toutes, on ne le répète plus au téléphone : si Untel vous demande de venir le voir, on sait où aller. Ma grande préoccupation a toujours été la sauvegarde de l'anonymat de l'informateur. Car, pour nous, il est un auxiliaire indispensable dans la lutte contre le grand banditisme. Nous avons besoin de sa confiance. Donc nous avons mis au point un système de protection : lorsque l'informateur nous donne un renseignement, c'est toujours sur une personne qu'il connaît. Notre travail consiste à mettre cette personne sous surveillance de la manière la plus discrète possible et d'identifier ainsi d'autres membres du réseau que l'informateur ne connaît pas. Nous lançons ensuite notre procédure sur une personne du réseau que nous avons identifiée et qui n'a aucun lien avec l'informateur. Cela demande parfois des semaines de travail préalable, et ces surveillances ne sont jamais actées, personne n'en entend jamais parler. Si j'ai gardé mes informateurs tellement longtemps, c'est que mes constructions procédurales étaient telles que les voyous ne s'étaient jamais doutés de l'identité de mes sources. Si l'informateur se sent en confiance et protégé, il donnera souvent des informations par amitié, sans demander de rémunération.

Dans les affaires de drogue de haut niveau, c'est toujours le renseignement qui est à la base des captures. Même les douaniers ont des informations quand ils opèrent une saisie. S'ils vont fouiller une voiture sur mille, c'est qu'ils savent avant ce qu'ils vont trouver. De même, les go fast ne sont interceptés qu'après un gros travail de surveillance ; 70 % des affaires de grand banditisme ou de réseaux

internationaux sont amenés par des informateurs qui ont infiltré des réseaux ou par des policiers étrangers qui donnent un élément. Sans informateur, pas d'affaires de stup.

Le travail de la BRI est de s'intéresser aux malfaiteurs. C'est la personnalité du malfaiteur qui fait l'activité de la BRI. Si un malfaiteur d'envergure fait du braquage, il nous concerne, s'il fait du trafic de stup, ce sera pour nous, s'il fait de la fausse monnaie ou du trafic de voitures, nous serons à ses trousses. Nous travaillons en association avec les autres services : moi qui suis de la police judiciaire, je côtoie tous les jours en réunion le chef de la brigade des stup, le chef de la brigade de répression du banditisme, le chef de la brigade criminelle. Quand j'ai une information concernant un chef de réseau qui prépare un voyage du Maroc avec un semi-remorque aménagé et équipé d'un faux plancher, c'est une information que la brigade des stup n'a pas. Nous avons les moyens de traiter notre dossier, la brigade des stup n'en aura pas forcément le temps ni les moyens.

La BRI est exonérée de tout l'aspect procédural. Les stup doivent s'occuper de la procédure, de la commission rogatoire, des enquêtes à rallonges, des vérifications tous azimuts. Nous, nous agissons en amont, et notre boulot se termine quand est arrêtée l'équipe de malfaiteurs. Alors que le temps et les hommes de la brigade des stupéfiants sont bouffés par ces servitudes administratives, nous avons toute latitude de nous consacrer au quotidien, jour après jour, à la traque. Nous arrêtons les malfaiteurs et nous les remettons à un service d'enquêtes : quand il s'agit d'hommes qui ont fait du vol à main armée, nous les livrons à la brigade de répression de banditisme, si ce sont des trafiquants de stupéfiants, nous les rendons à la brigade des stup, si ce sont des trafiquants de fausse monnaie, ils vont à la brigade financière. Nous remettons nos procès-verbaux de surveillance, et les services concernés prennent le relais. Nous travaillons en association. Il est indispensable d'avoir des réseaux de relations entre les différents secteurs, car notre travail sera poursuivi par les services spécialisés. Il est impensable que nous fassions notre travail en confiance sur une équipe de trafiquants de drogue et que, du jour au lendemain, la brigade des stup les reçoive sans préavis. Nous les tenons informés, même si cela doit parfois créer des frictions : nous avons une liberté totale d'action alors que les autres services croulent sous les procédures et la paperasse.

Nous avons localisé une grosse équipe en banlieue. Elle nous donne du fil à retordre, car ces voyous sont très prudents. En réalité, ils mettent littéralement la ville de Lyon en coupe réglée. Une fois tous les quinze jours, ils font un gros braquage : ils restent une demi-heure dans une banque et la laissent vide. Des grands calibres avec des pedigrees impressionnants, dont Minoz, le chef de cette bande, un malfaiteur chevronné. Nous les avons localisés, mais nous n'arrivons pas à les visualiser. Ils sont rusés et échappent constamment à notre surveillance. Ils partent à l'aube, rentrent en pleine nuit ; ils sont incrustés dans les cités de La Duchère, difficiles à surveiller de manière durable. Bref, ils nous tiennent en échec.

À la fin des années 1980, nous avons mis en place, avec le Crédit Agricole, un système de sécurité. Lorsqu'une banque est attaquée par des malfaiteurs, s'il s'agit d'une attaque éclair, nous n'avons pas de moyen de riposte policière efficace, mais lorsque les malfaiteurs demandent l'ouverture retardée des coffres, nous avons généralement trente minutes pour être avisés et mettre en place un dispositif.

Nous avons donc reçu une alerte venant de la société de télésurveillance de la succursale du Crédit Agricole de Charbonnières, nous annonçant : « Braquage en cours, temporisation, vingt minutes. » Trois individus armés sont à l'intérieur de la banque. Quand il y a une contrainte, on ne peut pas avoir accès immédiatement aux coffres importants, il y a une temporisation : après trente minutes, les coffres s'ouvrent. Avant ce délai on ne peut pas y accéder. Cela a été couplé à un système d'alarme silencieuse relié à la télésurveillance.

Cette alerte tombe bien, car l'équipe qui travaille sur le dossier Minoz est dans le secteur, La Duchère n'étant pas très loin de Charbonnières. Nous mettons donc rapidement un dispositif en place. Il faut savoir que, en général, seuls des malfaiteurs aguerris sont capables d'affronter le système de sécurité avec temporisation, car il faut avoir un certain culot pour maîtriser la situation pendant trente minutes et contrôler, sous la menace d'une arme, les employés, les vigiles, les clients, ceux qui sont à l'intérieur de la banque, ceux qui arrivent.

Nous, à la BRI, nous avons des règles rigoureuses à suivre : il

n'est pas question pour la police d'intervenir en cours d'action, le braquage est en train de se faire, nous ne pouvons pas l'empêcher, nous ne faisons encore rien. Il n'est pas question de provoquer une fusillade ou une prise d'otages. On laisse faire le braquage et on attend que les malfaiteurs sortent. On engage alors une filature pour essayer de les interpeller. Généralement, quand nous arrivons sur le terrain suite à une alarme de banque, nous ne connaissons pas les individus, nous ne pouvons pas évaluer leur dangerosité.

Nous arrivons sur les lieux, je place mes véhicules en dispositif éclaté, assez loin de la banque de manière à pouvoir anticiper les directions. Un policier seul est en vue de la banque pour observer l'action et nous donner des indications. Les braqueurs sont à l'intérieur et regardent de temps en temps par les vitres pour voir si la voie est libre. Une grosse Mercedes est garée devant la banque, dans la rue Charbonnières. Elle bloque la circulation. Cinq à six voitures sont derrière et klaxonnent. Le chauffeur de la Mercedes quant à lui, cagoulé, attend calmement derrière son volant.

Nos braqueurs sortent de la banque grimés et postichés, avec leur butin. Nous ne savons toujours pas à qui nous avons affaire. Ils sont accompagnés par le directeur du Crédit Agricole. Et, au lieu de se diriger vers la Mercedes, à pied, ils vont à la Caisse d'Épargne qui est à 10 mètres du Crédit Agricole, et ils font un second braquage, avec le banquier en otage. Là, ce n'est plus du culot, c'est de l'audace ! Il est 10 h 30, il y a du passage, des témoins qui assistent, éberlués, à la scène. Le deuxième coup est un braquage éclair. Ils prennent leur butin et ils s'arrachent en voiture avec le directeur du Crédit Agricole. Notre dispositif éclat fonctionne, la Mercedes est prise en filature et roule vers les hauteurs de Charbonnières en direction de Lacroix-Laval. Après 1 kilomètre, le directeur est éjecté. Plus d'otage : les conditions d'intervention vont en être grandement facilitées. La Mercedes s'arrête sur un parking. Le véhicule volé qui a servi au braquage est abandonné là, et les voyous repartent dans une Golf. Nous sommes en pleine campagne. Pas question d'intervenir. Nous reprenons notre filature. Nous les suivons ainsi pendant 30 kilomètres, jusqu'à Vienne. Deux de nos véhicules sont passés devant la voiture des braqueurs et ralentissent progressivement le train. Nous suivons. Ils sont pris en étau. Mais ils ne se doutent toujours de rien. Ils sortent de la ville et s'engagent sur une départementale. Là, je donne le signal, nous entourons le véhicule et nous les attrapons. Ils sont tous les trois plaqués à terre, encore grimés. Quand nous leur enlevons leurs masques, nous nous apercevons que nous avons attrapé l'équipe sur laquelle nous travaillons depuis des jours et qui nous a faussé compagnie durant la nuit dans le secteur de La Duchère. Ces braqueurs ont pris de l'assurance au cours de leur action : ils ont

commencé par des braquages éclairs, et puis ils se sont rendu compte que, s'ils obtiennent l'ouverture des coffres, l'opération est plus juteuse. Ils se sont donc organisés, et là nous les avons coincés avec un butin de 40 briques (anciens francs).

Encore une histoire de braqueurs : le chef de l'équipe que nous avons mise sous surveillance s'appelle Philippe Fauvet. Cette bande fait des hold-up à répétition et nous donne beaucoup de mal.

Un soir, nous avons une alerte d'une télésurveillance : braquage en cours. Nous nous rendons immédiatement sur place et installons notre dispositif habituel : nos voitures placées discrètement autour de la banque, sur les axes de sortie.

Nous voyons les malfrats en train de braquer à l'intérieur de la banque. Ils sont accompagnés du directeur qu'ils tiennent sous la contrainte de leurs armes. Le braquage a eu lieu après la fermeture. Nous comprenons que le directeur a été suivi jusqu'à son domicile, enlevé et reconduit à la banque. En ouvrant avec ses clefs, cet homme a sans doute effectué une manipulation qui a permis à la télésurveillance de détecter l'agression en cours. C'est ainsi que nous avons été avertis et que nous sommes sur place.

Le directeur a déjà mis la temporisation en route quand nous arrivons. Les braqueurs attendent que la demi-heure soit écoulée. Ils ramassent ensuite leur butin et sortent tranquillement après avoir enfermé le directeur à l'intérieur de la succursale.

Le butin de ce braquage est de 30, 40 millions de centimes, soit environ 50 000, 60 000 euros, ce qui est un très bon coup pour des malfaiteurs qui font plusieurs braquages dans un même mois. Chaque fois qu'il y a un braquage à temporisation, le butin est supérieur à 50 briques (anciens francs). Toutes les réserves de la banque sont dans ces coffres de service. Il n'est pas rare que les prises soient de 100 000 euros. Cela suppose que les braqueurs aient une certaine envergure, comme on l'a dit : rester calmement à attendre la temporisation – trente minutes –, cela demande un sang-froid et une maîtrise dont seuls sont capables des voyous expérimentés, des pros.

Nos braqueurs sortent donc de la banque, cagoulés, nous les voyons monter dans un véhicule et partir à fond de train. Nous les suivons jusqu'à un Novotel à la périphérie de Lyon. Ils y prennent un véhicule relais. Le temps de mettre en place un dispositif, nous suivons ce véhicule relais en direction de Grenoble, jusqu'à une aire de service à mi-chemin. Là, nous braquons les trois individus. Ils sont encore grimés. Nous les interpellons.

Un super flag.

Une autre affaire qui n'est pas un braquage de banque, mais qui a

eu un certain retentissement. Elle implique une grosse équipe de malfaiteurs lyonnais qui a braqué la société de métaux précieux Rey-Coquais. Cette équipe a séquestré la famille pendant tout le week-end, s'est fait conduire à l'usine et a dérobé 100 kilos d'or en filaments, conditionné pour être livré à des bijoutiers. Un butin énorme.

Par ailleurs, suite à un renseignement, à la BRI, nous sommes en surveillance sur un malfaiteur, David Lévy, un professionnel un peu multicarte qui travaille dans le recel, entre autres. Nous ne sommes pas parvenus à mettre au jour les projets de cet homme.

La BRB, qui travaille sur l'affaire Rey-Coquais, n'arrive pas à identifier l'équipe qui a fait le coup. Ils ont pu seulement récupérer un malfaiteur lyonnais enregistré au fichier spécial de répression du banditisme et arrêté en Suisse avec 20 kilos d'or provenant de chez Rey-Coquais. Nous avons déduit que cette équipe est très solide, car ce bandit arrêté en Suisse est quelqu'un de très important.

Nous continuons à travailler sur David Lévy, sans savoir qu'il nous amènerait sur ce dossier. Un jour, Lévy reçoit un appel de l'un de ses frères qui lui dit : « J'arrive de Paris avec le matériel, viens m'attendre à la gare de Lyon. » Nous suivons David Lévy qui récupère son frère avec une grosse valise et un carton assez lourd. Ils nous conduisent dans la banlieue de Lyon à un hôtel désaffecté clos de murs. Impossible de voir ce qui s'y passe. Nous mettons un dispositif assez important autour de l'hôtel. Et nous surveillons les mouvements autour du bâtiment. Tout est calme.

Vers la mi-journée, des individus sortent du bâtiment, se rendent dans une station-service et achètent une bouteille de gaz. Comme David Lévy est un receleur de bijoux, nous en déduisons que ses hommes sont dans l'immeuble avec l'or et qu'ils vont le faire fondre.

Nous sommes postés autour de l'hôtel – nous, de la BRI, et les gars de la BRB, le service d'enquêtes. Nous attendons que les malfaiteurs rentrent dans l'hôtel avec leur bouteille de gaz, et nous donnons l'assaut.

La porte à peine franchie, nous entendons le ronflement caractéristique du creuset. L'équipe est là au complet en train de fondre l'or : le creuset est encore en action, des filaments d'or compressés sont posés çà et là sur le sol, et des lingots déjà coulés sont empilés près du creuset. Nous intervenons en pleine fonderie. Nous trouvons à peu près 70 kilos d'or qui viennent de chez Rey-Coquais. Si nous avions attendu la soirée, il aurait été trop tard, tout l'or aurait été fondu et nous n'aurions pas pu prouver sa provenance. Les filaments d'or, caractéristiques de la maison Rey-Coquais, que nous avons découverts auprès du creuset, indiquent bien la provenance du butin.

Cette histoire a défrayé la chronique : 70 kilos d'or, c'est une

grosse prise.

Aujourd'hui, il n'y a plus beaucoup de braquages de banques : les succursales n'ont plus d'argent liquide, et les systèmes de sécurité bancaires sont devenus très performants. Il reste les distributeurs automatiques de billets (DAB). Ce ne sont pas des prises négligeables : un DAB contient entre 100 000 et 150 000 euros le vendredi. Les braqueurs ne peuvent plus arracher les distributeurs comme ils avaient commencé à le faire, car ces appareils sont maintenant équipés d'un dispositif automatique qui inonde les billets d'encre. Les convoyeurs de fonds qui viennent recharger le DAB se font encore quelquefois braquer, mais cela reste extrêmement risqué : il y a des systèmes d'alarme partout. La difficulté des braquages explique en grande partie la reconversion massive des voyous dans la drogue : plus d'argent dans les banques, des systèmes de sécurité quasi inviolables, le métier est devenu trop risqué et trop peu rentable.

En revanche, les attaques de fourgons blindés attirent encore des voyous hyperprofessionnels, disposant d'équipements très sophistiqués.

À une certaine époque, à Lyon, nous avions cent cinquante braquages de banques dans une année, aujourd'hui, il y en a à peine dix.

En ce qui concerne les bijouteries : braquer une bijouterie, c'est la certitude d'avoir tout de suite des biens de valeur, mais il y a le problème de l'écoulement.

À Lyon, une équipe a vidé la bijouterie Cartier, et elle a été arrêtée de manière incidente par un service de sécurité publique dans un appartement à Vaulx-en-Velin, un mois après le vol à main armée. Les agents ont retrouvé l'intégralité des bijoux du butin. Ce qui signifie que ces jeunes de banlieue qui se sont fait une bijouterie prestigieuse en plein centre-ville, à une heure de grande affluence, avec déploiement d'armes et risques maximums, ont 1 million d'euros en bijoux dans un sac et qu'ils n'arrivent pas à les écouler. De toute manière, même quand ils trouvent à écouler des bijoux, ils ne récupèrent que 20 % de leur valeur : un casse – très risqué et très rare – de 1 million d'euros de bijoux n'en rapporte que 150 000.

Quand on interpelle des trafiquants de stupéfiants, on ne vit pas les mêmes moments d'intensité, la même montée d'adrénaline que quand on traque des braqueurs. Suivre la préparation d'un braquage, observer les voyous qui enfilent leur cagoule, entrent, armés, dans une banque ; les attendre pendant qu'ils opèrent leur braquage, les poursuivre et, enfin, les « taper », ce sont des moments extrêmement forts. Un trafiquant de stupéfiants est un homme qui conduit un

camion ou un bateau transportant de la marchandise. Au niveau de l'émotion, ce n'est pas la même force.

La motivation d'un fonctionnaire de BRI, ce n'est pas dans la réussite qu'on la voit, c'est dans l'échec qu'on peut l'évaluer. Car, dans une enquête, il y a des moments où on a l'impression d'avoir échoué, d'avoir tout raté. C'est alors qu'il faut pouvoir rebondir, repartir, continuer à tisser sa toile. La force du policier, c'est le temps. Nous avons le temps. Le voyou ne l'a pas.

On parle beaucoup de légaliser le cannabis. Ce n'est pas un problème simple : d'un point de vue médical, le haschich est-il vraiment un produit stupéfiant avec des effets induits totalement néfastes ? Si c'est le cas, je suis contre la légalisation de ce produit. L'expérience des Pays-Bas est très instructive à ce sujet. Les Néerlandais sont en train de réviser leur législation permissive en ce qui concerne la détention et l'usage des drogues – y compris le cannabis.

Si, maintenant, du point de vue médical, l'innocuité du cannabis est prouvée, il faudrait le déclassifier comme produit stupéfiant, et, alors, pourquoi pas en légaliser l'usage ? Mais si demain on légalise le haschich, tout le volet du banditisme qui se nourrit du trafic de la résine du cannabis va se reconvertir dans le trafic de cocaïne et d'héroïne. La conséquence de la légalisation sur le cannabis sera une arrivée massive de drogues dures sur le marché. Pour moi, c'est une évidence.

Toute ma vie j'ai combattu le trafic du haschich. Et je sais que la légalisation de ce stupéfiant provoquerait une suroffre de produits encore plus nocifs. Il y aura beaucoup plus de consommateurs de coke puisque celle-ci sera devenue plus accessible : si l'offre de la cocaïne est multipliée par deux, le prix baissera d'autant, et plus de gens pourront se la payer. La reconversion sera d'autant plus facile que la cocaïne qui rentre en France aujourd'hui est convoyée par les mêmes réseaux qui distribuent essentiellement du shit. Une préférence se dessine maintenant dans les réseaux de trafiquants pour la cocaïne qui est un produit plus cher et plus facile à transporter. Tout indique donc que, en cas de légalisation du cannabis, les trafiquants n'hésiteront pas à s'investir totalement dans la coke : un voyage de 10 kilos de cocaïne, facilement dissimulables dans une portière de voiture par exemple, rapporte autant que 150 kilos de shit.

La ville où le trafic de stupéfiants provoque le plus de violence en France, c'est Marseille. Il s'agit cependant de guerres entre petits truands. Cela n'a rien de comparable avec la violence féroce qu'on peut observer dans un pays producteur comme le Mexique où des villes entières sont prises en otages par les trafiquants.

La consommation de stupéfiants a considérablement augmenté en France au cours des vingt dernières années. Dans tous les établissements de nuit, à Lyon ou dans n'importe quelle grande ville de province, comme à Paris, la cocaïne a explosé et circule *ad libitum*. L'héroïne que l'on trouve sur le marché français est très peu dosée, mais on peut dire qu'il y a plus de consommateurs d'héroïne qu'auparavant.

Le marché des stupéfiants chez nous aujourd'hui se présente donc ainsi : une percée spectaculaire de la cocaïne, une augmentation sensible de la consommation d'héroïne et un marché relativement stable de la résine de cannabis.

Ce constat pour nous, policiers, est un constat d'échec en ce qui concerne la lutte contre le trafic des stupéfiants puisque, de ce que je viens de dire, découle que la consommation globale des stupéfiants est en croissance constante. Mais notre travail demeure : identifier les réseaux et les détruire de manière méthodique, au fur et à mesure. Nous savons très bien que nous n'arriverons jamais à mettre un terme au trafic : lorsque nous détruisons un réseau, nous permettons à un autre de monter. C'est pourquoi, maintenant, nous dirigeons nos moyens, nos efforts sur les trafics internationaux qui sont les réseaux porteurs, qui vont soutenir une économie souterraine, qui vont faire du prosélytisme auprès des petits jeunes des banlieues. Ce sont ces réseaux qu'il faut viser pour dissuader les petits trafiquants, pour leur montrer que, malgré leur immense puissance économique, les gros trafiquants tombent et sont condamnés à des peines très lourdes. Il faut donc renforcer la répression et la diriger vers les gros réseaux.

Un policier n'a pas le droit ni le loisir de se poser la question fondamentale de l'utilité ou de l'opportunité de la lutte contre la drogue. Il doit faire son travail : mettre une pression policière permanente sur les trafiquants. Les lois qui ont été votées pour aggraver les peines en matière de trafic de stupéfiants, pour rallonger les délais de prescription, saisir les avoirs criminels des trafiquants, augmentent la puissance répressive de la société à l'encontre du trafic de drogues. On essaie d'atteindre les trafiquants sur leur point sensible : leur portefeuille. Il faudra de plus en plus que les enquêtes criminelles aillent systématiquement de pair avec des enquêtes financières, pour aboutir à la saisie de tous les biens issus du trafic des stupéfiants.

En quatre ans, dans notre brigade, à Lyon, il y a eu cent vingt braquages dont nous n'arrivons pas, pour l'instant, à identifier les auteurs. Nous savons qu'il s'agit d'une même équipe car les modes opératoires se retrouvent à tous les coups : même tenue vestimentaire, même manière de procéder, même violence. Ces braquages sont pour la plupart classiques, avec effraction, mais certains s'accompagnent de mort d'homme. Deux convoyeurs de fonds ont été abattus froidement, « gratuitement ». C'est incompréhensible : on leur a logé une balle dans la nuque alors qu'ils étaient couchés par terre, neutralisés.

L'affaire démarre simplement : nos informateurs à la BRI nous parlent d'un gardien de la paix qui aurait des rapports bizarroïdes avec les voyous et qui les fréquenterait de manière trop proche. Cet homme, l'agent de police Lemer cier, est dans une patrouille de police-secours appartenant au commissariat du 3^e arrondissement. C'est un homme de trente-cinq ans qui fait partie de l'équipe de foot avec les fonctionnaires de la PJ. Il connaît donc certains hommes du service et a de bons rapports avec eux.

Nous ne pensons pas tout de suite à Lemer cier à propos de ces braquages. Mais, comme on nous parle d'un gardien de la paix qui serait membre d'une équipe de braqueurs, nous décidons de vérifier la teneur du renseignement. Est-ce Lemer cier ? Nous essayons de placer son téléphone sur écoute. Nous n'y arrivons pas, car, comme il n'a pas payé ses factures, son abonnement a été coupé. Nous laissons momentanément ce renseignement de côté.

Une des caractéristiques de cette équipe de voyous est d'utiliser des véhicules volés et toujours faussement immatriculés. Chaque fois que ces véhicules sont abandonnés sur les lieux d'un braquage, nous procédons à l'examen systématique des fausses plaques et constatons que celles-ci présentent des similitudes dans la pression des numéros. Nous nous rendons compte que la matrice utilisée est toujours la même : mêmes bavures, mêmes défauts dans les chiffres. L'ensemble des services concourant à cette enquête tentaculaire (PJ, sûreté, SR de gendarmerie) va mettre un maximum de moyens pour retrouver cette matrice dans la région lyonnaise. Nous nous rendons systématiquement dans toutes les entreprises qui confectionnent des

plaques d'immatriculation – il y en a une centaine dans la région –, et chaque service commande des plaques. Grâce à un travail d'exploration méthodique, nous découvrons, à Villeurbanne, l'entreprise où ces plaques sont fabriquées : la maison Gobillot. À l'époque – nous sommes en 1990 –, il n'y a besoin d'aucun certificat d'immatriculation pour faire fabriquer une plaque. Nous établissons une liste du personnel des établissements Gobillot, découvrons un certain Delagrey, un homme d'une cinquantaine d'années dont les antécédents judiciaires nous semblent intéressants, et le mettons sous surveillance.

Cette équipe de malfaiteurs braque tout : les commerces, les particuliers, les banques, les fourgons blindés, les convoyeurs de fonds. Ce sont des braqueurs tous azimuts. Il y a même eu un braquage de PMU au cours duquel un client a été abattu. Un des témoins, à l'occasion de ce braquage, a décrit le pantalon de l'un des braqueurs comme étant un pantalon d'uniforme de policier. Nous avons alors pensé qu'un voyou pouvait avoir porté un vêtement de la police.

Au cours de la surveillance, nous constatons que Delagrey est en relation très proche et quasi quotidienne avec Chemedikian, un voyou de la région lyonnaise. Cet homme a une caractéristique morphologique particulière : il a une tête carrée, très patibulaire (son surnom était d'ailleurs « tête de chien »). Or, dans un certain nombre de vols à main armée imputables à cette équipe, les témoins ont donné le signalement d'un homme avec une tête carrée. Et même sur le braquage du fourgon blindé où les deux convoyeurs ont été abattus, nous avons obtenu le portrait-robot ainsi que des dépositions de témoins qui donnent une correspondance morphologique avec Chemedikian.

À la BRI, nous sentons que nous sommes sur la bonne piste. Nous assurons l'intégralité des surveillances et nous prenons en compte le travail de terrain. La pression est énorme. Ce travail de terrain va prendre une autre dimension le jour où nous voyons arriver, à un rendez-vous annoncé sur les écoutes, le gardien de la paix Lemerrier au contact de Chemedikian.

Commence alors un travail sur l'environnement de ce fameux Lemerrier, gardien de la paix affecté au 3^e arrondissement, travail qui nous permet d'intercepter des conversations avec quelques fonctionnaires de police en activité, tous en fonctions au commissariat du 3^e : un inspecteur de police (Giovannetti), un enquêteur (Nicolai). Ces hommes se réunissent, ils semblent complices. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils sont impliqués dans des activités délictueuses. Au fur et à mesure de nos surveillances, nous identifions un certain nombre de policiers et un certain nombre de voyous de droit commun

qui s'affichent avec le groupe et qui semblent former une structure assez cohérente où il y a manifestement des échanges plutôt bizarres d'ordre privé. Cette surveillance, qui consiste surtout en des filatures à partir d'un commissariat, nous permet de mettre en évidence plusieurs projets. Cette équipe va être démantelée à la suite de deux vols à main armée. Le premier, qui met en cause les droits communs à l'origine du gang ; le second, qui est effectué par les policiers qui ont décidé de travailler seuls.

Le premier délit intervient un samedi où, après avoir effectué des surveillances sans intérêt, nous sommes avisés d'un vol à main armée dans la région de Saint-Marcellin, en Isère : deux individus ont été repérés, et leur signalement est donné. Celui-ci correspond à celui de Chemedikian et de Delagrey, et, lors de leur fuite, les deux bandits ont tiré sur un vigile de supermarché, qui a pris une balle dans la mâchoire. Nous nous plaçons immédiatement devant le domicile des deux suspects ; là, en effet, deux heures plus tard, nous voyons arriver les coupables. Doit-on les interpeller immédiatement et faire un retour de flagrant délit, ou bien rester en surveillance pendant tout le week-end et les interpeller ensuite ? Je penche pour la deuxième solution, car les écoutes téléphoniques nous ont permis de comprendre que les mêmes policiers, le lundi suivant, ont un projet de « match de football » avec « nettoyage de crampons », qui nous laisse penser qu'ils préparent autre chose.

Dans la nuit de dimanche à lundi, nous renforçons notre dispositif. Et la surveillance mise en place paie. Un matin, nous voyons Giovannetti et Delagrey qui se rendent dans une salle de sport et récupèrent un troisième larron. Ils montent dans une voiture et, après quelques arrêts, se garent à hauteur du commissariat du 3^e arrondissement. Je suis au contact, dans un véhicule, derrière, discrètement. Et que vois-je ? Un flic, Lemercier, qui monte dans la voiture de Giovannetti. Je le connais : je joue au foot avec lui. Surprise totale. Risquant d'être reconnu, je me couche dans ma voiture, m'aplatis, me fais tout petit. Il ne me voit pas. Visiblement, il est sous tension. La voiture se dirige vers le sud-ouest de Lyon, puis elle s'arrête sur une place de Gerland. Ils entrent chez un fleuriste, en sortent avec un magnifique bouquet, et repartent. Ils se dirigent vers le 10^e arrondissement, un quartier cossu. S'arrêtant devant un immeuble, ils descendent avec les fleurs, et, un quart d'heure plus tard, ils ressortent avec un homme, manifestement sous la contrainte. C'est le directeur d'une banque, la Société Générale, place des Pavillons. L'un des gars est resté, apparemment, avec l'épouse. Nous suivons.

Parvenus place des Pavillons, nous restons en observation. Deux gars accompagnent le directeur, le troisième, Giovannetti, est sur le

trottoir et surveille la radio qu'il a en main, branchée sur les ondes de la police, même directement sur le commissariat central. À la moindre alerte, les braqueurs disparaissent. Ce qui explique que, depuis trois ans, nous patinons. Ils ont tout anticipé. Sauf notre intervention.

Nous regardons le déroulement du braquage. L'affaire dure une vingtaine de minutes : les coffres sont vidés, le directeur est saucissonné, et nos malfaiteurs remontent dans un immeuble en face de la banque, où, par les écoutes, nous savons qu'ils s'installent dans un cabinet d'ophtalmologie vide. Ils s'y enferment. Nous attendons.

Le dispositif policier resté à Décines sait qu'il peut désormais intervenir et neutraliser l'autre volet du gang.

À Décines, Chemedikian déboule. Dans la rue, on le serre. Sauf que c'est une force de la nature et qu'il se défend comme un diable. Il se bagarre, et les deux flics chargés de l'appréhender sont vite en mauvaise posture. L'un des deux perd son arme, la situation est explosive. Un troisième flic intervient et colle son arme sur la tête du voyou : Chemedikian, déchaîné, écume. Quand il arrive au commissariat, il est nu, juste en slip, menotté, en rage.

Nous attendons, mon équipe et moi, devant le cabinet d'ophtalmologie. Visiblement, les truands sont en train de compter le butin. La besogne est longue : une heure et demie. L'un de nos gars monte dans un immeuble en face, au même étage, et tente sans succès de voir ce qui se passe. Finalement, à peine Lemerancier a-t-il ouvert la porte pour sortir que nous entrons, plein pot, dans les lieux. On fracasse une porte vitrée et on aperçoit le magot – assez important – et les deux complices. C'est alors que nous entendons Giovannetti :

— Attention, on est policiers !

Policiers ? Vraiment ? On embarque tout le monde. Féminier, l'un des flics de la bande, resté avec l'épouse du banquier, revient plus tard au commissariat, et c'est là que nous l'attendons de pied ferme.

Affaire bouclée.

Quelques mois plus tard, nous nous retrouvons dans l'enceinte de la cour d'assises. Il y a douze prévenus, douze avocats de la défense, autant d'avocats des parties civiles, et, comme il s'agit d'un procès hors normes, la cour est également hors normes. L'autorité judiciaire a constitué une cour sur le modèle de celle qui a jugé Klaus Barbie. La salle d'audience a été transportée dans la salle des pas perdus. L'endroit est noir de monde, journalistes, curieux, particuliers. Le ministère public est représenté par un avocat général, brillant, que j'ai déjà croisé dans de nombreux procès d'assises où je déposais en qualité de directeur d'enquêtes : Christian Cadiot. Je ne me doutais pas que, plus de vingt ans plus tard, ce même magistrat se proposerait de venir déposer en ma faveur au cours de mon procès.

J'entre là pour faire ma déposition et, immédiatement, je sens la

pression.

Mais l'affaire est simple. Les inculpés ont été pris la main dans le sac.

Les deux organisateurs de l'équipe sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité avec une peine de sûreté de vingt-deux ans. La peine la plus importante. Car il a été démontré que ce sont eux qui ont abattu, froidement, les convoyeurs de fonds.

Le gardien de la paix est mort en prison il y a peu de temps. L'autre, le voyou, Chemedikian, a été relaxé récemment, alors que l'affaire a été jugée en 1990. Il doit avoir aujourd'hui plus de soixante-dix ans. Son pouvoir de nuisance est désormais nul, probablement. Mais sait-on jamais ?

Le plus amusant, c'est la quantité de détails que j'apprends – après. D'une part, je reçois les félicitations de la présidente du tribunal pour le travail accompli, et, d'autre part, nous nous apercevons que, lors des réunions informelles que nous avons avec la sûreté, pendant l'enquête, Féminier était parfois là. Alors que nous échangeons des tuyaux sur la progression du dossier, au café, en buvant un express, ce dernier était à portée d'oreilles ! Et l'un des policiers ripoux, Nicolaï, a failli entrer dans mon équipe ! En effet, l'un de mes hommes devait partir, et il était question que son remplaçant soit... le braqueur ! Par chance, il a préféré une mutation à Marseille... Mais nous l'avons échappé belle ! S'il avait intégré le groupe, on n'aurait jamais – jamais ! – réussi à aboutir !

Le hasard...

Cette affaire m'a marqué. Il a fallu user de patience, attendre, être fin, prendre les bonnes décisions au bon moment.

Une autre affaire, à la même époque, va me mettre à l'épreuve.

Cette fois-ci, ce sont des voyous, des vrais, des gars de quarante et cinquante ans, qui ont un passé judiciaire, mais qui passent, aux yeux de tous, pour des modèles de réinsertion.

Le dossier n'est pas simple. Comme sur toutes les affaires de grand banditisme, tout repose sur le renseignement. L'info nous dirige vers un dénommé Claude Lucas. Celui-ci, plus tard, publiera un livre autobiographique pendant sa cavale en Espagne, *Suerte*, en 1995, où il raconte sa vie. Modèle de réinsertion ? Voire. Notre informateur nous donne d'autres noms. Et, en effet, quand nous mettons Claude Lucas sous surveillance, nous nous apercevons que celui-ci reçoit la visite de vieux voyous, dont nous pensions qu'ils étaient rangés : Étiévant, Perego et Munia. Tous sont fichés. Tous semblent être rangés. Pourtant...

Au fil des jours, nous comprenons que ces vieux routiers sont en train de préparer quelque chose. Quel est leur projet ? Nous ne savons pas. Ils volent un semi-remorque, font des repérages sur les fourgons

Brink's. Veulent-ils défoncer la devanture du siège de la société avec le camion ? Ils embarquent aussi une Renault Estafette et traînent du côté d'une agence du Crédit Agricole dans l'Ain. Ils se rendent également dans un quartier pavillonnaire, où demeure le directeur de l'agence.

Nous mettons en place plusieurs points de surveillance. Un jour, dans une camionnette EDF, vêtus en employés, ils vont frapper à la porte du domicile du banquier. Il est 19 h 30. La porte s'ouvre, l'épouse du banquier est immédiatement maîtrisée, puis son mari, et tous les deux sont embarqués dans le véhicule. Nous ne les suivons pas. Trop dangereux. Et impossible d'intervenir avant le casse.

La suite est évidente : nous abandonnons la surveillance, sachant que nous devons nous concentrer sur l'agence du Crédit Agricole et sur un bar isolé à Villeurbanne, où les voyous ont regroupé un certain nombre de véhicules pour organiser leur fuite. Nous savons que le gang regroupe sept individus. Pas question qu'un seul s'échappe. Nous mettons tous nos moyens sur cette affaire, soit vingt-cinq gars et une douzaine de voitures. C'est cette prudence, cette façon d'opérer qui m'ont permis, en trente-cinq ans de police et en une vingtaine d'années de flags, d'éviter le pire. Je n'ai jamais eu de blessé, je n'ai jamais eu à échanger des coups de feu. Tout le dispositif est cohérent.

L'enlèvement a eu lieu le soir, mais les heures s'écoulent et rien ne se passe. À 4 heures du matin, enfin, nous voyons le fourgon arriver, et nos hommes entrent dans la banque, en compagnie du banquier et de sa femme. Et, de nouveau, rien. À l'intérieur, les voyous attaquent les coffres au burin et au marteau. À 8 heures, nous voyons les premiers employés arriver. Ils sont immédiatement réceptionnés et réduits à l'impuissance sous la menace d'une arme.

Finalement, l'opération terminée, à 8 h 30, cinq gars remontent dans leur voiture et s'en vont. Deux autres se séparent et montent dans le fourgon. Nous, un quart d'heure plus tard, à Villeurbanne, nous attendons. Dès que le véhicule des malfaiteurs se pointe, nous intervenons. Pour le fourgon qui suit, avec Claude Lucas, même accueil. Voyant le comité de réception, les deux gars s'enfuient. Tous les deux seront cueillis quelques semaines plus tard, l'un à Lyon, l'autre en Espagne, après une longue cavale.

L'affaire s'est bien conclue, sans effusion de sang, sans violence, sans bavure.

Une fois de plus, cependant, je suis contraint de m'expliquer devant la cour d'assises :

— Pourquoi n'êtes-vous pas intervenu plus tôt ?

— Je n'avais pas le flagrant délit à main armée.

Sous-entendu : si j'étais intervenu plus tôt, le seul délit aurait été association de malfaiteurs. Moins cher. Tandis que le flag à main

armée, c'est vingt ans.

Il convient d'attendre que les choses décantent. Et d'apporter à la justice des éléments qui permettent de prononcer des peines d'élimination. À ce seul mot, les avocats sursautent. Or, c'est bien de cela qu'il s'agit. Et je signale que, dans l'assistance, il y a deux individus qui ont participé à cette affaire, de loin, et qui ont été relaxés. J'achève :

— Maître, vous pensez que la justice a été bien rendue, là ?

Aucune réponse.

Mon but est d'éliminer de la société des gens qui ont fait un choix de vie. La réinsertion avec ces gars-là, c'est un vain mot.

Le métier de flic est une répétition permanente. Ces affaires d'enlèvement et de braquage reviendront dans ma carrière sous la même forme lors de mes derniers moments à la BRI, en 2004. Même façon d'opérer : kidnapping de bijoutiers, dans la Drôme. Même braquage de la boutique. Puis même cour d'assises. Sauf que, cette fois-ci, et aujourd'hui encore, les acteurs me poursuivent de leur vindicte.

Toutes ces affaires et la façon de faire, face à la justice, m'ont marqué.

C'est comme une marée, ce métier. À chaque affaire, il reste un peu de sable qui forme des canaux, des couloirs, des voies de passage. Mais quand l'eau se retire, elle laisse aussi des regrets, des tristesses, des échecs. L'expérience se forge ainsi : dans ce va-et-vient permanent, dans ce ressac qui n'en finit pas. Certaines affaires laissent des traces profondes, d'autres disparaissent sitôt vécues. Tout est question de circonstances. Ces cicatrices, ces empreintes, ces strates se forment au fil de la vie, et elles fabriquent un destin. Le mien, je l'assume : il a toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, le blanc et le noir en plus... Et il forme ma vie.

J'ai eu plusieurs informateurs. L'un des premiers, Charles, avait une qualité précieuse : il n'avait l'air de rien. Petit, gris, il passait inaperçu, et personne ne le prenait en compte. Il était négligeable. Dans une salle d'attente, il se confondait avec le papier peint, voire avec les lambris. Mais dans une cellule – qu'il lui arrivait de fréquenter pour de menus délits –, il était parfait : il arrivait à retourner des voyous qui avaient juré qu'ils ne diraient rien, des taiseux verrouillés, des hommes que l'idée de balancer n'effleurait même pas. Charles avait un talent qui tenait du confesseur, de l'infirmier et du copain de tablée. C'était le Léonard de Vinci de l'info.

Il avait trouvé sa voie. J'avais trouvé ma façon de fonctionner.

C'est Charles qui m'a fait réfléchir sur le type de relations qu'on pouvait avoir avec des voyous.

La première question qu'un flic doit se poser, c'est celle de l'intérêt : qu'est-ce qui fait courir l'informateur ? Plusieurs choses : le gars peut être pris dans une nasse policière, et c'est sa façon de s'en sortir ; la vengeance pour une affaire sur laquelle il a été lésé par d'autres voyous ; le besoin d'éliminer des concurrents ; la volonté de faire place nette ; la haine personnelle envers un individu...

Le deuxième élément qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que l'informateur est le maillon d'une chaîne à trois anneaux : il y a l'informateur, le policier et le magistrat. Ce dernier, s'il n'est pas à l'écoute et ne répond pas à la sollicitation du policier, peut ruiner ce contact. La présence du juge, si silencieuse soit-elle, est constante. Il est l'ombre portée de la machine judiciaire. Et celle-ci contrôle, de plus en plus étroitement, ces sources de renseignement. Le cadre est plus serré. La liberté de mouvement du flic est devenue étroite. Tout est affaire de doigté. Avec l'informateur, il faut avoir des gestes d'horloger.

Mistigri a déboulé dans ma vie par hasard. En 1989, alors que je m'occupe d'un trafic de bijoux, je tombe sur ce gars, qui est spécialiste des gemmes. Il démonte et fractionne des parures, des broches, des colliers, et fait du recel de pierres précieuses : celles-ci sont dérobées, maquillées, recyclées, expédiées Dieu sait où, revendues à bon prix.

C'est un business juteux, qui prendra de l'ampleur avec l'ouverture vers l'Europe de l'Est un peu plus tard. Les risques sont relativement faibles, le préjudice peu important (sauf pour les assurances), bref, c'est un job pour lequel on ne s'entretue pas. Mais les profits, bien que confortables, ne sont pas exceptionnels, car un diamant de bonne valeur ne passe pas inaperçu, et les clients sont rares. Un gang comme celui des Pink Panthers, quelques années plus tard, va se faire une spécialité des attaques de bijouteries – et sera démantelé au terme d'une enquête internationale. Une autre marchandise, dans ces années-là, va se substituer au trafic de bijoux : la drogue. Là, le fric parle. Haut et fort.

On me signale un homme qui vient de se faire prendre et qui est détenu dans un commissariat de la région sud de Lyon. Manque de chance, on l'a pris la main dans le sac, avec des émeraudes et des bagues en or. Il a été auditionné, il est en garde à vue et vient d'être placé sous mandat de dépôt par un juge d'instruction. Les confrères du commissariat me signalent que le bonhomme ne semble pas fermé à la discussion. Je demande son nom : Luigi Montefiore, je le surnommerai « Mistigri ». Je le connais. Il est déjà passé sur mon radar, le Luigi. Né à Rome, il ressemble plutôt à un top model du défilé de mode de Milan : il est mince, élégant, voire coquet. Blond soigneusement décoloré, il porte des vestes Zegna et des chaussures du bon faiseur. Jamais il ne se hasarderait à mettre des baskets : il a un côté dandy, avec ses chemises à poignets mousquetaires monogrammées. C'est cette manie qui l'a perdu : l'une des victimes de braquage a aperçu le monogramme LM sur la chemise. Voilà plusieurs années que Luigi grenouille dans le milieu lyonnais. Pas un méchant, mais un têtù. Je décide de le rencontrer et demande au juge d'instruction un permis de communiquer. Accordé.

Dans sa cellule, Luigi s'ennuie, visiblement. Tassé contre le mur du fond, il m'aperçoit, en compagnie d'un autre fonctionnaire, et me reconnaît. Chemin faisant, j'ai relu son dossier : c'est celui d'un échelon moyen de la voyoucratie. Rien de très lourd, mais une accumulation de délits, allant de l'escroquerie au recel de diamants, je l'ai dit. Ce n'est pas Jack l'Éventreur ni Al Capone, mais un employé du milieu. Le détail qui attire mon attention, c'est que, dans son coin, le quartier des États-Unis, dans ce 8^e arrondissement de Lyon, il a un réseau de relations, une vraie toile d'araignée. Il connaît tout le monde.

Je m'assieds. Il attend. Je sors le dossier. Et d'entrée de jeu :

— Tu es mal parti. Voilà ce qu'on a contre toi, lui dis-je.

Et j'énumère les affaires en suspens. Il écoute.

— Et si on additionne tous ces trucs, ça te fait un beau paquet cadeau. Tu pars en zonzon pour un siècle. Quand tu sortiras, les

océans auront monté.

— Y a moyen de moyenner ?

— Faut voir.

— Faut voir comment ?

— Faut voir ce qu'on met sous les yeux du juge.

— Contre quoi ?

— On te remet dehors, et on garde le contact.

— Comme un coursier ?

— Non. Comme un cousin éloigné. Tu vas te nommer Mistigri.

Il semble accepter. Mais est-il sincère ? Il y a là une part de risque. Peut-être va-t-il sortir et s'évaporer. Ou bien me raconter des bobards. Ou m'utiliser pour des coups foireux... Je repars, pour m'entretenir avec le juge. Lequel m'autorise à jouer le jeu. Deux mois plus tard, Mistigri est remis en liberté. La partie commence.

Les débuts sont hésitants. Car, dans mes fonctions de commissaire, je ne suis pas disponible constamment. Or, les moments où un informateur peut prendre contact sont irréguliers, souvent inattendus. Les instants possibles sont rares. Mais il ne faut rien rater : un coup de téléphone loupé, et c'est peut-être une affaire qui s'envole. Et, surtout, demeure chez moi la crainte de m'être fait doubler par le client...

Les mois passent. Le collaborateur que j'ai mis en rapport avec Mistigri garde le contact. Mais rien ne sort. J'ai vaguement l'impression d'avoir été joué. Luigi me rassure :

— Ne vous inquiétez pas. Quand j'aurai quelque chose d'important, je vous file le tuyau. Pas de stress.

Finalement, au bout de six mois, il me signale une première affaire. De stuprs. Il me décrit le business. Son rôle est partiel : il n'apparaît qu'à la réception de la marchandise. Le blot : 150 kilos de shit, que Mistigri doit recevoir puis dispatcher. Il a les relations pour. C'est un rouage indispensable.

En 1990, 150 kilos de shit, c'est une affaire importante. Il faut se référer aux moyens de cette époque : aujourd'hui, la même quantité, c'est quasiment négligeable. Mistigri va fractionner cet arrivage, et fractionner la marchandise. Les livraisons se feront sous nos yeux, sous notre discrète surveillance. À aucun moment nous ne devons intervenir, pour assurer la confidentialité et l'anonymat de notre informateur. Nous surveillons donc les reventes, sans pouvoir agir. Mistigri doit rester insoupçonnable. Le shit se diffuse dans la ville.

Le directeur me convoque :

— Neyret, vous déconnez, là.

— Non, monsieur, on n'a pas pu intervenir.

— Vous faites quoi, là ?

— On investit pour le futur.

Le futur attend. Nous aussi. Quelques mois passent encore. Là, coup de téléphone :

« Dans le garage de Saint-Verrin, il y a une Audi Quattro grise destinée à une équipe pour un coup.

— Tu sais ça comment ?

— La voiture, je l'ai utilisée pour aller à Rome, pour mes affaires. En revenant pour la rendre, j'ai entendu causer, voilà. *Ciao.* »

Je mets en place une surveillance sur le garage. C'est artisanal, car, en 1990, nous n'avons pas de balises, pas de GPS. Il faut travailler à vue, et après entreprendre une filature. De plus, dans l'ignorance de la date, nous devons rester dessus vingt-quatre heures sur vingt-quatre. On se relaie : le travail est ennuyeux, lent, lourd. Finalement, la chance est avec nous. Quelques jours passent, et un homme vient chercher la voiture. Nous le filons. Je repère le lieu : nous sommes à 45 kilomètres de Lyon. La voiture, une fois réimmatriculée et refrappée d'un nouveau numéro moteur, est reprise en main par un autre larron. Lequel nous emmène à la Croix-Rousse. Vérification faite, notre gars, Omar, est un évadé d'une centrale. À Clairvaux, il s'est évadé avec deux comparses, après un bref séjour à l'hôpital. Vêtu d'une blouse de médecin, il a braqué le personnel et a disparu.

Un matin, nous le voyons : il sort de chez lui accompagné d'un compère, monte dans la voiture, et là, nous intervenons. Vite et fort. Avec raison : il a une grenade sur lui, et un colt. Une fois qu'il est immobilisé, nous montons à l'appartement, et là, surprise ! Nous tombons sur tout un arsenal. Il y a des fusils d'assaut, des armes de poing, des riot guns. Mais aussi des cartes bancaires, provenant d'une série de braquages commis dans la région de Limoges. Nous saisissons le tout et exploitons le matériel. C'est l'épicentre d'un véritable réseau. Il suffit de tirer les fils, et nous tombons sur une ribambelle de truands aux quatre coins de la région. L'affaire est juteuse, le bilan très satisfaisant.

Maintenant, nous devons présenter le dossier de telle façon que notre informateur soit protégé. Personne ne doit se douter de quoi que ce soit. À nous de construire le rapport sous cet angle. Nous mettons l'accent sur le garage de Saint-Verrin. La tâche n'est pas simple : il est nécessaire d'éliminer totalement Mistigri de l'équation.

Dès lors, le rythme s'accélère. Mistigri, qui continue à bricoler avec des bijoux en provenance de Roumanie, nous met sur une dizaine d'affaires de banditisme de haut vol.

La première concerne une équipe de Givors, qui a déjà commis... cinquante-deux braquages. La deuxième met en scène une bande de Saint-Étienne, avec trente braquages au compteur. La troisième permet d'arrêter des truands lyonnais spécialisés dans les saucissonnages, en pleine action à Saumur. Ceux-ci viennent de

cambríoler un centre de retraitement de métaux précieux, avec un butin de 8 millions de francs (soit à peu près 2 millions d'euros actuels).

Reprenons. L'équipe de Givors est une cible superbe. Elle est constituée de malfaiteurs chevronnés, et malins. Ce sera l'une des rares affaires où j'aurai à utiliser mon arme. Car, jusqu'alors, je n'ai jamais tiré une balle, je n'ai jamais vu couler le sang, et, tout au long de ma carrière, aucun de mes hommes n'a jamais été blessé, ce dont je suis très fier.

Les gars de Givors ont mis en coupe réglée toutes les banques de la région Rhône-Alpes, avec une violence maximum. Il leur arrive de fracasser les portes d'entrée à la hache ou à la masse, de traumatiser les victimes, de frapper les otages avec hargne. Depuis deux ans, ils sont insaisissables. On a bien identifié le chef de la bande, Badou Lazzeri, on l'a filé, mais rien : les caméras de surveillance sur les box qu'il utilise ne donnent pas grand-chose, on place deux gars en repérage dans un local municipal de son quartier, rien. Un matin, cependant, on voit les truands partir avec une voiture, on sait qu'ils vont sur un braquage, on les laisse faire, on les cueillera au retour, devant le box. On attend, on attend. Ils ne reviennent pas. L'explication est simple : nous avons été repérés. D'ailleurs, quelque temps plus tard, les jeunes du quartier envahissent le local municipal, terrifient les secrétaires, entrent dans la pièce où nous nous trouvons, identifient les deux flics en surveillance, et nous sommes obligés de faire appel au commissariat pour les sortir de là. Les deux inspecteurs sont exfiltrés, sous les crachats et les injures des racailles du coin. Parmi les gamins présents, certains reviennent de braquage... Mais, dans leur quartier, ils se sentent forts. Ils provoquent.

Nous sommes grillés.

Cependant, ce n'est que partie remise : deux mois plus tard, nous reprenons l'affaire, avec un autre dispositif. Mais les résultats sont maigres : jamais nous n'arrivons à prendre la bande de Givors en flag.

Jusqu'au jour où Mistigri me permet de capter des bribes de conversation entre les membres de l'équipe où il est question de Vienne, de samedi matin et de banque. Si l'interprétation de l'info est bonne, c'est mauvais signe... Je place des gars sur le marché, place Miremont où sont implantées les banques ouvertes pendant cette période, et une vingtaine d'hommes en dispositif étoilé sur les différents axes de sortie. Premier samedi, rien. Deuxième, rien. Troisième, rien. Ça commence à douter, dans les rangs. Le renseignement est donc pourri ?

Le quatrième week-end, le flic qui est sur le marché voit un mouvement de foule, en cercles excentriques. Au téléphone, le gars me décrit la scène :

« Il y a un type masqué qui a une arme de poing et qui tient la foule en respect. Les autres sont à l'intérieur du Crédit Mutuel. »

C'est parti. Les truands ressortent, tous casqués, se précipitent dans une BMW qui les attend en contrebas, sous une volée d'escaliers. Quand la BMW passe devant l'un des véhicules disposés aux sorties de la ville, la filature commence. Je suis dans l'une des voitures, derrière, car il n'est pas question que je laisse mes hommes seuls. Les truands prennent la direction de Givors. Dans la circulation, on les perd, puis on les récupère. Ils s'arrêtent devant un centre Leclerc, changent de véhicule – cette fois-ci, c'est une Renault Mégane – et mettent le feu à la BMW. Ils repartent, tranquilles. Anonymes. On reste au contact. La Mégane stoppe dans une station-service, un homme descend, la voiture repart sans lui. Je décide de l'agrafer. Et, simultanément, de bloquer la Mégane. Le conducteur nous voit arriver de tous côtés, il fait brusquement marche arrière et cogne dans les piles d'un pont. Je sors, mon arme à la main, et deux hommes jaillissent de la Mégane ; l'un part en courant vers le pont et fait un geste pour saisir une arme. L'un de mes gars tire, et le malfaiteur tombe, une balle dans la fesse. Le chauffeur, lui, Awatif, se tourne vers moi avec un revolver. Le temps ralentit. Mon regard s'attarde sur cette arme nickelée, qui brille au soleil. Moi, mon Glock à la main, je fais face, même pas le temps d'avoir peur. Je lance :

— Putain, déconne pas !

Et je tire deux coups de feu en l'air. Je pourrais l'allumer, je suis en état de légitime défense, mais non. Awatif me regarde et jette son arme.

La bande de Givors vient de commettre son cinquante-troisième braquage. C'est le dernier. Et l'aura de ces gars est telle que les répercussions de leur arrestation se font sentir dans toute la banlieue de Lyon. Du coup, la réputation du service de police est bien étayée.

Malgré tout, Awatif reste provocant : lors des confrontations, devant le juge, il défie tout le monde, conteste tout, engueule les fonctionnaires, la température monte, il est insultant. Les flics présents commencent à élever le ton, l'interrogatoire dégénère. J'interviens :

— Arrêtez, les gars. De toute façon, il va prendre quinze ans. Pas la peine de s'énerver.

Awatif gueule :

— Neyret, si je prends quinze ans, je te tue, toi, ta fille et ta femme !

Je me tourne vers le juge et vers les avocats :

— Vous avez bien pris note de ces menaces ?

Les gars de Givors vont, en effet, prendre quinze ans.

Merci, Mistigri.

La deuxième affaire que mon informateur me donne concerne le gang des hélicoptères. Ainsi nommé car les gars entrent par effraction, la nuit, dans les banques en passant par les toits et en sciant des barreaux. Là, ils attendent le matin que les employés arrivent, les mettent en joue et se servent. Puis disparaissent. Pour nous, ce sont des ombres, impossibles à identifier. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils ont déjà une trentaine de réussites à leur palmarès. Mistigri me confie :

— J'ai vu Roki. Il prépare quelque chose dans le sud de Lyon.
Ciao.

Ce nom me parle. Roki, voyons... Originaire de Saint-Étienne, quelques délits, pas grand-chose. Je décide de placer un dispositif de surveillance sur l'axe routier du Chambon-Feugerolles, dans le sens de Givors. Autour de cet axe, j'ai des voitures un peu partout. Tous les jours, à 5 heures du matin, tout le monde est en place. À 9 heures, tout le monde réintègre le bureau. Le temps passe. Au bout d'une quinzaine de jours, bingo. Un véhicule immatriculé 42, donc en provenance du département Loire, passe devant l'un de nos guetteurs. Quatre hommes à bord. La filature commence. Quand la voiture s'arrête dans le centre-ville de Vienne, nous identifions tout le monde : Roki, Achille, Batus, Romonti. Quatre durs. La voiture, une Peugeot vert métallisé, repart. Au bout d'un moment, nous comprenons que le centre d'intérêt, c'est la Banque de France, située sur le cours Romestang. Pas facile : les deux voies de circulation sont séparées par une allée piétonnière bordée de catalpas, la rue est truffée de commerces, le bâtiment de la banque est protégé par des barreaux de fer, des caméras, et les maisons, autour, sont basses – peu de postes d'observation pour nous, donc. Pendant une semaine, tous les matins, les quatre gars viennent cours Romestang. Les transports de fonds ont lieu à l'arrière du bâtiment, par la rue Victor-Hugo. Finalement, vu la difficulté du projet – il y a quand même une présence policière, officielle, devant l'établissement –, les truands l'abandonnent.

Peu importe : nous avons maintenant l'identité des voyous. Nous les mettons sous surveillance sur leur lieu d'origine, dans leur tanière, à Chambon-Feugerolles. La difficulté, c'est le quartier de la Romière, véritable zone de non-droit, régie par les voyous. On est vite repérés, il faut donc se résoudre à faire des passages tôt le matin, et, dans la journée, abandonner la surveillance. Puis, de nouveau, la chance nous sourit : la Peugeot vert métallisé part à 5 heures du matin, avec les quatre individus, et les dépose à Saint-Étienne. Nous sommes au pied du palais de justice. Juste en face, une pharmacie. Nous prenons contact avec le pharmacien. Il nous concède un local au premier étage. Tous les matins, donc, nous voyons nos gars faire des repérages, très professionnels, très attentifs. Ils observent l'ouverture, la fermeture, tout. Dix jours s'écoulent ainsi. Et, un matin, nous réalisons

que l'un des truands est déjà là à 5 heures du matin. C'est inhabituel. J'appelle la télésurveillance de la banque, et je signale :

« Mettez-vous à l'écoute du Crédit Mutuel, il se passe quelque chose. »

Une demi-heure plus tard, la télésurveillance rappelle :

« Vous avez raison. Ils viennent de saucissonner le premier employé arrivé. »

On attend. À 8 h 30, les malfaiteurs, leur job accompli, plient bagage. Notre dispositif permet de les accrocher très vite. On les file. Pas question d'intervenir en centre-ville. Ils roulent vers Saint-Étienne, changent de véhicule, vont vers Saint-Chamond, ils roulent vite, on les perd. Coup de bol, j'ai un policier en moto. Il les suit. Parvenu à Saint-Chamond, mon gars me donne les coordonnées de l'endroit et s'éclipse. Je décide d'intervenir.

Nous pénétrons en force dans l'appartement : c'est celui de la sœur de Roki. Nous perquisitionnons, rien. On recommence. On va dans la cave, rien. Finalement, on trouve l'argent et les armes dans les enceintes stéréo. Tout est là.

Résultat : condamnations à dix-huit ans, en cour d'assises. De nouveau, pour camoufler l'intervention de Mistigri, nous construisons un rapport basé sur des observations des employés de la Banque de France, qui auraient remarqué un manège suspect d'individus en repérage.

Encore une fois, merci Mistigri.

L'affaire suivante est plus complexe : elle concerne un repris de justice nommé Robert Certeaux. C'est un cheval de retour : nous l'avons déjà arrêté tout au début de la BRI, et, après moult pérégrinations, notre homme a repris goût aux braquages. En 1993, il a reconstitué une nouvelle équipe de braquos, sur le 5^e arrondissement de Lyon, avec de bons voyous : Chandessi, Garou, Martel. Des gars qui ont ravagé des tas de banques, mais nous n'avons jamais réussi à les pincer en flag. Chaque fois, ils nous ont détectés. Pendant les filatures, il est même arrivé que Robert Certeaux passe derrière nous et nous pousse avec sa voiture ! De guerre lasse, dans les années 1980, nous l'avons arrêté, et avons retrouvé chez lui tout un arsenal qui a permis de le mettre hors circuit avec une peine de dix ans de prison. Mais, à peine sorti, il a repiqué. La réinsertion ? Pas question. Certeaux fait partie de ces voyous qui ont fait un choix de vie définitif, en connaissant les risques, et qui ont pesé leur destin. Ces vies-là, souvent, se terminent mal.

Avec lui, nous sommes en difficulté. Car, après être sorti de prison, il a pris de la maturité, ses casses sont faites avec précision et malice. Il ne recule devant rien. Il a même participé à un règlement de

comptes à Vaulx-en-Velin, où un homme, Pierre Ballestrero, a été abattu dans la rue. Certeaux a fait la route, dans son Estafette beige, en une journée, juste pour flinguer – quinze balles dans la tête de Ballestrero ! –, puis est reparti aussitôt. La matière cervicale de la victime s'est étalée sur des mètres de trottoir. Dangereux, le gars.

Mistigri, toujours aussi élégant dans un nouveau costume en tweed, me donne une indication :

— L'équipe a un projet très chaud. Ils vont partir loin de Lyon. Fais gaffe.

Je le regarde s'éloigner. Finalement, j'aime bien ce dandy un peu égaré dans le siècle. Par recoupements, mon équipe réussit à déceler une agitation peu commune chez nos voyous, et, surtout, nous notons que le chef de la bande utilise une Range Rover. Or, nous venons de recevoir les premières balises Argos. Bonne occasion de les essayer. Nous en mettons sur la Range Rover.

Le véhicule ainsi équipé, il est remis aux voyous. Las ! La balise marche mal, par à-coups. À un moment donné, le signal revient, il nous est transmis par la société Argos... aux États-Unis !

« On vient de prendre un bip à Saumur.

— OK, merci. »

Saumur ? Nous sommes loin de Lyon. Ils ont fait du chemin, les malfaisants. Max, le Géo Trouvetou de la police, arrive avec son véhicule gonio pour nous aider. Je décide d'envoyer l'équipe d'enquêteurs à Saumur. Plus de 500 kilomètres de route. Ils sillonnent la ville. Rien. Même le véhicule gonio ne sert à rien. Le soir, ils vont manger à la cafétéria du supermarché Casino. Et là, en plein repas, surprise. Quatre gars entrent, ce sont nos hommes. Robert Certeaux, Chandessi, Garou, Martel. Dans l'ordre. Coup de chance, aucun des flics présents n'a jamais eu affaire à Certeaux. Après le dessert, les truands repartent vers la gare de Saumur. Et là, une vieille connaissance : l'Estafette beige, avec une autre immatriculation. Nous suivons. Le scénario connu se répète : une maison privée, une séquestration, un directeur de bijouterie pris en otage, un butin très important, et tout le monde repart. L'équipe se scinde à la gare, entre l'Estafette et la Range Rover. Il suffit de les attendre à Lyon. Tandis que la Range prend le large, nous intervenons sur l'autre véhicule, lancé sur l'autoroute. Les policiers de Saumur essuient des coups de feu, l'Estafette s'immobilise et Garou, au volant, s'enfuit. On le perd. On le retrouvera bien plus tard, devenu un gros trafiquant de stup dans le sud de l'Espagne, installé à Cadix. Lui, nous n'arriverons jamais à le serrer.

Dans l'Estafette, nous trouvons des armes, et le butin. À Lyon, Certeaux est attendu de pied ferme et se fait arrêter immédiatement. Il n'arrive pas à comprendre comment nous avons procédé. Il ne pense

pas une seconde que nous l'avons observé à Saumur. Mais, en amont, nous avons pris la précaution de faire circuler un renseignement dans le milieu, une rumeur qui assure que Certeaux a un projet à Saumur. Pas question de laisser Mistigri être soupçonné. S'il l'est, il est mort.

D'ailleurs, l'un des plus gros voyous de Lyon fera un jour une proposition à l'un de nos inspecteurs : 200 000 francs pour savoir qui est l'informateur. Il ne le saura jamais.

Quant à Certeaux, de nouveau parti en prison, il connaîtra sa fin sur un trottoir de Lyon, comme Ballestrero : avec une giclée de balles dans la tête.

Mistigri, lui, est toujours vivant. Et toujours aussi chic, malgré ses cheveux qui ont blanchi. Désormais, il fait dans la chemise en soie directement importée d'Italie (et tombée du camion ?).

Mistigri est devenu informateur par la force des choses, quand je l'ai pressuré. Il avait sa vie, avec sa femme, sa maison, ses bricolages. Il y tenait. Surtout, il tenait à sa garde-robe, costumes Smalto et chaussures anglaises.

Flash-back : quand je suis allé le voir en prison, au début de notre relation, il n'était pas très chaud. Mais il avait compris que l'entraide des truands était un rêve. La preuve : sa femme s'était fait braquer chez eux. Toutes leurs économies étaient parties, et l'argent d'une affaire de bijoux dérobés s'était envolé. Aucun doute, pour lui : ses « associés » l'avaient trahi. Et sa femme avait été brutalisée. Non seulement Mistigri se sentait honteusement floué, mais, en plus, son foyer avait été sali. Ça ne se fait pas, entre voyous. La famille, c'est sacré. Les histoires d'hommes se règlent entre hommes, c'est ainsi. Ceux qui dérogent à cette règle ne sont pas des hommes. Ce sont des chiens.

Mistigri découvrait alors que les salauds restent des salauds, truands ou pas. Mais cette solidarité qu'on montre dans les films ? Illusion. Les requins sont prêts à s'entr'égorger dès que possible. Le fric, voilà le motif unique. Du coup, ce braquage l'avait fait basculer. Dans sa position – receleur de pierres précieuses –, il était forcément au courant de pas mal de choses.

C'est pourquoi, quand je lui avais offert de travailler pour moi, il avait réfléchi et accepté. À vrai dire, il n'avait pas le choix. En prison, l'élégance est un luxe inaccessible. Pour lui, elle n'existait que dans les magazines comme *Vogue* : il passait ses jours, en cellule, à les regarder. Et, au fil du temps, il réfléchissait.

Enfin, il avait cédé. Il était devenu mon indic.

C'est ainsi qu'un soir il me passe un nouveau coup de téléphone.

« Dis donc, Michel, il y a Mimoun Zarafa et son frère qui sont à Strasbourg. Ils font des repérages sur une banque, mais ils ont l'impression qu'on les a identifiés. Ils me demandent de monter les rejoindre pour un coup de main. T'en penses quoi ?

— N'y va pas. S'ils sont dans le collimateur, tu vas tomber avec eux. Laisse. »

Mais j'enregistre le renseignement. Et je téléphone au confrère de

Strasbourg. Vérification faite, il y a, en effet, une équipe de braqueurs qui vient d'être signalée, et qui a l'air de s'intéresser à une agence du Crédit Agricole.

« C'est des gars qui ont fait sept braquages ces derniers mois, et on n'a rien sur eux.

— Tuyau : ce sont les frères Zarafa.

— Putain ! Tu sais ça comment ?

— Magique. »

Les policiers strasbourgeois font venir les photos des Zarafa, et, en effet, tout correspond. Il n'y a plus qu'à les prendre la main dans le sac. Ce qui sera fait quelques jours plus tard.

En 1994, Mistigri m'appelle :

« Écoute, Michel. J'ai un vieux mec que je connais depuis longtemps, un nommé Six-Crottes...

— Six-Crottes, c'est son nom ?

— Ben oui. Y a des raisons.

— OK, pas besoin de me les dire. Raconte le reste.

— Il vient d'acheter un semi-remorque, il y a quelque chose qui percute. L'associé de Six-Crottes, c'est un gars qui s'appelle Miki, et qui tourne vers Aix-en-Provence.

— Je vais voir. »

Je plonge dans les dossiers. Très vite, je fais le profil de Miki Mektoub. Profession : maquereau. Il vient en effet d'acquérir un gros camion. Et ce semi-remorque part au Maroc. Les écoutes téléphoniques ne donnent rien. On en est réduits aux conjectures. L'hypothèse la plus vraisemblable, c'est que le semi, au retour, sera chargé. Pas forcément uniquement avec des oranges et des dattes. Mistigri précise :

« Ils vont passer par Gibraltar. »

Ce qui, pour moi, est un casse-tête. Car, à Gibraltar, je n'ai aucun relais. Comment savoir, dès lors, à quel moment le convoi va s'ébranler ? J'envoie deux flics en Espagne. L'ennui, c'est qu'il faut prévenir les services espagnols, cela va de soi. Mais je décide de passer outre. La condition, c'est que les deux gars ne se fassent pas griller.

Ils se posent à Cadix. Ils attendent les camions en provenance du Maroc. Au bout de trois jours, coup de téléphone :

« On vient de se faire lever par les flics espagnols. On fait quoi ?

— Dites que vous êtes en vacances ! »

Oui, mais ils ont leurs armes et leur voiture de service... Bref, je me fais remonter les bretelles par Paris, mais le secret reste gardé. La police espagnole n'aura pas la primeur de l'info. Mes deux envoyés spéciaux reviennent bredouilles, mais nous apprenons que le camion arrivera par bateau à Sète. Nous nous mettons en alerte là-bas. Quand

le semi arrive, nous le prenons en filature. Direction : Rungis. Là, déchargement de la cargaison de fruits. Puis, sur le chemin du retour, Six-Crottes et Miki repartent vers Lyon. Parvenus à une courte distance de la ville, les deux lascars décrochent la remorque vide sur un parking et repartent avec la cabine. Nous restons en place. Quelques heures plus tard, un autre camion arrive, accroche la remorque, l'emmène dans une ferme et repart vers Paris *via* le Beaujolais. Que faire ? J'hésite. Sur la route, un événement inattendu survient : du côté de Mâcon, le camion s'embourbe. Les gendarmes arrivent. Le doute m'assaille. Et si je m'étais trompé ? Finalement, le camion sort de l'ornière et revient vers Lyon. Parvenu à Vaulx-en-Velin, le semi entre dans un hangar. Impossible de savoir ce qui se trafique là-dedans. Seul nous parvient le bruit d'une machine à découper la tôle. J'envoie un de mes hommes en bleu de travail pour faire soi-disant réparer un véhicule. Le gars revient, il n'a rien vu : le camion est protégé par des écrans. Je prends la décision d'intervenir. Six-Crottes m'aperçoit et jure.

Derrière les écrans, le camion est désossé. La carrosserie a été démontée et, en effet, il y a du shit. Et comment ! Une tonne. Dans le double plancher. C'est une grosse, une belle grosse prise. Mission accomplie pour nous. Le lendemain, *Le Progrès* titre en première page : « Vaulx-en-Velin à l'heure H ». Six-Crottes prendra dix-huit ans de prison. Miki le maquereau en aura sa part, aussi.

C'est, pour nous, un succès magnifique. Décidément, Mistigri est un homme précieux.

La preuve : l'affaire suivante est encore plus incroyable. Mistigri me confie qu'il a entendu parler d'un bateau qui va descendre le Rhône, traverser la Méditerranée, parvenir au Maroc et ramener un gros volume de shit. Le bateau, *Escandas*, est amarré au port de Lyon et attend. C'est un vingt-mètres, dans la catégorie yacht, mais sans rien de tapageur ; un simple bateau de plaisance, sans ostentation. Nous le mettons sous surveillance. Quelques jours plus tard, l'*Escandas* est dirigé vers le chantier naval de Rochetaillée-sur-Saône, à une douzaine de kilomètres au nord de Lyon. De loin, nous voyons que des ouvriers découpent la coque. Là-dessus, un visiteur apparaît. Nous avons tâté de l'identifier : c'est Mémé « les Boules » Borriz, un voyou notoire connu pour son tempérament explosif, ce qui lui a valu ce surnom descriptif. Il a une réputation bien établie : règlements de comptes, exécutions, braquages. Il y a longtemps que nous avons perdu sa trace, le voilà qui réapparaît, quelle bonne surprise !

Plusieurs jours de suite, Mémé vient, surveille, prépare le voyage. Finalement, au mois de juin, le bateau prend la mer. Les écoutes téléphoniques nous le confirment : nous suivons le voyage, enfin l'arrivée sur les côtes marocaines, le chargement. Puis un détail tourne

mal : Mémé se dispute avec son skipper et l'abandonne, reprenant la mer tout seul. Nous perdons la trace, pour la retrouver à Port-Saint-Louis-du-Rhône, près de Marseille. Là, entre les containers de la zone portuaire et les usines de pétrochimie, nous repérons de nouveau l'*Escandas*. Un coup de fil du capitaine du port nous avertit que des voitures sont arrivées. Il a pris la précaution de relever les plaques d'immatriculation. Bonne idée ! Des go fast remontent sur Lyon. Le déchargement opéré, les trafiquants cherchent des investisseurs, dont Mistigri ; celui-ci prend une participation dans le lot. Cette opération, relativement modeste, est un prélude à un deuxième voyage, avec un bateau plus gros. Mêmes conditions, même trafic. Nous perdons le contact. Les boules, c'est nous qui les avons. Car maintenant, il faut attendre la saison suivante : en automne et en hiver, pas question de prendre la mer. Non seulement la météo ne s'y prête pas, mais, la circulation maritime étant réduite, le moindre esquif est vite repéré. Donc je fais mettre le dossier en attente.

En juin 1995, rebelote. Mémé a acheté un catamaran, et c'est le même scénario. Nous constatons que le chargement est passé de 100 kilos à 1 tonne. L'été arrivant, le trimaran aborde à Port-Saint-Louis. Et c'est là que tout va se jouer.

Mistigri me signale que la came va être transportée en go fast. Les voyous mettent au point une nouvelle tactique : remonter du Midi en forte cylindrée, aussi vite que possible, souvent à des vitesses dépassant 200 kilomètres/heure. C'est un moyen sûr de se faire repérer, sur l'autoroute ? Pas forcément. D'abord, parce que les contrôles, surtout la nuit, ne sont pas aussi fréquents qu'on le pense. Ensuite, parce que les radars sont connus, on sait où les trouver. Enfin, parce que les voitures des truands roulent en convoi, et comment savoir laquelle des voitures contient le chargement ? Sans compter que la police est loin d'avoir les moyens de faire la course avec une Porsche Panamera ou une Mercedes SL 65 de 612 chevaux abattant le 0 à 100 en trois secondes, avec une vitesse de pointe de 370 kilomètres/heure.

Nous nous mettons en poste au péage de Vienne et voyons quatre voitures arriver : des Citroën Xantia, qui peuvent atteindre 230 kilomètres/heure. Ce sont de grosses berlines de luxe, qui peuvent charger un demi-mètre cube dans le coffre. Elles ont un avantage pour nos lascars : même avec 120 kilos dans le coffre, la suspension hydro compense. La voiture reste contrôlable. Nous sommes sous pression : un tel trafic, on ne peut pas le rater. Mais c'est compliqué. Nos voyous sont très méfiants. Mémé Borriz, installé au péage, surveille tous les véhicules suspects. Quand toutes les voitures sont passées, il prend lui-même la route, en queue de peloton. À force de faire attention, nous perdons le convoi : Borriz a pris une autre route, et nous l'avons suivi.

L'un de mes gars me dit :

— La dernière fois, ils sont allés dans la zone industrielle de Saint-Symphorien. Je vais aller y faire un tour.

Parvenu là, il repère les malfrats :

« Ils sont en train de décharger dans un petit local.

— On arrive. »

Les Xantia, en effet, sont là. Mais nous ne pouvons intervenir. Nous sommes trop peu nombreux, et la zone est dangereuse. Nous laissons faire ; le déchargement terminé, les truands s'évaporent. Dépité, je rentre chez moi. J'ai besoin d'une bonne douche ; je vais dans ma salle de bains, et là, sur le miroir, il y a un numéro tracé au rouge à lèvres. C'est le numéro de l'une des Xantia. J'appelle ma femme :

— Nicole, c'est quoi, ce truc ?

— Je ne sais pas. Il y a deux types qui sont venus à l'hôtel, qui sont restés une demi-heure sur le parking, et qui sont repartis.

— C'est le numéro d'immatriculation de l'un des véhicules qu'on a suivis cet après-midi !

Qui sont donc ces visiteurs ? Pourquoi ce signal sur le miroir ? Mystère. Mais je suis inquiet. Est-ce une menace ?

En attendant, les voyous s'égaillent aux quatre coins de la France. « Les Boules », lui, reste à Lyon. Il a une petite cave non loin de là, et il vend son vin comme un commerçant respectable. Nous le surveillons à plein temps. Un matin, très tôt, il prend sa voiture et s'en va. Ce qui nous met la puce à l'oreille, c'est qu'il entreprend des manœuvres de détection de filature : il change de direction, il revient sur ses pas, il contourne plusieurs fois des ronds-points. Nous savons où il va : vers le petit local. Nous l'y attendons.

À peine arrivé, il est menotté. Il reste 950 kilos de shit. À partir de là, toute l'équipe tombe, dont Manuel Carrogne, vieux routier de la délinquance qui a pour particularité de faire équipe avec Serge Komin, un gars qui a une ferme à 5 kilomètres de mon domicile. Ce sont ces deux zozos qui sont venus chez moi. Sachant qui je suis, ils ont trouvé ce moyen de me prévenir qu'ils sont au courant. Mais c'est trop tard : l'affaire est bouclée.

La conclusion est lourde : Mémé est condamné à treize ans de prison.

De longues années plus tard, je retrouverai Mémé en garde à vue dans mes locaux, arrêté par mon service pour évasion. Le contact est froid et distant. Très froid même. Je n'arrive pas à établir le contact. Il m'estime responsable de sa situation.

Je retourne le voir avant qu'il ne soit déféré devant le juge. Je perçois alors un changement d'attitude : l'homme est écroué, en état

de faiblesse.

Quelques semaines plus tard, je reçois un courrier à mon domicile. De Mémé, depuis sa maison d'arrêt. Sa lettre arrive chez moi, pas au bureau, histoire de me montrer qu'il sait où j'habite. Dans ce courrier, quelques mots qui m'invitent à venir le voir en prison, pour parler. Ce courrier ne manque pas de me surprendre et susciter des interrogations. J'avais éprouvé le même étonnement en recevant une missive similaire envoyée par un gros trafiquant de cocaïne arrêté par ma brigade des stupéfiants.

Cet homme était le cerveau d'une opération d'importation de plusieurs dizaines de kilos de cocaïne pure transportés dans les longerons d'une grosse voiture américaine. J'avais échangé avec ce trafiquant pendant l'opération de désossage du véhicule. Je ne me doutais pas que, une fois écroué, il me contacterait pour me proposer de venir le rencontrer en prison.

J'en tirai une leçon qui devait faire partie de mon expérience de policier : les informateurs ne sont jamais ceux qu'on soupçonne de l'être. Il y a des vocations qui s'éveillent tardivement.

Je ne saurai jamais à quoi auraient abouti ces rencontres. Ces deux lettres se trouvaient sur mon bureau au moment de mon interpellation par l'IGS. Je n'ai pas pu y donner suite.

Mais mon interrogation demeure : pourquoi ces voyous endurcis ont-ils entrepris pareille démarche ?

Je ne pouvais rien leur proposer, rien échanger. Mais, en prison, ils entendaient des choses ; d'anciennes affaires se résolvaient, des confidences s'échangeaient. Et nos deux taulards avaient envie de parler. Pour se soulager ? Pour être utiles ? Pour se venger ? Je ne sais pas.

Ce que je sais, c'est que l'information est une nécessité. Pour l'enquêteur, certes. Mais, parfois, aussi pour le malfaiteur. La nature humaine est ainsi faite. Ces gars-là réalisent, à un moment, que la fameuse solidarité des canailles n'existe pas. Même dans une affaire comme celle du gang des Lyonnais – même communauté gitane, même groupe, mêmes amitiés, mêmes liens familiaux –, il y a eu des fuites. Des truands de haut niveau, écroués, se sont mués en balances.

Ils se sont convertis, en quelque sorte.

L'un des exemples les plus parlants est celui de Kamella. Celui-ci est alors un braqueur chevronné. Il pille les banques, les bijouteries, les caisses. À force de ratisser large, il finit par tomber. La justice sera sans pitié : multirécidiviste, il a fait partie d'une grosse équipe de braquos, notamment la fois où nous sommes arrivés sur place pendant une attaque, et avons constaté que les gendarmes nous avaient précédés. Croyant qu'ils étaient là pour traiter l'affaire, nous sommes

repartis. Or, ils étaient pris en otages ! Donc, fiasco total. La bande de Kamella, très pro, très organisée, a ravagé la région lyonnaise pendant des mois. Un jour, je suis appelé par le procureur de Villefranche, monsieur Pain, un homme très amical :

« J'ai un gendarme, dans mon bureau, qui a identifié des braqueurs sur écoute. L'impression que nous avons, c'est qu'ils sont en train de monter en puissance, et qu'ils ont un projet. Vous pouvez prendre le dossier ?

— J'arrive. »

Je constate que l'identifié n'est pas un inconnu. C'est Bernard Roché, truand qui a des relations, notamment avec un gros voyou de la région parisienne, Lenoir Abdallah. Nous apprenons très vite que Roché doit partir la nuit suivante pour une destination inconnue. Nous le surveillons donc. Il rejoint un autre truand, le Stéphanois, et ils s'en vont vers Paris, en voiture. On les file à six véhicules. Pas question de les perdre : le GPS, les balises, toute cette technologie n'existe pas encore. Et nous n'avons pas de téléphones portables, c'est de règle pendant une opération : trop facile à repérer. Parvenus à Paris, nos deux lascars en chargent un troisième, Allouche, et nous faisons de notre mieux pour ne pas les perdre. Entre les petites rues du 10^e arrondissement, les embouteillages devant l'église Saint-Vincent-de-Paul, les embarras sous le métro aérien près des Bouffes du Nord et la circulation pénible du périph, nous arrivons quand même à garder le contact. Les gars prennent l'A10, direction Le Mans, dans deux voitures. À la gare, un quatrième larron les attend dans une Renault 25. Il est domicilié à Rennes, que fait-il là ? Les deux montent dans sa voiture, l'autre véhicule est laissé au parking de la gare du Mans, tout simplement. De nouveau, nous voici sur la route. Très vite, nous nous apercevons que nos cibles se dirigent vers La Flèche. Nous passons devant le Prytanée, arrivons près des ponts du Loir, et, sur la place Henri-IV, les voyous stoppent. Il y a là plusieurs établissements bancaires, dont la Société Générale, la Banque Populaire de l'Ouest, la BNP-Paribas, le Crédit Lyonnais, le CIC, le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine : l'embarras du choix. Que vont-ils choisir ? Ils repartent vers une zone pavillonnaire, impossible de les suivre. Nous les perdons. Nous allons au hasard, rien. Effondré et déçu d'avoir perdu pareille cible, je place un groupe à la gare et je me dirige vers le commissariat de La Flèche. Je signale le risque de braquage au chef de poste. Lequel me dit :

— Nous n'avons jamais eu de braquage ici.

— Je vous signale qu'il y a des chances.

Sans portables, nous en sommes réduits aux talkies-walkies. La solution, c'est de placer un enquêteur à la gare, près d'une cabine téléphonique. Car l'un des problèmes techniques de l'époque, c'est la

communication : et les fréquences radio entre la PJ et la sécurité publique ne sont pas compatibles. Le matériel est différent. Je recentre mon dispositif sur les voitures des malfaiteurs restés en gare du Mans, mais aucun moyen de savoir ce qui se passe à La Flèche. La solution retenue : je poste en permanence un fonctionnaire près d'une cabine téléphonique, et le commissariat de La Flèche doit le contacter en cas d'urgence.

Là-dessus, tout mon groupe revient au Mans. Il est 17 heures. Nous attendons. Les heures passent. 20 heures, rien. 21 heures, rien. Finalement, à 23 heures, mon enquêteur voit la Renault 25 qui arrive en gare du Mans. Il la surveille. Les quatre voyous s'arrêtent sur la place déserte à cette heure, et, tranquillement, commencent à sortir des sacs de sport. Qui ont l'air lourds. Ils les chargent dans un autre véhicule, que nous prenons en filature. Mais nous ne savons pas s'il y a eu braquage ou pas. Aucune information ne nous est parvenue. Aucune interpellation n'est faite. Notre dispositif se met en place pour engager une nouvelle filature, de nuit, plus complexe.

Le convoi des trois voitures des malfrats se met en mouvement, la filature va démarrer quand la cabine téléphonique sonne. Mon gars décroche et s'entend dire qu'il y a eu une séquestration et un braquage au CIC, et que les assaillants sont repartis dans une grosse cylindrée. La filature est désormais engagée sur les petites routes, il est donc impossible d'intervenir, il faut attendre le moment favorable. Nous roulons bon train quand, au bout de dix minutes, nous apercevons des feux clignotants. Peste ! Un barrage de gendarmerie ! La tuile !

Les voyous se garent sur le côté et se concertent. Je prends les devants, je me présente, j'explique aux gendarmes que je suis en filature et qu'il serait bon de les laisser passer. Le temps de donner les détails aux gendarmes abasourdis – qui ne sont pas au courant du braquage de La Flèche –, le premier véhicule des voyous se pointe. C'est une Punto. Je sais que c'est Lenoir qui est dedans. Je dis aux gendarmes :

— Vous contrôlez normalement, et vous faites passer.

L'important, c'est la 25. Celle-ci arrive tranquillement, s'approche et, parvenue à 50 mètres du barrage, met les pleins gaz. Elle percute et passe. Les gendarmes lâchent une rafale, qui se perd dans la nature. Je remets les gaz, et la tension est au maximum. C'est qu'ils risquent de tirer sur l'une de nos voitures, les gendarmes ! Ils n'ont pas eu le temps de saisir la situation. Quant au troisième véhicule des truands, une BMW, elle fait demi-tour et disparaît. Reste la Punto, avec Lenoir. Je m'approche :

— On est la police judiciaire de Lyon, on te met en garde à vue. On sait que tu es allé à Paris, au Mans, à La Flèche. Tu comprends ?

Lenoir Abdallah est pantois. Il n'a évidemment pas la moindre

idée de notre activité depuis quelques jours. Mais il réagit au quart de tour. D'un seul coup, il se cogne très violemment contre le pare-brise de sa voiture. Nez brisé, plaie ouverte. Direction, donc : un centre hospitalier proche. Bien joué : sa garde à vue va se passer dans un hôpital, où la surveillance est moindre. Ses trois compères, eux, sont dans la nature avec les armes et l'argent... Par chance, pour l'instant, ils ne sont pas au courant de notre surveillance. Donc, que font-ils ? Ils vont directement dans le 10^e arrondissement à Paris, là où nous les avons pris en filature il y a quelques jours. C'est leur point de chute.

Et, en effet, c'est ce qui se passe. Le lendemain, nos gaillards arrivent... en taxi. C'est le moment ou jamais : on leur tombe dessus. Deux sont arrêtés, le troisième s'enfuit, malgré les coups de feu. Une balle le touche dans le dos, mais il réussit à stopper un véhicule et disparaît.

La procédure suit son cours. En cour d'assises, les bandits prennent dix-huit ans.

Et c'est là que l'histoire devient intéressante.

Car Lenoir Abdallah se retrouve en cellule, à Lyon, avec un personnage qui a fait la une de l'actualité : Max Frérot. Celui-ci a été l'artificier d'Action directe, groupe terroriste d'inspiration marxiste-léniniste-maoïste (et antisémite) qui a commis vingt-sept attentats entre 1982 et 1985, dont des attaques à main armée sur des banques, des attaques à l'explosif contre des organes de presse et des affrontements avec la police qui ont fait quatre morts : un inspecteur, un convoyeur de fonds, un brigadier et un général de gendarmerie. Avec ses complices, André Olivier, Joëlle Crépet, Bernard Blanc, Émile Ballandras, Max Frérot a été condamné à la perpétuité avec une peine de sûreté de dix-huit ans.

En cellule, les deux hommes font connaissance. Le braqueur et le terroriste parlent. Ce dernier s'épanche. Il lui raconte l'assassinat du général Delfosse, lors d'un braquage à Lyon, en 1984. L'arme qui a servi à ce meurtre a été placée dans un box. Lenoir recueille l'info et la transmet à la police, en espérant en tirer avantage. Mais son dossier est lourd, difficile de le relâcher ou même de le faire bénéficier d'un traitement de faveur. Cependant, grâce à ses renseignements, la machine pénitentiaire et policière prend en compte son travail : au lieu de faire ses dix-huit ans, il sera libérable au bout de dix ans. Pendant tout ce temps, il garde le contact avec un officier de police.

Dix ans plus tard, quand il sort, il continue de voir le flic. Lequel le juge sévèrement – « c'est un voyou de voyou » – mais continue de l'écouter, avec une certaine réticence, qui empêche Lenoir de donner son plein rendement. Quand le collègue est muté, il me passe la main. Les présentations sont faites. Un lien de confiance s'établit. Mais Lenoir, libéré, est à la rue. Il a besoin de se refaire.

Je prends le risque : je lui confie un petit lot de produits stupéfiants, récupéré sur une saisie. Ces quelques kilos de shit vont servir de carte de visite. Le gars est étonné :

— Vraiment ?

— Vraiment. Mais me fais pas faux bond. Je n'aimerais pas.

— T'inquiète.

Lenoir embarque les kilos, récupère un peu d'argent, reprend le business avec l'Espagne. Et devient mon informateur.

C'est ainsi que, lors d'un transfert de drogue venue de Gibraltar, il m'indique le lieu du rendez-vous. Mon équipe se met au travail : filatures, surveillance, dépôt dans un box, convoi, les 600 kilos de shit sont remisés dans un autre box à Villeurbanne, nous arrêtons tout le monde. Belle affaire. Un autre bande se profile : grâce à Lenoir, nous récupérerons un deuxième box avec 100 kilos. Les relations avec mon informateur sont excellentes : nous allons, une fois par mois, dans un bon restaurant, nous discutons, j'en apprends de belles sur les voyous lyonnais installés à Marbella.

Et, un jour, la femme de Lenoir m'appelle :

« Je ne l'ai pas vu depuis quelques jours, commissaire. C'est pas normal.

— Je vais voir. Donnez-moi son numéro de voiture. »

Je lance un appel général. On retrouve la voiture – vide – sur un parking. Lenoir, lui, s'est évaporé. On ne le reverra jamais. Nous l'avons recherché longtemps. Au cours de notre enquête, nous sommes tombés sur un appartement dans la banlieue grenobloise où il y avait des empreintes de balles au plafond. Nous avons supposé qu'il avait été tué là. Mais on n'a jamais retrouvé son corps. C'est la seule fois où j'ai perdu un informateur. A-t-il été exécuté parce qu'il balançait ? Ou bien a-t-il essayé de doubler quelqu'un dans le milieu ?

Les années ont passé. Mistigri, lui, circule toujours. Il va dans le Midi, il va à Strasbourg, il se réfugie à Rome parfois. Toujours avec de nouveaux boutons de manchettes, dont il est féru. Décrochera-t-il un jour ? Je ne sais pas. Nous nous sommes un peu perdus de vue. Mais, je l'avoue, les liens d'amitié entre nous sont forts, désormais. Même éloigné, même disparu de la circulation, il reste proche de moi. Cet homme a risqué sa vie : le milieu ne pardonne pas. La rétribution, c'est une balle dans la peau.

Sans indic, pas de police. Sans renseignements, pas d'affaires. Notre travail est en amont. Les mécanismes qui font basculer un individu de la délinquance à la délation sont très minces. C'est dans cet espace fin, dans cette relation d'équilibriste que tout se joue.

Je n'aurais pas pu être flic sans des gens comme Lenoir et Mistigri. Mais, paradoxalement, ce sont des types comme eux qui vont

causer ma perte.

Il y a une affaire qui me tient à cœur : elle m'a valu la Légion d'honneur et un coup de téléphone de Nicolas Sarkozy.

En 2001, le monde judiciaire est en ébullition. Il y a eu plusieurs évasions spectaculaires de malfaiteurs marseillais : Pascal Payet, condamné pour vol aggravé, association de malfaiteurs, meurtre d'un convoyeur, et que sais-je encore, s'enfuit de la prison de Luynes, dans les Bouches-du-Rhône, à bord d'un hélicoptère. Il est accompagné de Frédéric Impocco, et disparaît dans la nature. Deux ans plus tard, un parrain du milieu varois prend la poudre d'escampette, avec deux truands, Michel Valero et Éric Alboreo. Des personnages de la haute truanderie, généralement spécialisés dans les braquages, avec homicides. Dès que l'hélico les a déposés, les voyous ont repris leur activité criminelle, sans même souffler. Ce sont des durs. La presse suit leurs exploits avec attention : les évasions, organisées par Payet, sont des modèles d'efficacité et agissent comme des défis face aux forces de l'ordre. Résultat : tout le monde est sur les dents.

En mai 2003, une équipe est soupçonnée par la police suisse, qui me donne un tuyau : Valero et Alboreo viennent de faire une tentative de braquage de fourgon blindé en Suisse et se sont planqués dans une petite ville du Valais, Martigny, non loin du col de la Forclaz, à courte distance de Genève. La police enquête. En discutant avec les employés et les habitants de la région, les policiers suisses tombent sur un buraliste qui reconnaît l'un des truands :

— Oui, ce monsieur-là est venu plusieurs fois pour me demander des renseignements sur une rue.

— Quelle rue ?

— Rue des Bonnes-Luites.

— Merci, monsieur.

La rue est mise sous surveillance. Tous les véhicules qui entrent et sortent sont répertoriés. Le temps passe.

Le 8 mai 2003, je participe à un tournoi de football. Alors que je reprends mon souffle à la mi-temps, coup de téléphone. Un gendarme suisse m'annonce qu'une Passat immatriculée dans le 83 vient d'arriver à Martigny :

« Il nous semble avoir reconnu Payet au volant, il y a un autre

passager aussi, nous débutons une filature, mais le véhicule se dirige vers la France, et nous allons être obligés de quitter. Prenez le relais. »

L'ennui, c'est que nous sommes un jour férié. J'abandonne instantanément le match, je saute dans mon blue-jean, je préviens mes hommes et je rassemble huit voitures, direction Grenoble. Les Suisses restent au contact, mais, dès que nous faisons jonction, ils se retirent. Nous les remercions et prenons le relais sur le territoire français. J'appelle le directeur de la PJ de Lyon pour le mettre au courant. Il a pris contact avec les autorités de Marseille, dont dépend l'enquête. Ses instructions :

« Dès que vous pouvez, vous serrez les deux hommes.

— Compris. Mais si on attend un peu, on espère récupérer le reste de l'équipe...

— Les instructions du central sont claires : vous serrez. »

Visiblement, les autorités ont besoin d'un succès spectaculaire. Nous filons la Passat qui descend vers le Midi, sur l'A7. Au péage de Lançon-Provence, nous attendons les policiers de Marseille qui doivent nous épauler dans l'opération d'interpellation prévue. Je leur passe la main et les instructions. Je suis contrarié par ces instructions, dommage de laisser filer une si belle occasion... Mais la Passat sort de l'autoroute à Bollène, en direction de Vaison-la-Romaine. Les policiers marseillais, qui attendent au péage de Salon-de-Provence, sont pris de court. Que se passe-t-il ? Nous restons derrière. Je reconnais le copain de Payet : c'est Pascal Perletto, dit « Petit Vélo », condamné pour trafic de stupéfiants dans l'affaire « Topaze », une ramification de la French Connection.

Les deux hommes s'arrêtent à Bollène, descendent et... font leurs courses ! Ce jour férié, tout le monde est dans la rue, au marché. Un des chefs de groupe me dit :

— On peut les serrer quand ils reviennent à la voiture. Tranquille.

J'hésite. Je laisse faire. On éclate le dispositif sur les sorties de Bollène. S'ils retournent sur l'autoroute, on les saute. S'ils vont ailleurs, on les suit. Nous attendons. Leurs courses finies, Payet et son complice remontent et s'engagent dans la Drôme provençale. On les file. Ils roulent. Les heures passent. Les huit voitures se succèdent magnifiquement, à chaque carrefour, on décroche, c'est une chorégraphie très bien organisée. Nous ne sommes pratiquement jamais en vue du véhicule : nous serions repérés très vite en pleine campagne. Nous les perdons, nous les récupérons, nous les perdons, nous les retrouvons... Vers 20 heures, la lumière décline, et, en arrivant à Richerenches, une petite ville sur la route de Nyons, nous les perdons. De nouveau, tout le monde s'éparpille, nous ne les retrouvons pas. Je réfléchis. « Ils vont revenir sur leurs pas à un

moment ou un autre, me dis-je. Mettons en place un dispositif permanent à Bollène. » Mais je suis embarrassé : la hiérarchie va me tomber dessus. Je tourne en voiture, je m'engage dans un chemin communal, et je note qu'il y a là un gîte rural, avec trois petits chalets. Je distingue vaguement une voiture dissimulée par des haies. Je me gare et je demande à mes gars d'aller voir à pied. Ils reviennent avec le sourire. Bingo.

Une autre voiture, une Subaru, est garée à côté de la Passat. Désormais, nous avons quatre hommes en face de nous. La nuit est tombée. Je préviens tout le monde, notamment les gars de la BRI de Marseille et de Nice, et j'indique que nous interviendrons à 6 heures du matin. Ils arrivent vers minuit, nous nous retrouvons non loin de la planque. Certains de mes interlocuteurs sont partisans de faire appel au RAID, car nous ne sommes pas spécialement formés pour ce genre d'opération. Mais nous n'avons pas affaire à des terroristes. Payet et ses gars sont de simples malfaiteurs. Professionnels, certes, déterminés, oui ; mais pas des djihadistes. Je me dis que lorsqu'ils vont évaluer la situation, voyant qu'ils sont cernés, ils ne vont pas en découdre à mort.

J'évalue, je prends la décision : on s'en occupe.

À 5 heures du matin, nous approchons. Le soleil se lève, la lumière est bonne, il fait déjà tiède, et, dans le deuxième chalet, celui où les quatre gars dorment, rien ne bouge. Nous sommes une trentaine de policiers, puissamment armés, fusils d'assaut, armes de poing. Les traqués n'ont aucune chance d'en sortir. S'ils ripostent, ils sont morts.

6 heures : l'assaut. Avec des masses, la porte est enfoncée d'un seul coup. Les fenêtres s'ouvrent. Des visages apparaissent. Ils se rendent compte de ce qui se passe. Les policiers en première ligne font des sommations, et nous voyons des armes tomber par la fenêtre, les truands se rendent, mains en l'air. Pas un seul coup de feu. Ils sortent, on les interpelle. Menottés, ils sont mis en sécurité. J'entre dans le chalet : il y a là une kalachnikov, un pistolet-mitrailleur, trois pistolets automatiques 75, quatre Glock, deux automatiques suisses 9 mm, un revolver Smith & Wesson, quatre gilets pare-balles, 150 000 euros en cash, des dollars, des francs suisses.

La propriétaire du gîte nous explique que ces hommes sont là depuis plusieurs mois. Ils se sont fait passer pour des sportifs en quête d'un lieu calme pour s'entraîner. Ils ont des vélos, des sacs de golf, et ils ont pris l'habitude de sillonner la région.

La prise est de taille : il y a là Payet, Perletto, Alboreo, Valero. Des pointures. Nous nous félicitons de la bonne issue de cette affaire. À Richerenches, capitale de la truffe, nous nous offrons un bon repas.

Aujourd'hui, Payet est en prison, Alboreo a été tué en 2013 à Marignane (il venait d'être libéré en raison d'un cancer du poumon),

Perletto, en liberté conditionnelle, a été tué à Toulon de quinze balles de 9 mm en 2011, au volant de sa Fiat Scudo. Quant à Valero, Dieu seul sait ce qu'il est devenu.

Je rentre au bureau, à Lyon, et commence à faire mon rapport. Coup de téléphone :

« Bonjour, monsieur Neyret, c'est la secrétaire du ministre de l'Intérieur en ligne, puis-je vous passer le ministre ? »

Sur le moment, je suis certain que c'est ma femme qui me fait une blague. Il y a un moment de flottement. La voix reprend :

« Vous avez un problème ?

— Non, je suis surpris, c'est tout. »

Et j'entends la voix de Nicolas Sarkozy. Qui me félicite.

« Comment ça s'est passé ?

— Du savoir-faire, une excellente collaboration des services, une prise de risques minimum, monsieur le ministre.

— Je vous renouvelle mes félicitations. Bravo encore. »

Un an plus tard, alors que je suis en vacances, une amie m'appelle :

« Je viens de lire le *Journal officiel*. Tu as la Légion d'honneur.

— C'est une plaisanterie ?

— Non. Promotion Pâques 2004. Avec Frédéric Péchenard.

— Le directeur des services actifs de la préfecture de police ? Qui est intervenu lors de l'affaire Human Bomb à Neuilly ?

— Exactement.

— Mazette ! »

La Légion d'honneur ? Ce n'est pas un colifichet, comme l'assurent certains. C'est une haute décoration, à laquelle je donne toute sa valeur. D'autant plus que je n'ai rien demandé, je n'ai pas intrigué, je n'ai pas eu d'appuis ou de réseau. Je l'ai obtenue pour services rendus à la nation, dans l'exercice de mon métier.

Détail pittoresque : le jour de la cérémonie, le 30 juin 2004, je fais mon pot de départ de la BRI de Lyon. Je viens d'être muté. Vingt et un ans à la tête de la BRI de la région... Gérard Girel, mon directeur central, qui a notamment collaboré avec le juge Michel, m'a expliqué que le moment était venu de changer de poste. Quand le directeur central de la police judiciaire vous dit gentiment qu'il y a une étape à franchir, vous l'écoutez. L'obligation de mobilité des commissaires de police devient, alors, de plus en plus forte : depuis 2002, le cadre est de quatre ans en poste, avec une possibilité de prolongation de deux ans, je l'ai déjà dit. Or, j'ai le record de longévité sur le même poste. Grosse pression, donc. Je dois partir. Gérard Girel a eu beau me soutenir, arguer du fait que « Michel Neyret est très précieux du fait de sa connaissance du terrain », rien n'y fait. D'autant plus que cet homme va bientôt partir en retraite, il ne peut plus faire céder

l'Administration. Je discute : la BRI, c'est mon truc, la chasse sur le terrain me plaît, je ne suis pas fait pour les échelons bureaucratiques. Mais il n'y a rien à faire. Je dois partir. Si je ne le fais pas, on va m'affecter au hasard. Pour l'instant, j'ai encore la possibilité du choix. Or, je viens d'apprendre que l'antenne de Nice se libère. Je pose ma candidature – à contrecœur.

Une nouvelle vie commence. Je quitte le terrain, qui est mon lieu, ma vocation, mon turf. Traquer les voyous avec mes hommes, c'est mon plaisir. C'est ce que je sais faire, et je le fais bien. En partant à Nice, je sais que mes nouvelles fonctions vont m'interdire – de façon quasi définitive – de mettre le pied sur le trottoir. Je vais devenir un homme à cravate, alors que je suis un gars à tee-shirt.

Sous ma responsabilité : la BRI, la crim, la BRB, les stup, la financière, la police technique et scientifique. Soit une masse de travail et de contraintes. Franchement, je suis attristé. Je vais passer des journées à donner des instructions, à gérer des situations, à contresigner des papiers, à me mouvoir dans des sphères qui ne sont pas les miennes. Je ne serai plus jamais dans une voiture à filer des voyous, à me retrouver dans des banlieues bizarres avec un truand en cavale, ou à attendre un casse qui va venir. Je ne serai plus au cœur de l'action, avec mes hommes, et je n'irai plus au restaurant pour écouter les confidences de Mistigri. Cette étrange amitié entre un flic et son indic, cette façon de vibrer en gardant ses distances, et de sentir le danger partout, c'est fini. Les réflexes vont rester, oui. L'action, elle, va s'effacer. J'étais un loup qui chassait en meute, je vais être un loup solitaire dans un circuit bureaucratique. Ce n'est ni ma vocation ni mon envie, mais qu'y faire ? L'ascension sociale est mal faite. Il y a d'excellents généraux qui furent d'exécrables soldats, et il y a de magnifiques soldats qui sont devenus de méchants gradés.

Chacun à sa place. Moi, je serais bien resté à la BRI jusqu'à la fin de ma vie. Même dans la prochaine vie. L'avancement ? Bof. Il était impossible que, de commissaire principal, je passe divisionnaire en restant à mon poste.

Lors de ce pot d'adieu – qui m'émeut –, l'un de mes hommes évoque une ancienne affaire. Et c'est tout ce monde que je vais quitter qui me revient en mémoire.

Flash-back : le 3 juillet 1975, le juge Renaud était assassiné. C'était le premier magistrat à payer de sa vie depuis les jours lointains de l'Occupation. En dix-sept ans d'enquête, six juges d'instruction se sont succédé et, en 1992, le juge Georges Fenech a signé une ordonnance de non-lieu. Plusieurs noms ont été avancés : Jean Schnaebelé, figure du milieu ; Edmond Vidal, chef du gang des Lyonnais ; et des deuxièmes couteaux tels que Jean-Pierre Marin,

Michel Lamouret, Robert Alfani. Plus tard, Louis Guillaud, un ex-détenu, se suicidera, se désignant lui-même comme l'un des assassins : mais peut-on prendre sa lettre au sérieux ? Rien n'a été tranché. De plus, Jean-Pierre Marin, qui a été pointé comme étant la gâchette de cet attentat, a été abattu par la police quelque temps plus tard.

La mort du juge est restée impunie.

Dans les années 1990, je suis en train de travailler avec mes hommes sur une grosse équipe qui braque des particuliers. Il s'agit de quatre malfaiteurs qui ciblent des gens fortunés. Séquestrations, chantage, rapines, hold-up, saucissonnages, vols à main armée, tout y passe. Un indic souffle au service le nom de Michel Lamouret, dit « Michou », très connu dans le milieu. Il fait partie de l'entourage du gang des Lyonnais, et, entre mai 1988 et décembre 1991, il est soupçonné d'avoir commis trente hold-up avec ses complices Christian Bernard et Michel Fassi. Ce sont surtout les demeures bourgeoises de l'ouest de Lyon qui sont visées, et quand nos malfaiteurs ne s'occupent pas des particuliers, ils cambriolent des bijouteries. Mais ils sont insaisissables.

Nous repérons Michel Lamouret. La procédure est simple : il faut le filer et ne pas se faire repérer. Or, notre client est rompu aux techniques de surveillance, très méfiant. Il a passé la moitié de sa vie en prison, l'autre moitié en rupture avec la loi. La surveillance, donc, peut durer des semaines. Avec une infinie prudence, nous le suivons et, avec le temps, il nous mène à un box, dans la banlieue de Villeurbanne. Nous plaçons le box sous surveillance constante, et tout mouvement est immédiatement repéré. Au bout de plusieurs semaines, Lamouret et Fassi sortent une voiture volée du box et disparaissent dans la nuit. Nous sentons qu'une affaire s'enclenche. En effet, quelques heures plus tard, nous apprenons qu'un supermarché Leclerc vient d'être braqué à Beynost, dans l'Ain, à 15 kilomètres de Lyon.

Nous savons où les truands vont se diriger : vers le box. C'est là que nous montons une souricière. Dans la soirée, Lamouret, Bernard et Fassi rentrent dans le garage avec la voiture – volée, évidemment. Ils ressortent plus tard. Et là, la BRB et la BRI les attendent. Terminus pour ces voyous. Nous entrons. C'est la caverne d'Ali Baba : six cantines pleines d'armes. La balistique nous confirme que certaines de ces armes ont servi sur des braquages de fourgons blindés.

Quand je retrouve ces hommes en cour d'assises, je m'aperçois très vite que le juge connaît nos clients : ils ont un sacré pedigree. Et l'ombre du juge Renaud plane sur les débats. Les éléments de preuve sur plusieurs affaires sont exposés, dont celle de l'hôtel des ventes des Brotteaux, où les gars ont tiré froidement sur des gardiens de la paix, faisant trois blessés. Résultat : Lamouret prend trente ans de prison. Il sortira au bout de vingt-deux ans, bien calmé. Le dossier Renaud n'en

est pas éclairci pour autant, mais on sait que Lamouret y a participé, de loin ou de près. Était-ce lui qui avait le doigt sur la gâchette ou Marin ? Ou bien un troisième larron, sur lequel nous n'avons jamais eu de certitudes ?

Lamouret en prison : une victoire symbolique pour nous. Notre conviction intime, c'est que le juge Renaud a été tué par ces gens-là.

Donc, lors de ce pot d'adieu, mon interlocuteur me dit :

— Ça a été une putain de satisfaction, tu te souviens ?

Si je me souviens !

— Et toi, tu te souviens des huit bonshommes évadés ? Dans la région parisienne ?

— Ouais, ça a été chaud aussi !

C'est le moins qu'on puisse dire.

Parmi les huit prisonniers évadés, alors, il y en a deux qui sont des pointures : André Ségura, dix braquages répertoriés, sept évasions réussies, et Philippe Fabre, qui est libérable en 2042 à la suite d'une accumulation de délits, et surtout à cause de la mort d'un surveillant pénitentiaire... Ségura, rendu célèbre par l'intermédiaire de sa femme, devenue la madone des parloirs, est revenu sur la région lyonnaise avec son copain. Il braque tous azimuts. Des écoutes révèlent qu'il utilise des cabines téléphoniques, dans lesquelles il revient de temps en temps. Elles sont distantes les unes des autres, mais nous les mettons sous surveillance. Nous savons que Ségura communique souvent avec Montpellier, sans doute avec son épouse.

Un soir, un voyant s'allume : place Puvis-de-Chavannes à Lyon, appel en cours. On y va. Au moment où on arrive, deux hommes – que nous n'identifions pas, sous leurs casques – sont en train de partir en moto. Nous suivons. Avenue Maréchal-de-Saxe, cours Vitton, boulevard Jules-Favre, cours Lafayette... Quelques minutes plus tard, nous sommes à la hauteur des Halles. Je suis au contact. La moto s'arrête au feu rouge. Mais, vu la puissance de la machine – une Ducati 916, qui, débridée, dépasse le 300 kilomètres/heure et qui a des accélérations foudroyantes, passant de 0 à 100 en trois secondes –, les voyous risquent de se faire la malle en un clin d'œil. Ma Peugeot 205 GTI n'est pas de taille. Je prends donc la décision d'employer les grands moyens. Je me tourne vers le commissaire, chef de la brigade de répression du banditisme, assis à côté de moi :

— Accroche-toi. Je vais taper.

La moto n'est pas immatriculée, j'ai donc un motif d'interpellation. Méfiance, quand même : si c'est Ségura et Fabre, ils peuvent être dangereux. Le dernier braquage, à Valence, a été chaud. Les deux malfrats sont sortis avec le pistolet-mitrailleur en main, face aux forces de police, et ont rafalé. Donc, pas de quartier. Parvenu à 10 mètres, je mets une grosse accélération. Je percute la moto. Celle-ci

monte à 4 mètres en l'air, retombe sur le capot de ma 205, le passager arrière retombe sur mon toit, le passager avant s'écrase au sol, et, comme un chat, ce dernier se relève et part en courant vers les Halles. Ce soir-là, elles sont noires de monde. Panique partout. Les gens crient. Je braque le type resté sur place : c'est Ségura. Quant à Fabre, il est percuté par un autre véhicule de service, s'affale, se relève et se dirige en boitant vers les Halles. Nous savons qu'il est probablement armé. Nous apprendrons plus tard qu'il l'est lourdement : deux calibres et deux grenades ! Par chance, deux flics lui barrent la route et l'aplatissent comme au rugby.

Intense émotion... Un max d'adrénaline.

Je lève mon verre, mon copain fait de même. La roue tourne. On a partagé des sacrés moments, quand même. J'ai travaillé sur les braquages, sur les stup, sur les kidnappings. Et voilà que j'entre sur le terrain du terrorisme.

C'est un autre univers, où les règles du jeu sont absolument différentes.

Le 25 juillet 1995, une bombe explose à la station Saint-Michel, ligne B du RER parisien. Il y a huit morts et cent dix-sept blessés. Quinze jours plus tard, une autre bombe, avenue de Friedland, fait dix-sept victimes. Le 26 août, à 8 h 30 du matin, le conducteur du TGV 726 aperçoit une bouteille de gaz près de la voie Paris-Lyon, au kilomètre 384. La rame est à une dizaine de kilomètres au nord de Lyon, sur la commune de Cailloux-sur-Fontaines. Il prévient le centre SNCF. Les démineurs interviennent. La bouteille de gaz est reliée à une batterie, le système de déclenchement se trouve une trentaine de mètres plus haut, mais le contact n'a pas fonctionné. La PJ de Lyon et le service de lutte antiterroriste arrivent sur place. Après examen, on sait que la bombe est composée de 20 kilos de poudre, de cent trente écrous, de trois cents pointes de charpentier. L'engin vise à tuer, comme une mine antipersonnel, pas à effrayer ou à faire des dégâts matériels. La première interprétation, pas très heureuse, est qu'il s'agit d'un acte de fou. Ce qui en dit long sur l'aveuglement de certains hauts fonctionnaires. Très vite, cependant, l'enquête progresse : la bouteille de gaz a été achetée dans la Moselle, et la poudre, analysée, est un mélange de nitrate, de soufre et de charbon. Il y aussi du chlorate de sodium. C'est à rapprocher de la bombe de Saint-Michel et de celle de l'avenue de Friedland. La suite des événements nous donne du grain à moudre : le 3 septembre, un engin fait long feu dans le 11^e arrondissement de Paris. Le lendemain, une bombe est désamorcée dans des toilettes du 15^e.

Très vite, avec les Renseignements généraux, le service de la police judiciaire identifie un groupe islamiste, dont les deux leaders, Joseph Jaime et David Vallat, sont des Français convertis. Ils se réunissent avec leurs suiveurs à Chasse-sur-Rhône. Le 31 août, des perquisitions, dans cinq villes différentes, à proximité de Lyon, donnent des résultats : des armes sont saisies, des hommes sont arrêtés. Une empreinte sur la mise à feu de la bonbonne de gaz nous donne une identité : Khaled Kelkal. C'est un jeune terroriste algérien, qui agit au nom du GIA – Groupe islamique armé. Il est né à Mostaganem, en Algérie, mais a vécu son enfance à Vaulx-en-Velin et a fait ses études au lycée La Martinière à Lyon. Passé dans la

délinquance, devenu petit voyou, il a été radicalisé et s'emploie désormais à tuer des mécréants. Toute mon équipe se met au travail. Nous relevons tous ses passages : qu'il s'agisse de son séjour à la prison Saint-Paul de Lyon, de ses attaques à la voiture-bélier, de sa fréquentation de la mosquée Bilel ou de ses contacts avec l'agent recruteur Ali Touchent, nous rassemblons tous les indices possibles. Nous apprenons que Kelkal fréquente un appartement à Bron... La similitude des engins explosifs et des armes nous persuade que cet homme est mêlé à l'assassinat de l'imam Sahraoui, rue Myrha, en juillet 1995.

Mes contacts dans le milieu sont quasiment inutiles : nous devons faire face à un nouveau type de menace. Sous l'autorité de Bernard Trenque, directeur du SRPJ de Lyon, nous tentons de mettre sous surveillance la famille de Kelkal, l'entourage de sa fiancée Mounia, ses copains malfaiteurs, ses lieux de prédilection. Peu à peu, l'étau se resserre. Nos filatures nous rapprochent de Kelkal. Celle de Mourad, un proche de Kelkal, est prometteuse. Ne nous a-t-il pas emmenés à plusieurs reprises, la nuit, dans les bois au nord de Lyon, pour des opérations clandestines ?

Nous apprenons que Kelkal est repéré dans la forêt de Malval, dans les monts du Lyonnais. Il est donc dans la région. Les gendarmes surprennent un campeur dans un sac de couchage : celui-ci sort un fusil à pompe et ouvre le feu. Les forces de l'ordre ripostent et blessent le tireur. Un inconnu s'échappe. Le blessé est Karim Koussa, un voyou notoire. Les choses se clarifient : Kelkal est quelque part dans la forêt. Les gendarmes se déploient en force : près de mille hommes pénètrent dans les taillis. Huit escadrons de gendarmerie mobile, un peloton parachutiste, trente gars du GIGN, quatre maîtres-chiens, trois hélicoptères. Tout le monde part du col de Malval, et, le 30 septembre, face aux gendarmes au lieu-dit Maison-Blanche, Kelkal tire. La réplique ne se fait pas attendre : il est abattu séance tenante. Il avait vingt-quatre ans. Dans sa poche, on retrouve les clés de l'appartement de Bron, que nous avons identifié et placé sous surveillance constante. Mais la déception est là : il est mort.

La banlieue, du coup, se met à chauffer. Des voyous mettent le feu à des véhicules, jettent des pierres. Nous arrêtons très vite les proches de Kelkal : sa fiancée Mounia, son amie Adda, entre autres. Dans la poche de Koussa, le blessé de la forêt, on retrouve une boulette de papier. Défroissé, le papier fait apparaître un numéro de téléphone : celui de « Slimani ». Grâce à des écoutes, un individu est identifié : Boualem Bensaïd, terroriste algérien recherché dans son pays pour meurtre. D'autres tueurs sont interpellés, dans la filière. Rachid Ramda, Joseph Jaime, David Vallat, Safé Bourada, Salah Rahmouni, Nasreddine Slimani...

Qu'est-ce qui peut pousser un gamin à se sacrifier en tuant des gens à l'aveuglette ? Question sans réponse, mais qui demeure constante. Autant je peux comprendre le truand qui cherche à se faire de l'argent par tous les moyens, autant je reste coi devant le terroriste. Il y a là d'autres cheminements intellectuels, d'autres façons de réfléchir. Toujours est-il que cette affaire met en lumière l'étroite collusion entre la voyoucratie et le terrorisme.

Systématiquement, les poseurs de bombes sont issus de la petite et moyenne délinquance, et, à la suite d'un contact avec un recruteur ou un gourou, basculent dans l'acte nihiliste. Ce mariage entre les racailles de banlieue et les allumés d'Allah se double d'une autre caractéristique : les terroristes sont des gamins français issus de parents venus d'ailleurs. Il y a donc une quête d'identité, une fragilité évidente.

Enfin, troisième point important, le changement s'opère généralement après des conversations avec un gourou. Il ne se fait jamais *ex nihilo*.

Il est donc capital de croiser les informations : les fichiers de la police, les fichiers du renseignement intérieur, ceux de la surveillance du territoire se complètent. Or, en temps normal, il est interdit de les croiser. Seul l'état d'urgence l'autorise.

Les événements tragiques de Paris, en novembre 2015, et à Bruxelles, en février 2016, le démontrent : ces terroristes sont des délinquants, des voyous qui ont dérivé. Le droit commun débouche ici sur autre chose. Dans le droit commun, nous avons la maîtrise complète de l'enquête. Dans les affaires de terrorisme, ce n'est pas le cas. De multiples services se coudoient, et parfois s'affrontent.

Bienvenue dans le XXI^e siècle.

Avec mes hommes, nous commençons aussi à travailler sur l'ETA. Cette organisation, qui milite pour l'indépendance du Pays basque depuis 1959, a évolué – et pas forcément en bien. Si, du temps de Franco, les membres avaient la sympathie du public français, ils se sont aliéné ce capital en pratiquant des méthodes de voyous : impôt révolutionnaire, enlèvements, vols, tortures, voitures piégées, assassinats ciblés. L'organisation a dérivé vers des méthodes fascistes, totalement contradictoires avec ses buts de libération.

Entre autres tâches, nous devons désormais surveiller des groupes militaires de l'ETA venus s'installer dans la région ou en Savoie. L'affaire Kelkal nous a soumis à une très forte pression. La BRI de Paris est présente, le RAID est sur les lieux. Les filatures de l'ETA impliquent un danger constant : ces gens-là tuent. Nous avons appris à être prudents : les filatures exercées sur Max Frérot, l'artificier d'Action directe, nous ont rompu à cet exercice. Pendant des mois,

nous n'avons pas perdu de vue l'amie de Frérot, une infirmière travaillant à l'hôpital Jules-Courmont à Lyon. Les gars de l'ETA, finalement, seront arrêtés.

Ces affaires-là sont plus dangereuses, moins visibles. Le droit commun essaie de survivre, tant bien que mal. Le terroriste, lui, est prêt à mourir. La bombe placée devant l'école juive de Villeurbanne est le signe de la dérive : la vie humaine n'a plus de valeur. Les réflexes de survie, les derniers fils qui relient le combattant à une certaine humanité ont sauté. Nous entrons dans l'ère de la barbarie absolue.

Mais, du point de vue du flic que je suis, il y a un point commun : l'indic.

Nous avons besoin d'informateurs. Le renseignement humain est crucial. De ce point de vue, rien ne change. L'info, c'est le pivot de notre activité. Assassin de masse ou braqueur occasionnel, il y a toujours quelqu'un pour balancer.

La preuve : un informateur murmure à l'oreille d'un collaborateur que Pascal Brozzoni, un truand lyonnais, prépare quelque chose. Nous identifions très vite deux acolytes : Adias et Saintilier, deux gars qui ont un joli pedigree. Ils sont tous spécialisés dans les braquages, aussi bien à Lyon qu'à Paris. Après un patient travail de filochage, nous apprenons que les trois gaillards vont se réunir à Lyon. Ils sont remarqués en train de faire des repérages sur des banques – rien d'inattendu, pour l'instant –, et, après quelques semaines, ils attaquent une agence de la Banque Populaire Loire et Lyonnais à Caluire-et-Cuire. C'est là que, jadis, Jean Moulin a été arrêté par les nazis, en juin 1943, sur la dénonciation probable de René Hardy. Brozzoni et ses compères restent une demi-heure dans l'agence, qui se situe juste derrière l'hôtel de ville, à deux pas du commissariat de police.

Quand ils sortent de la Banque Populaire, nous les suivons. Jusque-là, rien que de très banal. En arrivant à Villeurbanne, ils se dirigent vers leur planque, et là, sur la grande allée entre les immeubles, l'un des types prend la fuite. Il a senti qu'il se passait quelque chose. Il se réfugie dans un immeuble, que nous cernons aussitôt. Au dernier étage, le calibre à la main, il cogne aux portes, mais personne n'ouvre. Il est acculé. Je monte, et, devant une baie vitrée, il m'attend. Mes hommes, en bas, le voient et me décrivent son attitude. Je tente de discuter avec lui. Saintilier a une fille de dix-sept ans, il part souvent avec elle en congé, ce n'est pas un homme du genre à se suicider. J'entame une négociation :

— Tu es coincé. Pense à ta fille. Fais pas le con.

Un échange s'établit. Au bout de quelques minutes, je sens que le gars faiblit. Je prends alors une décision :

— Écoute, je viens te chercher. Je pose mon arme, là, tu peux la voir. J'arrive les mains vides.

Juste à ce moment, un des gars en bas voit Saintilier dans sa ligne de mire, le met en joue, tire. La baie vitrée vole en éclats. La confiance aussi. J'engueule copieusement le tireur. Et je reprends la conversation. Peu à peu, les choses se rétablissent. Mon client n'a pas envie de mourir.

Je crie :

— Je monte, déconne pas.

Il me braque. Puis, finalement, il pose son arme. L'affaire est terminée. Les autres braqueurs ont été arrêtés également. Je rentre au bureau, satisfait. Le directeur me convoque :

— Monsieur Neyret, l'interpellation s'est passée comment ?

— Rien à signaler. Très bien.

— J'ai vu vos fonctionnaires, là, dans le couloir. Ils m'ont raconté autre chose. Vous êtes vraiment allé le chercher ?

— Oui, mais rien à dire. Tout s'est dénoué tranquillement.

— Bon.

Quelques instants plus tard, le directeur est interviewé par les journalistes. Il relate les faits. Y compris la façon dont tout s'est passé. Je n'y prête pas attention.

Mais il y a quelqu'un qui y a prêté attention. Ma femme. Quand je rentre à la maison, elle me chante « Ramona ». J'entends tous les reproches possibles et imaginables. Je suis débile, j'ai une fille, j'ai une femme, je n'ai pas à m'exposer ainsi, qu'est-ce que j'ai dans la tête, je suis un diminué du bulbe, je ne mérite pas de rentrer à la maison... Le tir de barrage de ma femme est plus effrayant que la confrontation avec le bandit.

Le pire, c'est qu'elle a raison.

Il y aura d'autres affaires de braquage : à Marseille, à Brive-la-Gaillarde, à Brest, à Saumur. La BRI de Lyon, désormais, est connue. Je suis en contact avec tous les chefs d'office, avec la BRB de Paris, les flics de Nice, et, malgré moi, la presse m'accole le qualificatif de « grand flic ». Le suis-je ? Je ne me pose pas la question. Mais, en ce moment délicat où je dois quitter mes fonctions pour en prendre d'autres, cette étiquette me gêne. Je ne suis pas une vedette, juste un flic qui fait son boulot et, j'espère, qui le fait bien. Tous mes succès reposent sur deux éléments : une bonne équipe et de bons renseignements. Il n'en faut pas plus. L'un des voyous que j'arrête – il a attaqué une banque en Suisse, à l'explosif – me dit :

— Monsieur Neyret, la BRI, c'est vous.

Là, j'avoue que cette opinion d'un truand, d'un homme de l'autre côté de la barrière, ne me déplaît pas. Recevoir un petit coup de

chapeau de l'ennemi est toujours gratifiant. Il y a là une forme de reconnaissance et de respect qui n'est pas dénuée de valeur.

Autre signal : un soir, je suis attablé avec des amis, nous passons une bonne soirée. Un homme arrive, me tape sur l'épaule :

— Vous allez bien, monsieur Neyret ?

Je me retourne.

— On se connaît ?

— Oui. Bien.

— Excuse-moi, je ne te reconnais pas.

— Mais si... J'étais dans l'équipe de Robert Patrick...

— Ah... C'est quoi, ton prénom ?

— Éric. Éric Valli.

Je le reconnais alors. C'est un voyou que j'ai arrêté deux fois en flag de braquage. Il a été condamné deux fois, à sept ans puis à neuf ans. Il reprend :

— Venez avec moi.

— Je suis avec des amis...

— Une minute, venez. On est plusieurs, là, et on est contents de vous voir.

Je salue tout le monde, il n'y a pas d'hostilité, pas de colère, juste un sentiment d'acceptation : chacun est dans son rôle. Les voyous restent en marge de la loi, les flics agissent dans le cadre de la loi. Nous sommes des deux côtés de la barrière, mais il y a une forme d'estime.

Quelques mois plus tard, je suis dans un bistrot de Tassin-la-Demi-Lune. Je viens de sortir de prison, et je suis en train de boire mon café face à la station de métro Gorge-de-Loup, quand un homme me regarde. Il me fait un petit salut, et, discrètement, paie le café. C'est Valli. Là, en plein jour, le souvenir me revient : il a été mon premier flag de braquage en 1983. Tout avait dévissé : le dispositif était bancal, des voitures étaient tombées en panne, des coups de feu avaient retenti, et l'affaire avait tourné en eau de boudin. Mais Éric Valli m'a enseigné quelque chose : il faut se préparer à toute éventualité, sur le terrain.

Ce que je n'ai cessé de faire depuis.

À Nice, mon poste de chef d'antenne m'attend ; j'ai classé mes dossiers, j'ai salué tous mes hommes, je me sens orphelin. Lyon, c'est ma base. Nice, c'est autre chose. Je vais y faire mon trou, bien sûr, mais quand on est habitué aux traboules lyonnaises, à ces bas-fonds où traînent les truands, à ces banlieues où les racailles essaient de faire la loi, à ce décor qui recèle des secrets facilement lisibles pour moi, on ne se déracine pas aisément. C'est ce qui m'a permis d'éviter la violence au cours de toutes ces années ; aucune des affaires sur

lesquelles j'ai travaillé n'est devenue l'équivalent de *Règlements de comptes à OK Corral*.

La connaissance du terrain est cruciale.

La Côte d'Azur ? J'y vais à reculons. Mais c'est la vie. Un pan de mon existence est clos. Je dis au revoir à mes informateurs, William, Abdallah, Mistigri, Charlie. Il m'a fallu des années pour tisser des relations de confiance avec ces gens-là. Nous parlons ouvertement : ils savent que je ne les trahirai jamais, et ils ne me feront pas défaut. Nous sommes sur nos gardes, bien sûr, rien n'est définitif. Mais l'échange fonctionne, et produit des effets positifs.

Peut-être est-ce le point crucial de la vie en société, cet aller-retour entre des éléments éloignés. L'indiscrétion est dans la nature de l'homme : on a toujours besoin de parler à quelqu'un. Psychanalyste, flic ou ami, il faut une oreille pour écouter.

Je suis profondément pénétré de cette philosophie du métier – si c'est une philosophie. Le travail de policier, tel que je le pratique, est à rebours du travail habituel. Sherlock Holmes et Maigret constatent un vol ou un meurtre, et ils remontent la piste. Moi, quand l'acte a lieu, mon travail s'arrête. Eux, ils agissent en aval du délit. Moi, en amont. Eux, ils cherchent des indices. Moi, je demande des infos. Ils font parler les détails matériels. Je fais parler les indic.

C'est donc avec cette expérience, avec cette vision que je débarque à Nice. Je vais très vite chercher des informateurs. Sauf que je ne suis plus dans mon bocal, et que la tâche va être difficile.

Autre horizon : le paysage a changé. J'explique. Avec l'arrivée des années 2000, le banditisme s'est reconverti. Les banques, peu à peu, se sont débarrassées de leurs fonds physiques : il n'y a plus d'argent dans les caisses. Tout est immatériel. Les billets de banque ont fait place à des cartes de crédit, et le mouvement va en s'accéléralant. Les voyous l'ont bien compris : pénétrer, l'arme au poing, dans une agence du Crédit Lyonnais ou de la BNP n'a plus aucun sens. Les délinquants en col blanc, les geeks férus d'informatique, les profiteurs du système ont mis la main sur ces territoires vierges. Ces hommes risquent moins que des braqueurs comme Ségura. La corruption et les mouvements de fonds ont changé la donne.

Pour les petits et moyens voyous, qui n'ont pas nécessairement les qualités pour jongler avec des algorithmes bancaires, il est obligatoire de changer de terrain. Les braquages de banques font donc place à une autre forme d'activité illégale – mais hautement rémunératrice : la drogue.

La came, désormais, c'est l'or du truand.

Mais les sommes en jeu provoquent une ruée. Chacun en veut. La violence s'impose, et les morts s'accumulent. Quand on parle de drogue, on mentionne des millions d'euros. Quand on parle de

corruption ou de délits financiers, on jongle avec des dizaines de millions. En arrivant à Nice, non seulement je change d'univers, mais aussi d'échelle.

J'arrive dans une délinquance stratosphérique.

Je l'ai dit, je n'ai jamais fumé un pétard, jamais tiré une ligne de cocaïne. Je ne suis pas attiré par ces substances. Elles abêtissent. Pourquoi se livrer à ces paradis artificiels quand un bon verre de côte-rôtie, vinifié à quelques kilomètres de chez moi, me procure un plaisir immense ?

Pour moi, la drogue est un sujet de chasse. Dans les jours à venir, en quittant Lyon, elle va occuper mes journées, ainsi qu'un autre territoire de délit : la délinquance financière. Sur la Côte d'Azur, le changement de décor va de pair avec un changement de travail. Près de la Méditerranée, les choses sont plus violentes, plus contrastées, plus importantes. La came arrive en grandes quantités, les sommes qui transitent se chiffrent en millions, les morts se comptent par dizaines. Je suis dans un autre monde.

En 2004, quand je pars de Lyon, je suis chef de la BRI, je ne fais que de l'opérationnel. Je suis au contact de mes équipes, je prends un vrai plaisir à être sur le terrain. À Nice, je suis confiné au bureau, je dois porter une cravate. C'est un travail d'organisateur. Divisionnaire à Nice, ce n'est pas commissaire à Lyon. La vie, dans la région, est plus cinquante, plus ensoleillée. Les gens sortent, traînent le soir, bavardent, laissent le temps filer à la terrasse des bistrots. Pas de quoi faire vaciller mes habitudes, mais juste assez pour avoir conscience d'un autre art de vivre – et, parfois, de mourir. Le métier aussi évolue : la création du Bureau central des sources en 2004, qui répertorie et donne les tarifs des indicateurs, voilà qui change la donne. Il y a une grille de rétributions, une manière de faire, un calibrage des informations. Nous sommes loin de la réalité : un indicateur, ça se soigne, ça se prend avec des pincettes. Il y faut de la patience et de la confiance. Un mode d'emploi rédigé par des gratte-papier ne peut pas régir des choses aussi immatérielles. Un indic doit investir pour participer. Si l'État ne lui rembourse pas son investissement, quel est son intérêt ?

Pendant deux ans, ainsi, je cherche mes marques, je jongle avec les nouvelles règles, j'apprends. Mais Lyon me manque, mes racines sont là-haut, pas sur la Côte. Martine Monteil, directrice centrale, m'écoute. Je veux Lyon ? Elle va essayer de me rendre à ma ville.

En 2007, c'est chose faite. Je suis nommé directeur adjoint de la Direction interrégionale de police judiciaire. Un fauteuil confortable m'attend à Lyon. C'est agréable, mais c'est encore plus loin du terrain. Je suis protégé du bruit de la rue par des meubles de choix et des sièges en cuir. Mais moi, mon truc, c'est la rue. J'ai besoin d'une famille, au sens large. Plus on monte, plus on est dans la stratosphère. Et là-haut, il arrive qu'on se perde.

Désormais, ma vie se passe en réunions. Mon passage à Nice m'a fait franchir quelques marches. La vie de bureau, ce n'est décidément pas pour moi. J'ai eu du mal à m'adapter, surtout les six premiers mois. Et, comme c'est une région très criminogène, j'ai immédiatement eu à affronter des dossiers lourds : enlèvements avec demandes de rançon, banditisme, meurtre d'un lord anglais, trafic international de stupéfiants, grosse pression médiatique. Je ne m'en suis sorti que grâce aux équipes autour de moi. Car, Dieu merci, il y a là de grands professionnels, avec des qualités humaines hors pair, qui ont bien vu que je n'étais pas formaté pour diriger une grosse unité sur le plan administratif.

J'ai parfois le sentiment que j'arriverai à maîtriser mes nouvelles fonctions. Mais la vie ne se résume pas aux nouvelles fonctions : il y a une nouvelle vie derrière. J'ai cinquante ans, c'est l'âge de certaines remises en cause. Dans quelques années, je serai à la retraite. Mais qui suis-je réellement ? Le temps passe vite, les questions demeurent. Par moments, une certaine mélancolie m'envahit. Le mental en prend un coup. J'ai peut-être perdu un peu de mon âme...

À Nice, j'ai touché à des domaines que je ne connaissais pas du tout. Ainsi les affaires financières. J'ai travaillé en liaison avec le procureur Éric de Montgolfier, magistrat qui s'investit dans certains dossiers. Mais je n'ai jamais eu de réunion avec le parquet en sa présence. Deux ans et demi se sont écoulés, et quand je reviens à Lyon, j'ai changé. De quelle manière ? Je ne sais pas exactement. Mais quelque chose s'est altéré. Je garde néanmoins toutes mes sources d'information, ma connaissance du terrain.

Lyon, c'est chez moi.

La masse de travail est impressionnante. J'ai désormais une vue d'ensemble de la criminalité dans la région. Grâce à mes renseignements, j'alimente encore les services. Les réunions du parquet, une fois par mois, sont intéressantes : j'y dresse un panorama des événements que mon expérience autorise. Dès qu'on parle d'un individu, je sais d'où il vient, qui il est. Mes relations avec les magistrats sont excellentes. Je facilite les démarches de policiers pour autoriser les rencontres avec de nouveaux indics. Et je continue à entretenir mes propres contacts, sur le terrain.

C'est là que le bât va blesser.

Nanti d'une expérience accrue, je me sens quand même capable de faire face à ce nouveau défi. Le monde de la nuit, par exemple, que je ne connaissais pas, j'ai appris à le fréquenter à Nice. De plus, dans ce poste en vue, j'ai une fonction de représentativité. Je dois me montrer. Ma nature ne me pousse pas dans ce sens. Pendant vingt et un ans, j'ai œuvré dans l'ombre. Maintenant, je suis sur le devant de la scène. Je retrouve mes hommes – avec un immense plaisir – et mes indics. Et les policiers me présentent, désormais, leurs propres informateurs, ou, du moins, me tiennent au courant. Certains de ces hommes de la pègre demandent à me rencontrer : ma réputation, dans le milieu, est celle d'un homme de parole. Et rencontrer le numéro 2 de la PJ, c'est gratifiant. C'est ainsi que je fais la connaissance de Michel Zaragoza.

Gueule d'aventurier, sourire éclatant, l'homme dirige, depuis plus de vingt ans, une concession de véhicules utilitaires à Gerland, quartier de Lyon qui a souffert d'une industrialisation ancienne et d'un abandon progressif. Les bidonvilles des années 1950 ont disparu, la rénovation urbaine a donné un second souffle à cette zone, et, à l'ombre de l'église Notre-Dame-des-Anges, les immeubles modernes ont proliféré. Le vieux cimetière juif – le plus important de la ville – est resté en place. Zaragoza garde le contact avec moi. Il trafique quelque chose dans les bagnoles de luxe, je le sais, il bricole avec des voyous qualifiés, et son pedigree de citoyen est un tantinet douteux. Mais c'est exactement ce que je cherche. Et je suis exactement ce qu'il cherche.

Car l'officier traitant avec lequel il est en contact est jeune. Or, Zaragoza, quinquagénaire, est de la même génération que moi : nous nous entendons immédiatement. De plus, nous connaissons les mêmes vieux voyous : les souvenirs nous rapprochent. Ce qu'il ne sait pas, c'est que naguère je l'ai filé, et qu'il a été sous surveillance. Sachant qu'il importe et exporte des véhicules, je me doute que ceux-ci ne sont pas totalement clean. Il lui arrive de mettre à disposition des voitures pour certaines équipes de malfaiteurs. Je le récupère avec intérêt : il connaît bien le milieu des gitans, les filières avec l'Afrique du Nord. Nous déjeunons ensemble, et c'est donnant-donnant. J'écoute ses informations, je ne dis rien sur ses voitures, je lui accorde des primes prévues dans le règlement. Nos cafés, à la fin du repas, sont productifs. Trop. La presse, dans quelques années, va le citer. L'informateur sera dévoilé, montré du doigt. La pression sera forte. On le retrouvera, flingué par un fusil de chasse, le 14 octobre 2013, chez lui. Suicide, dit-on.

La visibilité du job est neuve, pour moi, et j'y prends goût. Je fréquente les établissements du soir, comme le Lips, dans la Cité

internationale. Des collègues, qui connaissent bien le milieu de la nuit, m'invitent à découvrir cet univers. À l'Apérclub, tous les people de Lyon passent ; au Boudoir, c'est plus intime ; au Comptoir de la Bourse, bar branché, on bavarde... Les soirées s'enchaînent. Elles s'enchaînent d'autant plus qu'Olivier Marchal, ex-flic devenu réalisateur de polars d'enfer, arrive en ville en avril 2010. Il prépare alors le tournage des *Lyonnais*, dont le héros, Edmond Vidal dit « Momon », a écumé la région à coups de braquages retentissants. Après avoir été condamné à dix ans de taule dans le procès du gang des Lyonnais, Momon est sorti en juin 1982 et, depuis, est supposément en retraite. Olivier Marchal, fils de pâtissier, a été policier. Devenu acteur et réalisateur, il a réussi sa transformation : ses films, *36, quai des Orfèvres* et *MR 73*, ainsi que la série *Braquo* ont marqué les esprits. C'est un homme attachant, enthousiaste, prompt à s'emporter ou à s'enthousiasmer, que les amateurs de polars ont sacré « patron » du genre. Il a un univers bien à lui, fait de violence, d'élégance, d'un grain de folie et de respect des voyous. Quand il demande mon aide, comment puis-je la lui refuser ? C'est un plaisir de travailler avec lui. Nous nous connaissons, de loin : quand j'ai débuté, en tant que commissaire de police, à Versailles, en 1983, Olivier Marchal était inspecteur. Nous nous sommes donc croisés.

Je lui fais visiter la ville. Les établissements, les quartiers, l'ambiance, les rues. Il fait ses repérages, prend la température, discute. On nous voit beaucoup ensemble, et je lui présente même certains personnages qui ont connu – de près – les hommes du gang des Lyonnais. Son producteur m'explique que Marchal souhaite aussi avoir la vision policière de cette affaire, qui a fait grand bruit. Car la seule source d'information, pour l'instant, que possède Marchal, c'est le livre d'Edmond Vidal, *Pour une poignée de cerises*, dont il a acheté les droits. Il a envie d'en savoir plus. Il m'explique son projet et cherche à s'assurer que l'auteur s'est bien retiré. Pas question de faire un film sur ce personnage, si, dans un an, on s'aperçoit qu'il continue à braquer. Je le rassure.

Depuis ma nouvelle prise de fonctions, j'ai à tout prix cherché à garder le contact avec le terrain, avec les informateurs, avec le pavé. Je pourrais rester dans mon bureau, mais non, c'est plus fort que moi, je dois être dehors. Avec Olivier Marchal, c'est un plaisir de regarder la ville comme un décor – au fond, le jeu du gendarme et du voleur n'est-il pas une sorte de pièce de théâtre permanente ?

Petit retour en arrière : quelques années auparavant, en 2007, à mon retour de Nice, un fonctionnaire de police m'a présenté Albert Bénichou, connu à Lyon pour être un escroc et un fabulateur. Notre homme a le verbe facile, la promesse désinvolte et le geste large.

Mythomane ? Peut-être. Mais il connaît le milieu juif, et il le connaît bien. Il travaille dans des sociétés de téléphonie et a un casier judiciaire bien rempli. Le courant est passé.

Nous nous revoyons. Albert discute avec moi, plaisante, le feeling est bon. Je le soupçonne de vouloir rechercher un statut d'informateur afin, plus tard, de bénéficier de la clémence – ou de la bienveillance – d'un service de police, si jamais il est pris dans des dossiers troubles. En gros, il investit. Il m'amène des affaires. Grâce à lui, nous arrêtons une équipe de trafiquants de stupés. Au bout de quelque temps, cependant, la température devient mauvaise pour Albert : peu discret, il est repéré par les voyous. Se sentant en danger – réel –, il disparaît. Se cache-t-il, ou bien est-il victime d'un règlement de comptes ? Fait-il profil bas ou retrouvera-t-on son cadavre dans un fossé ? Nul ne sait. J'imagine le pire.

Albert m'a présenté son frère, Gilles Benichou : ce dernier va jouer dans ma vie un rôle que je ne soupçonne pas encore, mais qui sera important, très important. C'est la disparition inquiétante d'Albert qui va me rapprocher de son frère Gilles, au point que ce rapprochement va se transformer en une amitié.

Je présente Gilles Bénichou à Olivier Marchal. Ce dernier, pour les besoins du film, contacte l'autorité judiciaire, écoute les gens impliqués dans l'affaire du gang des Lyonnais, obtient l'autorisation de tourner à la maison d'arrêt de Saint-Paul, au palais de justice, à la préfecture. Je fais l'intermédiaire, pour rendre service : la production ne me rétribue pas. De plus, je trouve l'homme sympathique. Le monde du cinéma est fascinant. Le soir, nous sortons ensemble, ce qui me vaudra – à tort – la réputation d'un flic bling-bling.

Avec Marchal, le monde de la nuit est franchement attirant. Avec lui, tout d'un coup, la vie prend d'autres couleurs. Le cinéma, c'est un monde pittoresque. L'ennui, c'est que des jalousies vont naître. Certains, chez les flics ou des magistrats, n'apprécient pas cette fréquentation. Comme si l'idée de contribuer à un film était, en soi, répréhensible... Surtout un film sur Edmond Vidal. Mais je n'y vois pas d'inconvénient : Vidal a payé sa dette à la société, il n'est plus un délinquant ni un criminel. Boire des coups avec Olivier Marchal et Edmond Vidal, c'est tout ce qu'on pourra me reprocher. Et, je l'avoue, il y a eu des fêtes... festives, diablement festives. Alcool, amusement, certes. Mais la presse va s'emparer de ces moments pour en faire des soirées avec des bimbos dans tous les coins. Ce qui est radicalement faux. Lors du tournage, quelques mois plus tard, je visite le plateau, puis j'emmène les acteurs dans les bons endroits de Lyon. Nous partageons bonnes bouteilles et plats fins. Encore une chose qu'on me reprochera : je n'ai pas payé. Forcément, puisque j'étais invité...

Quand Marchal repart avec son équipe, il me reste le souvenir

d'un bon moment – et aussi le contact avec Gilles Bénichou. Celui-ci est étonnant : visage long, calvitie marquée, l'homme a été condamné neuf fois depuis 1996 pour fraude fiscale, transport de fausse monnaie, extorsion, séquestration, bref, c'est incontestablement un haut gradé de la voyoucratie. Mais c'est un mec attachant. Il parle de sa famille avec force, évoque sa religion, raconte des blagues, a du magnétisme. Bien sûr, c'est un hâbleur. Bien sûr, derrière ses Ray-Ban, c'est un escroc qui se vante d'avoir fait ses classes d'acteur à l'Actors Studio de New York, autrefois. À vrai dire, il n'a nul besoin d'apprendre : c'est un comédien-né. Les frères Bénichou sont issus d'un milieu modeste, le papa était agent municipal, et le moteur d'Albert et de Gilles, c'est l'ascenseur social. Mais Gilles, c'est un artiste, un vrai. Il a du charisme et de l'entregent. C'est un caméléon, il s'adapte à la situation avec aisance. Nous nous apprécions mutuellement.

Pendant un an et demi, aucune nouvelle d'Albert. Puis, un jour, mon portable sonne : appel du Maroc.

« Comment vas-tu ? »

C'est Albert. Il me donne des nouvelles : il a une affaire d'escroquerie à Lyon – pour laquelle il va être condamné à quatre ans. Il se cache, et vit sa vie. Peu de temps après, il file à La Réunion où il monte une affaire de panneaux voltaïques, qui va créer des problèmes. Il est en fuite perpétuelle : nous ne nous reverrons jamais. En revanche, je reste en contact avec Gilles, qui monte des boîtes de téléphonie, des sociétés diverses, qui est en mouvement perpétuel. Il semble avoir des activités clean, depuis que nous nous sommes rencontrés. Au fil des jours se créent entre nous des liens d'amitié. Nous sortons ensemble, parfois avec nos épouses, et l'ambiance est toujours très chaleureuse. J'y suis sensible. De plus, Gilles Bénichou, comme son frère, a une bonne connaissance du milieu juif et des affaires qui traversent cette communauté. Il a des antennes partout. Il sait quelles escroqueries à la TVA, quelles cavaleries, quels contrats boiteux se préparent. C'est une forme de délinquance à laquelle je ne suis pas habitué. Nous sommes dans les méandres financiers, que je découvre : les voyous, ici, ne braquent pas des banques l'arme au poing, mais les braquent en douceur, avec des promesses et des papiers. C'est moins violent, et bien plus efficace. Cette manière de procéder requiert du charme, de la tchatche, de l'assurance et, surtout, l'intelligence d'un joueur d'échecs. De plus, les affaires, dans ce cadre, dépassent les frontières. Nous sommes dans la haute voltige internationale. Ce n'est pas mon territoire habituel, mais j'apprends.

Gilles Bénichou, né à Lyon, a des détecteurs dans tous les milieux : dans les familles arabes, dans les commerces juifs, dans les bandes gitanes. Il connaît tout le monde. Il a un réseau de relations fantastique. Là-dedans, il y a des gens que je connais, que j'ai arrêtés.

Quand nous discutons, il ne me donne pas une affaire, mais il contribue à ma connaissance générale des secrets de la ville. À moi, ensuite, de faire le rapport entre tel voyou et telle équipe, d'additionner les éléments du puzzle. Parmi les gens qu'il me présente, voici son cousin, Stéphane Alzraa. C'est un homme plus jeune, tête rasée, yeux bleus, qui est né à Irigny, l'un des quartiers de Lyon, qui possède un passeport israélien et qui passe son temps à monter des sociétés puis à les clore. Que fait-il au juste ? Nul ne sait. Toujours est-il qu'il mène grand train, roule en Rolls, est généreux avec ses amis, et fréquente les meilleurs établissements de la ville.

Nous faisons connaissance en mars 2011. Le gouvernement Fillon vient d'être remanié, l'opération Harmattan en Libye bat son plein, un film français, *The Artist*, vient d'obtenir l'oscar, le Real Madrid a battu Malaga avec un triplé de Ronaldo et un doublé de Benzema. Gilles Bénichou organise une grande fête dans un hôtel de Lyon, à l'occasion de l'anniversaire de sa mère. C'est somptueux : champagne à toutes les tables, orchestre, ambiance d'enfer. Maman Bénichou est heureuse. Je me retrouve assis entre Michel Zaragoza et Stéphane Alzraa. Il y a aussi un troisième homme, Dan, qui a été impliqué dans un dossier passé dans mes services. Une affaire étrange, une tentative d'enlèvement sur un narcotrafiquant, qui a valu une peine d'emprisonnement à ce Dan, que je ne connais pas. Tout cela sent l'argent, pas forcément bien acquis, mais pas l'argent du caniveau. Quand un indélicat demande d'où vient tout ce fric, la seule réponse qu'il obtient, c'est :

— Ils sont dans les affaires.

Quelles affaires ? Va savoir. Comptes à l'étranger, flux internationaux, sommes en Suisse... On saura plus tard qu'il s'agit surtout, pour ces hommes, de mettre sur pied une vaste escroquerie à la taxe carbone.

Celle-ci est, selon les journaux, le « casse du siècle ». La beauté de la chose, c'est qu'il n'y a nul besoin de sortir un colt 45 ou une kalach, de braquer un homme chez lui, de saucissonner son épouse ou de menacer qui que ce soit. Il suffit d'un téléphone – jetable, de préférence –, de quelques papiers et d'un peu d'astuce. Simple : depuis quelques années, les États européens, pour tenter de réguler la production de carbone, ont mis en place un « droit à polluer ». On peut envoyer des gaz nocifs dans l'atmosphère, à condition de payer. Chaque société, chaque entreprise se voit attribuer un quota de carbone, en fonction de son activité. Ce quota autorise le rejet d'une certaine quantité de CO₂, annuellement. Si le quota est dépassé, il faut acheter des tickets supplémentaires, une sorte de malus carbone. En revanche, si le quota n'est pas atteint, l'entreprise peut revendre la différence. Tout se négocie de gré à gré. Tu as des points pour polluer,

je paie pour te les acheter, dans un organisme qui régit ces transactions, BlueNext.

Simple comme bonjour.

Encore plus simple : se faire de l'argent là-dedans. Il suffit de créer une ou plusieurs sociétés factices – qui se voient donc attribuer des quotas. Comme ces sociétés n'existent pas, on peut revendre ces fameux quotas qui, eux, existent. Deuxième point intéressant, ces transactions sont soumises à la TVA. Taxe que le commerçant doit reverser à l'État, bien sûr. Mais, en créant, vendant et dissolvant les sociétés, les voyous se gardent bien de reverser cette TVA. Ils achètent hors taxe en Italie, en Belgique ou en Allemagne, revendent taxes comprises ailleurs, empochent la différence et disparaissent dans des sociétés qui comprennent d'autres sociétés qui... Retrouver le donneur d'ordre, dissimulé derrière des écrans, est quasiment impossible. Et dans les rares cas où les autorités réussissent à identifier le coupable, celui-ci, depuis longtemps, a pris la poudre d'escampette, et est installé à Tel-Aviv, hors de portée de la justice française. Quelques seconds couteaux seront inquiétés, menacés de dix ans de prison, mais le jeu en vaut la chandelle : les sommes sont colossales. Ainsi, en France, la fraude aurait atteint, voire dépassé 2 milliards d'euros et, à l'échelle européenne, la somme serait quintuple. La plupart des escrocs, comme Arnaud Mimran, Arnaud Astruc, Grégory Zaoui, trouveront refuge en Israël. Là-bas, hors d'atteinte, ils profitent au soleil du fruit de leurs manigances.

La première fois qu'on m'a parlé de la taxe carbone, j'avoue que mon ignorance était totale. Cependant, les sommes faramineuses m'ont étonné. Nous étions loin des quelques dizaines de milliers d'euros arrachés à la pointe du Glock dans les agences bancaires. Je me suis renseigné très vite. Et du coup, j'ai réalisé à quel point le système était ingénieux, mis à profit par le milieu ayant des attaches à Tel-Aviv ou à Ashkelon. Sans surprise, l'argent ainsi gagné transite par des paradis fiscaux, opaques par nature.

Stéphane Alzraa est impliqué. C'est alors que je me renseigne sur cette machinerie. Peu à peu, je découvre que les acteurs de cet écrémage de TVA sont près de moi. Mais, au début, j'ignore tout de la combine. Sur le pavé, j'aurais senti immédiatement les choses. Dans les hautes sphères de la finance internationale, je suis hors de mon bocal. Cependant, Alzraa, établi à Nice, vit avec la fille d'un malfaiteur lyonnais. Jadis, j'ai même arrêté le frère de cette femme, David, sur une grosse affaire de braquage d'or.

Je ne le sais pas encore, mais ce sont ces relations avec Gilles Bénichou, cette fréquentation de Stéphane Alzraa, ces acrobaties financières qui vont me faire plonger.

Mes ennuis arrivent, masqués par les sourires de l'amitié. C'est ce

qui fait le plus mal.

Gilles Bénichou n'est pas un informateur. Il a des relations à droite et à gauche, et, s'il fréquente un policier, c'est juste parce que, d'homme à homme, un lien de sympathie s'est établi. Je le considère rapidement comme un ami. Tout mon métier, tout mon bagage devraient me mettre en garde contre ce genre de relation, je devrais déceler la part d'intérêt et la part de faux-semblants, mais la vérité est que je me laisse aller à cette chaleur, à cette atmosphère amusée, à ces conversations du soir. Suis-je lucide ? Sans doute pas. Mais lui et sa famille arrivent à point nommé : j'ai changé de fonction, j'ai changé de vie, j'ai changé tout court. Je suis à l'âge incertain où on commence à faire des bilans, à évoquer des souvenirs, à faire le point. Jusqu'alors, j'étais lancé dans une traque perpétuelle, toujours sur le qui-vive, éternellement sur le fil du rasoir. D'une certaine manière, en revenant à Lyon, j'ai posé mes valises.

Gilles Bénichou m'offre son amitié, et je la prends. Peut-être, me dis-je, dans le passé, a-t-il eu besoin d'une intervention policière et cherche-t-il à rester dans cette voie ? Ainsi, il chevauche la limite entre deux mondes. Je sais qu'il a fait de la prison pour des affaires financières. Peu à peu, il me fait entrer dans le cercle de famille : désormais, je connais sa maman, son frère, ses cousins, ses oncles... Je me sens entouré. J'ai le sentiment d'avoir été adopté, d'être l'un des leurs. Or, ce que je ne sais pas, pour n'avoir jamais fréquenté ces milieux, c'est qu'une famille juive reste unie autour de ses traditions, de son passé, de ses liens de sang. Il y aura toujours un écart entre nous, si minime soit-il.

Mais l'amitié recouvre tout. Elle est si puissante, si confortable, si plaisante que je ne saurai jamais si j'ai été manipulé ou pas. La raison dit oui. Le cœur dit non. Tout est spontané. Depuis le repas d'anniversaire au Sofitel de Lyon en 2011, tout s'enclenche de façon naturelle : l'émotion de la fête juive déteint sur tout le reste. Comment soupçonner quoi que ce soit devant ce bonheur de vivre, ces embrassades, ces souhaits de mille ans ? Quand je rencontre Stéphane Alzraa à table, le délit à la taxe carbone n'existe plus, il a été éradiqué. L'État a compris les manigances des escrocs, et, en 2009, a exonéré de TVA les ventes de droits CO₂. Alzraa s'est créé des relations dans le

milieu de l'énergie et s'est reconverti en achetant des livraisons de pétrole. Il est devenu trader oil. Je vérifie quand même, pour être sûr : cet homme n'a aucun dossier chez nous. Il n'y a pas lieu de se méfier, aucune affaire lyonnaise ne le mentionne. Il en va de même pour Bénichou : depuis qu'il est sorti, il reste dans la légalité. Après tout, qui suis-je pour refuser mon amitié à des hommes qui ont un passé sulfureux ? Si c'était le cas, je ne serais pas resté en contact avec Mistigri, et avec d'autres, qui se sont rangés. Ils ont payé, leur dette n'existe plus. L'ardoise est effacée.

De plus, Alzraa, Bénichou et leurs proches sont des gens sympathiques – très.

Il me faudra une catastrophe pour réaliser que la sympathie, c'est l'outil de travail des escrocs. Sans elle, il n'y a pas d'escroquerie. Un gars qui a une gueule de bagnard ne peut pas attirer la confiance. Bernard Madoff, Frank Abagnale Jr, ou Victor Lustig (qui a quand même vendu la tour Eiffel au poids en 1927) ont toujours été des gens qu'on a envie de fréquenter. Lustig, avant de vendre des machines à imprimer de la monnaie à... Al Capone, a édicté les dix commandements du parfait escroc :

- Soyez patient. Il faut savoir écouter.
- Ne jamais avoir l'air ennuyé.
- Attendre que l'interlocuteur dévoile ses opinions politiques, et être d'accord.
- Même chose pour la religion.
- Aborder des sujets légers, comme l'érotisme, mais ne pas insister.
- Ne jamais parler de maladie.
- Ne jamais manifester de curiosité quant aux détails personnels de votre interlocuteur (il vous les dévoilera plus tard).
- Ne jamais faire le fanfaron.
- Ne jamais être mal habillé.
- Ne jamais être soûl.

Il est quand même mort en prison.

Mes warnings, à un moment, se sont malgré tout allumés. Toute ma formation, toute mon expérience me dictaient ma conduite : profiter des contacts pour nourrir ma boîte à infos. Ces gens-là, issus d'un milieu que je ne connaissais pas, pouvaient m'apporter des indications, un éclairage. J'avais toujours fonctionné avec des informateurs, ceux-là allaient en être aussi. Des amis, certes, mais des amis utiles.

J'allais les utiliser.

À vrai dire, j'étais présomptueux.

L'amitié avec Bénichou a été sincère, et elle l'est encore. Le lien avec Alzraa a été plus faible : je ne l'ai vu qu'une demi-douzaine de

fois. Mais la machine qui allait me détruire était en place.

À l'époque, je ne connais rien de la grande délinquance financière, je l'ai dit. Les envols de fortunes qui font trois fois le tour du globe pour atterrir dans un compte à Hong Kong, repartir au Liban, se dissiper entre le Delaware, la City et Singapour, j'en ai entendu parler, mais c'est tout. C'est une forme de banditisme qui m'est totalement étrangère.

Ainsi, je ne sais pas, alors, que Gilles Bénichou est allé aux États-Unis, puis en Israël. Là-bas, sous le nom de Ben Ichay, il a eu une autre vie. Pour une affaire d'extorsion, il s'est même fait passer pour un agent du Mossad. Et, qui sait ? Peut-être a-t-il réellement des contacts avec les hommes de l'ombre ?

Le temps, dans les histoires d'informateurs, est le facteur essentiel. Du point de vue de Bénichou, notre relation est sans doute un pare-ennuis. De mon point de vue, c'est un investissement de longue durée, pour obtenir des infos. Le problème, c'est que le temps va me manquer... Je table aussi sur l'antagonisme entre les équipes, qui ressemblent à des querelles de famille. Ainsi, alors que Gilles Bénichou cite la Torah à tout bout de champ, il n'a aucune tendresse pour les gars qui se réfèrent au Coran perpétuellement. Les voleurs du Nord détestent les malandrins du Sud. Les gars de la Pierre-Levée en veulent aux hommes du 9-3, et les Comoriens, derniers venus dans les flots d'immigration, ont la haine des Roms, arrivés avant eux... Chaque groupe a son identité et ses têtes.

Bref, j'ai l'impression qu'on m'ouvre les portes d'un univers nouveau. Et je sens que je maîtrise la situation. Mes réflexes de flic de terrain sont toujours là. Oui, je maîtrise. Si, si.

Peu à peu, je commence à m'intéresser aux affaires financières. Au fond, cette délinquance-là est aussi toxique, sinon plus, que l'autre. Ces énormes sommes d'argent corrompent tout, détruisent tout. Dans des pays aux règles parfois moins rigides que les nôtres, elles font la loi. Le dollar-roi emporte tout sur son passage. Et Gilles Bénichou me fournit, par moments, des clefs de compréhension. Les flux mettent en jeu des dizaines de correspondants, toute une population de gens que je ne connaîtrai jamais.

Mais, au final, je me retrouverai seul devant les juges. Avec une réputation entachée, une carrière brisée, une vie bouleversée.

Ai-je été un pigeon ?

Tout commence doucement, avec Stéphane Alzraa. Les quelques rencontres que j'aurai avec lui seront toujours confidentielles, jamais en plein soleil. Je ne m'affiche pas avec lui, à Lyon. Nous nous rencontrerons uniquement dans des voitures. Et, dans nos conversations, il ne me donne jamais des choses ficelées, des dossiers

complets. Juste des bribes. À moi de compléter, de tracer le trait qui ira d'un point à l'autre. En revanche, j'interroge les fichiers de police pour combler les trous et comprendre l'articulation des mécaniques financières. Dès l'origine, je mets les choses au point :

— Stéphane, nous allons avoir une relation opérationnelle. Mais il me faut savoir si, autour de toi, il n'y a pas des individus qui vont te mettre en difficulté.

La sécurité d'un informateur, c'est la condition essentielle du job. Stéphane Alzraa va essayer d'éliminer des équipes concurrentes par mon intermédiaire, et moi je vais profiter de ses confidences pour approfondir ma connaissance des hauts-fonds financiers. Alzraa, c'est le top. Il joue dans la cour des grands. Il est en rapport avec des responsables dans les ministères russes, il connaît les hommes de pouvoir dans le Caucase, il a des contacts personnels en Israël, il a une surface énorme. Chemin faisant, avec moi, il surveille sa base arrière : si en France il y a une enquête ouverte sur ses agissements, il espère l'apprendre par mon intermédiaire. Car toutes les affaires majeures de la région Rhône-Alpes transitent par mon bureau.

C'est donnant-donnant.

Notre relation sera brève : de mars à septembre 2011.

Nos rencontres sont organisées de façon précise. Gilles Bénichou, que je vois quotidiennement, me dit parfois :

— Stéphane monte de Cannes, il aimerait te voir.

Et ajoute :

— Vois si Marciano ou Gonzola s'intéressent à lui, pendant que tu y es.

Je ne vois aucun obstacle à donner ces renseignements, à mes yeux peu importants, à Alzraa, si ceux-ci peuvent contribuer à un échange fructueux.

Le premier rendez-vous a lieu sur une place à Villeurbanne, non loin du parc de l'Europe. Le quartier est désert, l'allée Buster-Keaton vide, j'arrive dans ma voiture de service, une Peugeot 308 d'une banalité confondante, et je vois Stéphane Alzraa, les mains dans les poches, bien habillé, blouson de cuir du bon faiseur. Il est seul. Je m'arrête, il monte, nous bavardons. Il me dit :

— J'ai été impliqué dans un certain nombre de choses.

— Je sais.

— Je voulais te demander : tu travailles sur moi ?

— Non.

— Je suis surveillé par d'autres ?

— Je ne sais pas.

La conversation continue sur ce ton. Rien d'essentiel, mais des indications. Je ne précise pas que, si mes services avaient travaillé sur lui, jamais je ne me serais assis à sa table. Ma simple présence est déjà

un signe. Mais, en réalité, je ne sais pas si un autre service, à Paris, ne s'intéresse pas à lui. Ce qui est le cas : plus tard, j'apprendrai que la douane a ouvert une enquête.

Stéphane Alzraa est un homme qui n'a rien du voyou de terrain. Je sais qu'il ne fume ni ne boit, et qu'il observe scrupuleusement le sabbat. Sa compagne, Hélène Lévy, est la fille d'Émile Lévy, un voyou dont le frère, David, a été impliqué dans un gros trafic de stupéfiants. C'est moi qui l'ai serré, comme je l'ai dit, il y a quelques années, alors qu'il fondait de l'or volé dans un creuset, à l'hôtel Belles-Rives, dans l'Ain. Parmi les quatre hommes présents, il y avait Jacques Lévy, le frère aîné de David et d'Émile. Il a déjà connu la prison. Il est hors de question qu'il y retourne. L'homme va se suicider quelques mois plus tard au grand désespoir de sa famille. Quant à David, libéré, il est en cavale. Grâce à mes conversations avec Alzraa, et, éventuellement, avec Hélène, qui a le goût de l'argent, peut-être arriverai-je à le localiser...

Au fond, je suis fasciné par des gens comme Alzraa, qui manipulent des fortes sommes, qui semblent se tirer de toutes les situations, qui rebondissent constamment. La vie est une succession de moments luxueux, dirait-on, pour eux : ils circulent en Ferrari ou en Bentley, s'envolent en jet au bout du monde, et mènent une existence de rêve.

En surface.

Car, au fond, tout ce clinquant cache des activités peu reluisantes. Les grosses équipes du banditisme juif, établies en Israël, tirent les ficelles, même en France. Règlements de comptes dans le Sentier, voyous de tous bords, conflits d'équipes : Alzraa a les codes de ces turbulences. Je lui suggère de continuer nos rencontres informelles. S'il s'agit d'affaires qui ne le concernent pas directement, pourquoi ne pas échanger ? Dans ma Peugeot 308, en une demi-heure, nous jetons les bases d'une relation de travail.

Les journées laborieuses reprennent. Tous les matins, je vais boire le café avec Gilles, et nous plaisantons. Il me tient au courant des déplacements de son cousin et, parfois, transmet une question. Les choses s'installent sans forcer. Je mise sur le temps. Grâce à Bénichou, grâce à Alzraa, je vais pénétrer loin dans ce milieu : après tout, ma relation avec Mistigri a mis des années à fructifier.

Je me laisse porter par les événements : peut-être, aussi, cette nouvelle vie me fait-elle dériver. Mon mariage, solide depuis des années, en pâtit. J'ai rencontré Nicole en 1981, nous nous sommes mariés en 1991. Et depuis, notre couple a tenu bon. Mais les choses changent : l'alcool, la fête, le cinéma, la nouvelle fonction, tout contribue à ma perte de repères. À force de fréquenter la nuit, la nuit

m'avale. Je me laisse séduire : je m'éloigne – momentanément – de mon foyer. Le syndrome de Peter Pan me menace.

Gilles Bénichou, lui, voit mon désarroi. Il constate les difficultés que nous traversons, Nicole et moi, et, n'écoulant que son naturel chaleureux, décide de nous inviter à passer quelques jours ailleurs.

— Où ?

— Au Maroc. Ça vous fera du bien. Nicole va aimer, tu verras.

— Mais...

— Y a pas de mais. Je vous invite.

Pourquoi pas ? Je n'y vois aucune malice. Nous partons pour Marrakech.

Sous le soleil, dans l'atmosphère douce de la ville des rois, les dossiers de Lyon paraissent loin. L'hôtel – Les Jardins de la Koutoubia – est luxueux, mais pas bling-bling : des palmiers illuminés la nuit bordent une piscine irisée, des fauteuils profonds accueillent les voyageurs, et la place Jemaa el-Fna, peuplée de charmeurs de serpents et de chanteurs de gnawa, est absolument fascinante. Nous nous promenons dans des ruelles teintées en bleu, nous visitons des riads ocre, nous allons jusqu'au jardin Majorelle... Nous sommes dans un autre monde. Ce n'est pas le luxe insolent des palaces pour milliardaires, mais l'atmosphère de quiétude, la proximité du désert, la beauté du lieu, tout nous invite à décompresser. Gilles Bénichou, avec sa femme, nous accompagne, et Michel Zaragoza nous rejoint, avec des amis, dont un responsable de la CNR, la Compagnie nationale du Rhône, société productrice d'électricité, et un douanier niçois.

Quatre jours loin de tout. Le soir, à table, nous goûtons une cuisine délicieuse, et les heures s'écoulent en conversations, en rires, et, malgré tout, mes relations avec Nicole s'apaisent. C'est la femme de ma vie, je le sais, je l'ai toujours su. L'invitation est tombée à point. Sous ce ciel sans nuages, dans ce vent tiède, la vie paraît sans aspérités. Lors de nos promenades, avec Nicole, il nous arrive de nous arrêter dans un petit restaurant à l'écart, et, simplement, de regarder le spectacle de la rue. Puis, après le café, fort et sucré, je paie l'addition, et nous repartons, au gré de notre fantaisie, avant de retrouver les autres, le soir.

Quand nous rentrons en France, Lyon nous attend, avec les affaires. L'invitation de Gilles a été bénéfique : le stress a décru. Et il ne nous a pas permis de contribuer à la facture, malgré ma proposition. Le geste d'un ami...

Quelque temps plus tard, nous rééditons cette escapade. Cette fois-ci, à Essaouira, dont nous découvrons la sublime médina. Gilles Bénichou y tient : c'est là que les juifs, jadis nombreux dans la ville, se réunissent pour le seder. Le rabbin lève le plateau de pain azyne et dit : « À une époque, tu fus esclave en Égypte, mais maintenant, tu es

libre. » Il y a quelque chose de puissant dans cette tradition, et Gilles manifeste sa ferveur religieuse, sur ces lieux empreints d'histoire millénaire. De plus, c'est l'occasion, pour lui, de retrouver son frère Albert, désormais installé là, patron d'un restaurant. Et pour moi de revoir Gilles, car je n'ai eu aucun contact avec lui depuis trois ans. Tandis que Gilles se livre à ses devoirs religieux, je reprends contact avec Albert, désormais atteint d'une maladie cardiaque. Nous évoquons quelques souvenirs, et, après une rapide visite à Mogador, nous rentrons. Le voyage a duré deux jours et, comme lors du précédent, je suis invité. Gilles Bénichou évoque alors des souvenirs récents, notamment le plaisir d'avoir joué, en 2010, dans le film d'Olivier Marchal. Car son rêve d'enfance était d'être acteur. Il a grandi en regardant les films de Jean Gabin et de Gary Cooper et a même tenté sa chance dans ce métier. Rapidement, il a déchanté, mais le rêve est demeuré niché dans un coin de son cœur. Il me remercie d'être intervenu pour lui faire obtenir le rôle du chef d'escorte, dans la scène où le héros, Vidal, se marie à la prison Saint-Paul. Gilles était ravi : vêtu en policier – un comble ! –, il a tenu son personnage avec assurance. Pour lui, ce fut un moment formidable : apparaître aux côtés de Gérard Lanvin, face à Tchéky Karyo et Daniel Duval, quel plaisir !

— Je n'ai pas oublié, tu sais.

Pour me remercier de cet instant unique, il tient à me faire un cadeau. Pas besoin de cadeau, Gilles, on est copains. Si, si. Il insiste. Non, dis-je. Finalement, il sort de ma voiture, et, ce faisant, jette un écrin sur le siège et s'en va. Je l'ouvre : c'est une montre Cartier, qui vaut certainement plusieurs dizaines de milliers d'euros. Par la fenêtre, il me dit :

— Ça fait longtemps que je l'ai dans le coffre, je te la donne. C'est de bon cœur.

En rentrant, je la donne à Nicole.

Un jour, on exhibera cette montre comme signe évident d'un « pacte de corruption ». Qui n'a jamais existé.

La vie reprend son cours. Avec Nicole, nous avons hérité d'un appartement à Cannes, et, parfois, nous descendons sur la Côte pour prendre le soleil. Stéphane Alzraa, qui possède une très belle maison là-bas, sur les hauteurs, à Mandelieu, nous invite :

— Il faut venir !

Je profite de cette situation, sans me poser de questions. La fatigue me fait baisser ma garde. Stéphane Alzraa a une belle piscine, et je m'y plonge sans plus d'interrogations. Il y a là une forme d'abandon de ma part. À force de soupçonner tout le monde, de vivre dans un monde de voyous et de repris de justice, j'ai envie de me

laisser porter par la vie.

D'une certaine façon, je suis intoxiqué : c'est comme un courant chaud, en mer. Peut-être y a-t-il un requin, au bout, mais, en attendant, c'est si agréable de faire la planche... Alzraa a des Ferrari, des Rolls, une Mercedes McLaren au châssis en carbone, vitesse max 336 kilomètres/heure, 626 chevaux. C'est avec plaisir que j'essaie ces joujoux. Je n'ai jamais eu en main de machines pareilles, c'est le Père Noël qui me les prête...

Après tout, quel mal y a-t-il à s'amuser un peu ? Ce n'est pas parce que je fais un tour en Ferrari que je suis complice des manigances d'Alzraa. Ce n'est pas parce que je déjeune avec Edmond Vidal – et qu'il paie le repas – que je suis impliqué dans des histoires de voyous... Ce n'est pas parce que je me frotte à un labrador que j'attrape ses puces. Nicole a beau me répéter : « Michel, fais gaffe, arrête ! », je ne l'écoute pas. J'ai la conviction que rien de mauvais ne peut arriver. J'accepte tous ces cadeaux sans m'interroger. Un flacon de parfum par-ci, une bonne bouteille par-là... Rien de dispendieux. Juste des petits signes d'amitié. En dehors des deux petits voyages au Maroc, rien d'extravagant. Une nuit dans un hôtel en Savoie, des rencontres chaleureuses...

Tout est enregistré. Je ne le sais pas, mais nous sommes sur écoute. Nicole et moi.

Le détail qui tue, c'est le voyage de Nicole en Suisse. Stéphane Alzraa et Gilles Bénichou nous ont proposé d'ouvrir un compte en Suisse, sous le nom de la société « MN », Michel Neyret.

— Il te servira plus tard, me disent-ils.

En effet : nous avons formé, avec Nicole, le projet de vendre l'hôtel, et de mettre une partie du produit de cette vente en Suisse, pour notre retraite. Nicole est allée avec Gilles à Genève pour apposer sa signature. Elle était réticente. Je l'ai rassurée :

— Quand il y a une enquête, la Suisse n'a plus de secret bancaire. Nous ne faisons rien de mal, pour l'instant, le compte est vide, et va le rester longtemps. On verra quand on vendra l'hôtel.

Elle a signé une ouverture de compte, a donné une délégation à Gilles, et est revenue. Ce compte, même vide, va peser lourd, aux yeux des juges. Il va devenir le signe du fameux « pacte de corruption ».

L'argent, dans le milieu où évolue Bénichou, coule à flots. En revanche, pas question de drogue. Chez ces gens-là, l'arme essentielle, c'est le contrôle de ce qu'on fait : la drogue abêtit, crée de fausses perspectives, distord la réalité. Ils veulent garder la tête claire. Les jours passent, et, de mon côté, il n'y a aucun signal d'alarme.

Parfois, je me retourne et je regarde le Michel Neyret de ces jours-là, et je lui dis : jobard !

Mon arrestation, le 29 septembre 2011, est un coup de tonnerre. Non seulement on décrit la chute d'un « grand flic », mais on concentre le tir sur l'homme à abattre, Michel Neyret. D'un seul coup, je suis le ripou absolu, mouillé dans des affaires de drogue, de fric, de CO₂, de tout. Aux yeux de la presse, ces balades en Ferrari, ces deux voyages au Maroc démontrent un goût du lucre effréné. J'ai sans doute un magot caché, l'hôtel de ma femme est un bordel, je suis sûrement aussi un maquereau, j'ai le goût des bijoux chers – la montre Cartier en est un exemple – et je suis passé du côté obscur de la Force.

On m'accuse d'avoir donné 10 kilos de shit à Zaragoza, qui lui ont permis de couvrir ses dettes et de continuer à me renseigner, et on me le reproche. J'ai fourni des renseignements à Bénichou – on me le jette à la tête. Il y a des interceptions de conversations, transcrites noir sur blanc, qui laissent supposer que j'ai mis de côté de la came. Comme directeur adjoint, je n'ai pas accès aux produits stupéfiants saisis, dis-je aux enquêteurs, donc je suis bien obligé d'en demander aux collègues. Il n'y a que la BRI au moment des arrestations et les stups pendant la destruction qui pourraient en mettre de côté. Je ne peux en obtenir que par la complicité d'un fonctionnaire.

Or, aucun n'a reconnu m'en avoir cédé. Aucun. Donc, vous avez des conversations, mais pas de faits.

Pour l'IGS, c'est une impasse. Maître Sauvayre m'aide, mais ne peut rester à Paris. Il me propose un autre avocat, spécialisé dans les affaires de police, maître Gabriel Versini-Bullara, pour l'épauler.

Ma garde à vue se termine dans une ambiance hostile. Les éléments incriminants surnagent, maintenant, après le tri : les renseignements communiqués à Bénichou, les nombreuses interrogations dans les différents fichiers de police, les interventions auprès des autorités judiciaires, les quelques cadeaux, les deux voyages au Maroc, certaines conversations enregistrées entre Nicole et Gilles, le compte en banque en Suisse... Depuis mai 2011, je suis sur écoute. Mais pourquoi s'est-on intéressé à moi ?

Je me rends compte d'une chose que j'ignorais jusqu'alors : si j'ai été mis sous surveillance, c'est parce que Gilles Bénichou est en contact avec un voyou en cavale, spécialisé dans le trafic de

stupéfiants. Le 26 novembre 2010, les stup's ont saisi 110 kilos de cocaïne à Neuilly, chez une princesse arabe apparentée à la famille royale saoudienne. Ce jour-là, les policiers ont saisi deux valises contenant chacune trente-huit pains de coke, et trente-cinq autres pains dans un dressing. Valeur à la revente : 25 millions d'euros. L'un des malfaiteurs impliqués dans cette histoire, Gilles Tepie, un Antillais de quarante et un ans, est en fuite, après avoir été condamné à quinze ans de prison pour l'assassinat d'un boxeur. L'autre cerveau de l'opération, Yannick Dacheville, originaire de la Moselle, a mis en place une filière depuis le Venezuela – mais il est surtout connu pour ses escroqueries à la taxe carbone. Lui aussi est recherché. Or, qui s'est occupé de cette affaire ? Le juge Patrick Gachon, celui-là même qui était présent chez moi le jour de mon arrestation.

De Dacheville à Bénichou, de Bénichou à Alzraa, d'Alzraa à Neyret, les écoutes ont travaillé. C'est ainsi que j'ai été mis sous surveillance, alors que je n'ai jamais rencontré Tepie ou Dacheville. L'affaire de la princesse saoudienne, qui m'est totalement étrangère, a dirigé les enquêteurs vers moi. Car un jour, Gilles Bénichou m'a demandé :

« Il y a un mec qui se nomme Dacheville. Peux-tu voir si les flics s'intéressent à lui ? Parce que s'il se trouve dans une situation coincée, il peut négocier. Il a des renseignements intéressants.

— Je ne le connais pas, mais je peux me renseigner. »

Ce que j'ai fait. Le gars qui m'a renseigné, à Paris, m'a dit que oui, Dacheville était impliqué lourdement, et était activement recherché. J'ai communiqué le renseignement à Bénichou :

« Ton gars est cramoisi. Tiens-toi éloigné. »

Ce que j'ignore, c'est que Dacheville est au Venezuela. Et que ses conversations avec Bénichou sont écoutées. Or, celui-ci s'est vanté d'avoir le bras long, de pouvoir influencer sur le dossier *via* les services de police. Il s'attribue un pouvoir qu'il n'a pas. Et que je n'ai pas non plus. Ce qui ne l'empêche pas de demander à Dacheville une rémunération pour ces services à venir. Il cite mon nom... Bingo, je suis dans la boucle aux yeux de l'IGS.

Tout au long de ma garde à vue, je cherche à savoir ce qu'est devenue ma femme. Au bout de quarante-huit heures, on me répond :

— Elle est présentée au juge.

La perquisition n'a rien donné, le dossier stup's est tombé à l'eau, le juge Gachon est forcément dans un état d'esprit négatif. Je me dis qu'il va être très mal disposé. D'autant plus que les conversations enregistrées semblent très incriminantes, alors qu'en fait Nicole ne sait rien. Les heures passent. Finalement :

— Elle est sous contrôle judiciaire.

Bonne nouvelle. Elle est donc libre. J'apprendrai plus tard que, en fait, le juge d'instruction a demandé contre elle un mandat de dépôt. Par chance, le juge des libertés n'a pas entériné. Nicole a répondu à toutes les questions, elle n'a aucun antécédent judiciaire, pas de risque de fuite, elle est dehors. Je suis soulagé. En revanche, je sais que, moi, je vais aller au trou. Je ne connais pas l'état du dossier : y a-t-il d'autres gens arrêtés ? En dehors de mes contacts avec Bénichou et Alzraa, d'autres faits me sont-ils reprochés ? Le juge Gachon a-t-il d'autres éléments en sa possession ? En tout cas, je vais me battre jusqu'au bout. J'ai commis des imprudences, et je me dis que je vais payer. Mais ripou ? Non. Je ne suis pas un bandit de grands chemins. Les six derniers mois de ma vie, au regard de mes accusateurs, déterminent qui je suis. Tout le reste est englouti.

Au bout de quatre-vingt-seize heures, durée légale, je suis présenté au juge. On m'emmène au petit dépôt, la Souricière du Palais de justice. L'endroit est franchement dégueulasse. Situé sous le Palais, c'est une suite de cellules crasseuses, de bancs en béton humides, de visages fermés, de couloirs malodorants. Le Moyen Âge : les détenus vocifèrent, se battent, tapent sur les barreaux, s'engueulent. C'est la cour des Miracles, tout est délabré. On me donne une couverture douteuse, j'attends. Des hommes passent, entravés. Le soupirail jette une lumière grise. Je m'endors. Je sais que je ne vais pas sortir très vite. Je plonge pour une longue durée. Ma fille est passée pour déposer des vêtements de rechange. J'analyse la situation d'un point de vue policier – déformation professionnelle : les éléments sont contre moi. Tout est question d'interprétation, et le juge aura l'interprétation maximaliste. La presse s'en donne à cœur joie. Ma carrière de flic est terminée. Je ne déprime pas : ma femme et ma fille sont à Lyon, c'est le plus important.

Quelques heures plus tard, les gendarmes mobiles viennent me chercher. Avec les policiers, je n'ai jamais eu droit aux menottes. Avec les gendarmes, pas de quartier, ils me mettent les bracelets. J'arrive devant le juge Gachon ainsi entravé. Je fais une déclaration : je suis un policier animé par la performance et la recherche du renseignement, et je ne suis pas un corrompu.

Je suis conduit chez le juge des libertés, en pleine nuit, je m'explique, et celui-ci m'informe que je suis sous mandat de dépôt. Les jeux sont faits. Je croise Gilles Bénichou et Stéphane Alzraa, dans le couloir, qui ont donc été arrêtés en même temps que moi. C'est la dernière fois que je les vois – mais je ne le sais pas encore.

Je suis emmené en fourgon cellulaire à la maison d'arrêt de la Santé. Il est minuit. Je suis accueilli par la directrice, Sylvie Manaud-Bénazéraf, qui ne me manifeste, elle, aucune hostilité. Nous passons au greffe, je signe les récépissés, et les gardes me prennent en photo,

m'attribuent un matricule – 294494. Je ne suis plus Michel Neyret. Je suis un numéro. Je sens, malgré tout, une certaine forme de respect. On ne me traite pas comme une racaille. Je me déshabille, je prends une douche, et je découvre l'univers de la maison d'arrêt. À vrai dire, je n'ai jamais pénétré dans ce monde-là, sauf de façon superficielle : coursives, rondes, surveillance. On me mène au « quartier VIP », au deuxième étage. La directrice m'informe que je suis placé là car j'ai besoin d'une « surveillance particulière et constante ». Je suis forcément menacé. Déjà, des cellules en bas, les insultes fusent : « Enculé de flic ! », « Bâtard ! », « Ordure, Neyret ! ». Les détenus savent qui je suis, ils l'ont appris très vite. Il y a de la haine dans l'air. Si on me mêle à la population générale de la prison, personne ne peut donner cher de ma peau. Je suis soumis à un régime spécial :

— Vous n'aurez pas la possibilité d'avoir accès à toutes les activités extérieures. Vous irez à la bibliothèque, mais nous bloquerons les autres détenus à ce moment-là ; quand vous irez au parloir, vous serez séparé.

Je m'assieds, je suis lessivé. La garde à vue m'a éreinté. Une image m'amuse : au-dessus des cellules figure le nom de leurs occupants. La première cellule, dans le couloir VIP, c'est celle de Noriega. Le général qui a dirigé le Panama jusqu'en 1990 ? Exactement.

Ma cellule est petite et n'a rien de VIP : le plafond tombe en lambeaux, le plâtre se détache des murs, le carrelage est fendu, la porte est en bois. Une dizaine de mètres carrés. Un petit cabinet de toilette sur la gauche, deux vasistas avec des barreaux, un bout de ciel, une table, une chaise, un lit de fer, une télé tube cathodique, vingt-cinq chaînes. On m'informe qu'il y a un service de santé, un dentiste, une pharmacie au besoin, et j'ai le droit d'emporter autant de livres que je veux. Reste à organiser ma vie. Pour les vêtements : pas de capuche, pas de bleu marine (réservé aux surveillants).

Je me couche et je m'endors comme une pierre. Toutes les demi-heures, la lumière s'allume et l'œilleton s'ouvre. Pas question de se suicider.

Je suis en prison.

Ma détention risque d'être longue. Je pense à ma femme et à ma fille, libres ; à mon père, mort à cinquante-six ans d'un cancer ; à ma mère, morte à soixante-six ans d'un cancer ; à mon frère, mort d'un accident de voiture à quarante ans. La mort. C'est la seule prison dont on ne sort jamais. Moi, je sortirai un jour de celle-ci. Il suffit d'attendre. Je reconstruirai ma vie. Le souvenir de mes proches me soutient. Je surmonterai.

Je me réveille, j'allume la télé. Première image : « L'affaire Neyret. Le commissaire de police placé sous mandat de dépôt à la

Santé. » Interviews de commentateurs, débats sur l'affaire, personne ne connaît rien, les détails fournis sont ahurissants, les infos, visiblement, ont filtré du ministère – via le vendeur de tableaux flamands, Claude Guéant. Toutes les photocopies d'écoutes téléphoniques – bien choisies – n'ont pu venir que de là. Mes avocats ne les ont pas. Je n'ai aucun moyen d'apporter la contradiction à ce qui se dit à la télé. Je me fais donc la promesse de ne plus écouter une chaîne d'information. Sport ou cinéma, voilà tout.

Tous les matins, à 7 heures, un surveillant de l'administration pénitentiaire frappe à ma porte, puis fait tourner les trois verrous – clac, clac, clac. Il demande :

— Premier tour ou deuxième tour ?

Il s'agit de choisir entre deux groupes, car les conditions de sécurité sont draconiennes : le terroriste Carlos vient d'être transféré de la centrale de Poissy à la Santé. Il est en face de ma cellule. Pour éviter tout contact, nous devons choisir des groupes différents, dont les horaires de sortie ne sont pas les mêmes.

Les premiers jours, je ne sors pas de ma cellule : pas envie de me faire insulter. Je n'ai pas de communication extérieure, je suis au secret. Le café du matin arrive : eau, poudre, sucre, un morceau de pain, confiture. Mais je n'ai pas de réchaud, je ne cantine pas, je n'achète rien. Trois jours passent ainsi, je dors un peu, je mange ce qu'on me livre – une cuisse de poulet, des haricots, un morceau de fromage – et j'attends, j'attends, j'attends. Je suis dans une bulle. Je regarde des bouts de films. La directrice vient me voir et me donne la possibilité d'écrire, enveloppes, papier, stylo. Et me précise que je n'ai pas accès aux ateliers, par sécurité. Ni à l'église. Seule activité cantonnée à mon quartier : peu à peu, je sors dans la cour de promenade, tout seul. Quand je rentre dans ma cellule, un monceau de lettres m'attend, sur mon lit. Des mots de soutien, écrits par des amis, des phrases chaleureuses, envoyées par des anonymes. J'en parcours quelques-unes et je fonds en larmes. Ces enveloppes me donnent une force nouvelle. Je suis particulièrement touché par la lettre – à l'encre rouge – d'une femme que j'ai soutenue à un moment de sa vie. Dahloul Whebi était alors expert vocal au laboratoire de police scientifique. Une même passion du métier nous portait alors. Plongée dans la dépression, elle a apprécié ma présence, et, aujourd'hui, me témoigne son amitié. Tous les jours, pendant huit mois, elle va m'écrire. Toujours à l'encre rouge. Puis elle mourra d'un cancer. Tristesse...

Je ne parle avec personne, sauf avec mon avocat parfois, quand il peut faire le voyage de Lyon. La solitude, au début, me conforte. Bientôt, elle me pèsera. Mais, pour l'instant, je n'ai nulle envie de fréquenter les autres prisonniers. Le courrier, avant de partir, est lu. Je

peux aussi passer des coups de téléphone à partir de la cabine téléphonique, mais uniquement sur des numéros autorisés par le juge d'instruction, soit ceux de mes deux avocats, maître Sauvayre et maître Versini.

Au bout de quelques jours, je sors. Je vais en salle de gym, et là, avec le groupe 1, je vois Manuel Noriega sur un rameur. Visage d'un homme âgé, peau grêlée, béret rouge de militaire, un bras paralysé par un AVC. À côté de lui, un vieil homme, le vicomte Amaury d'Harcourt, rejeton de l'une des plus anciennes familles de France, résistant pendant la guerre, camionneur en Afrique, éditeur de disques à Paris, éleveur de sangliers en Lozère, adepte de l'association chrétienne « Invitation à la Vie », condamné pour l'assassinat d'une femme en 2008. Ces deux hommes âgés continuent donc à faire de l'exercice ? Je vais en faire autant. Noriega, qui ne parle qu'espagnol, me salue. Le vicomte, lui, me raconte son histoire et m'affirme qu'il a été victime d'une machination. J'écoute. Il a eu une vie passionnante. Libérés, nous resterons en contact. Noriega, lui, sera extradé au Panama, où il est encore en prison. D'autres personnages passent, dont Frédéric Marchal, un chirurgien qui a fui la France en 1997, a refait sa vie à San Diego, et qui a été ramené sur notre sol pour être condamné à cinq ans de prison. Un autre prisonnier fait parler de lui : le frère de Rachida Dati, Jamal. Celui-ci a pris deux ans pour violences envers sa compagne, mais possède un casier judiciaire, notamment pour des affaires de stupéfiants. C'est le cadet de la famille de l'ex-ministre de la Justice : nous parlons un peu. Avec sa sœur, visiblement, les relations sont tendues.

Je m'étonne de voir, un jour, la vedette de la série *Taxi* : Samy Naceri. En grande difficulté – il a été greffé du foie –, il manifeste une réelle hostilité envers la police, et, malgré tout, il fait preuve de courtoisie à mon égard. On sort ensemble dans la cour de promenade ; alors que les détenus m'insultent, Samy Naceri les interpelle :

— Bande de cons, vous ne connaissez pas son histoire, arrêtez de le faire chier ! Si vous êtes là, c'est à cause de vous-mêmes !

Il me soutient, et c'est sympathique. Je lui garde toute mon affection : la prison crée des liens forts.

Je vais rester huit mois à la Santé, avec un passage de quatre jours à la Salpêtrière pour des examens médicaux. Mais c'est là, à l'hôpital, que je vais mesurer l'impact de mon affaire : les médecins me manifestent de l'empathie qui me fait chaud au cœur. Cette sympathie, je vais en mesurer la force quand je suis extrait de la maison d'arrêt pour aller à Saint-Étienne, où je dois être entendu dans une affaire de banditisme, qui est en appel à la cour d'assises. Je dois ce déplacement forcé à deux avocats, Me Moretti et Me Herzog, qui

souhaitent m'entendre *de visu* et non par vidéoconférence. Lorsque je sors, sous bonne escorte, je suis ébahi par l'accueil au Palais de justice : journalistes, badauds, passants, curieux, tous me témoignent leur soutien. Devant cette salle, devant ces magistrats et ces avocats, je me sens comme le vieux Dominici : fier d'être debout. Et avec l'étrange sentiment d'être venu défendre une société qui va m'incarcérer le soir même... J'apprendrai plus tard que le malfaiteur défendu par Me Moretti et Me Herzog a été condamné à une peine supérieure, et j'en suis secrètement ravi : mon témoignage a servi à quelque chose.

Malgré tout, la prison me marque à vie : un soir, je fais une crise d'angoisse, la nuit, je m'asphyxie, l'épouvante me saisit, je me sens abandonné. Le gardien qui me surveille n'a pas la clef. Seul l'officier à l'autre bout du bâtiment la possède. On me donne du Lexomil, le lendemain.

Parfois, je suis extirpé de la Santé pour voir le juge. Moments pénibles : visiblement, celui-ci continue à me considérer comme un dangereux voyou. Il lui faudra plusieurs mois avant d'autoriser ma fille à venir me rendre visite.

Ce samedi-là, j'ai parloir : la directrice a autorisé un horaire un peu plus souple. Quand je vois ma fille, l'émotion me submerge. Nous nous étreignons. Je suis dévasté par la culpabilité : comment ai-je pu imposer à ma propre fille la vue de son père en cellule, dans une situation infamante ?

Et les larmes coulent.

L'étau se desserre. Le juge autorise, désormais, des conversations téléphoniques avec ma fille – mais pas avec ma femme. Tout est surveillé, enregistré. À Pâques, ma fille revient avec un œuf en chocolat. Le surveillant arrive : c'est interdit de monter cet œuf dans la cellule.

— Bon, on va le manger tout de suite, alors.

— Non, interdit au parloir de manger du chocolat.

Ma fille repart avec son œuf, infiniment triste.

L'univers carcéral est parfois absurde. Alors que je suis à la gym, ma cellule est fouillée, c'est réglementaire. Un jour, après l'une de ces perquisitions, je suis convoqué. La chef de détention veut m'entendre :

— Monsieur Neyret, nous avons trouvé ceci dans votre cellule.

Elle me montre un sachet dans lequel il y a deux pièces de 2 euros.

— C'est interdit. Comment avez-vous fait rentrer cet argent ?

Je la regarde, interloqué :

— Elles étaient dans mon pantalon, et les détecteurs de métaux n'ont pas sonné. Que voulez-vous que j'en fasse ? Vous plaisantez !

— Il y aura un rapport au juge.

Madame Manaud-Bénazéraf, la directrice, qui vient souvent me voir, s'enquiert de ce qui s'est passé. Et me confirme qu'elle ne va pas déranger le juge pour si peu. Je lui fais part de mon intention de m'inscrire au club d'échecs de la prison : c'est un jeu qui me fascine. Je vais jouer avec un détenu colombien qui a été serré pour 80 kilos de cocaïne. Le matin, sport. L'après-midi, échecs et ping-pong. Retour en cellule à 17 heures, courrier et lecture. Je suis inondé de lettres : tous mes amis m'écrivent, notamment les flics avec lesquels j'ai travaillé. Aucun de ceux-ci ne croit à ma culpabilité, et c'est très réconfortant. Unanimes.

Le soir, enfin, je regarde des émissions historiques, Henri III, la Libération, Louis XIV... Je lis Max Gallo, Soljenitsyne, des auteurs de policiers, Camilla Läckberg, Arnaldur Indridason...

Mon affaire progresse. Les rendez-vous avec le juge s'espacent. Il me demande des précisions sur l'aspect financier de Stéphane Alzraa, dont je ne sais rien. J'approfondis certains détails sur les interrogations fichiers, sur mes interventions auprès de certains magistrats. Il y voit un trafic d'influence, j'explique que ces agissements avaient pour but de conforter des informateurs. C'est une monnaie d'échange, que j'ai utilisée pour mes contacts, mais aussi à la demande d'autres flics. Procédé habituel... Le juge me parle aussi de Zaragoza, pour lequel je suis intervenu : son fils a été pris, un soir, avec une dose de cocaïne dans une boîte de nuit, moins de 1 gramme. J'ai appelé le service de police concerné pour arranger l'affaire, au demeurant sans aucune gravité.

— Vous trouvez normal qu'un commissaire de police intervienne pour anéantir une procédure ?

— Monsieur le juge, nous parlons du fils Zaragoza. Le père est un voyou qui a infiltré des réseaux, grâce auquel, récemment, nous avons pris en flagrant délit des imprimeurs de faux dinars. Sans lui, nous n'aurions jamais eu le moindre soupçon. Nous avons été félicités par les autorités algériennes, car le papier fiduciaire était authentique, dérobé à Marseille. Zaragoza a pris des risques. Vous trouvez anormal, monsieur le juge, que j'intervienne pour une dose de cocaïne ?

Le juge note. Mais, visiblement, il ne comprend pas. Il a une vision très négative des choses. Vu son attitude, je m'attends à une préventive de longue durée. Quelle n'est pas ma surprise lorsque, au bout de huit mois, il m'annonce que je suis remis en liberté !

Je sors le 23 mai 2012. Ce jour-là, Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, suggère de créer une taxe carbone sur les produits importés. J'entends déjà certains hommes d'affaires se frotter

les mains...

Je salue mes codétenus, dont mon partenaire d'échecs, le colonel Lacoste, neveu du patron de la DGSE, détenu pour possession d'armes illégales, et je dis au revoir aux surveillants qui ont été très amicaux avec moi. Ma fille m'attend avec son compagnon, et, vers 16 heures, nous mettons au point un stratagème pour éviter la presse. Au greffe, je récupère mes affaires, mon courrier, et je m'en vais. Je suis sous un contrôle judiciaire rigoureux : assigné à résidence chez la veuve de mon frère à Toul, en Lorraine, avec contrôles réguliers, quotidiens. Interdiction de conduire des « véhicules terrestres à moteur », interdiction d'entrer en contact avec ma femme, interdiction de parler avec les autres policiers de mon service, interdiction, interdiction...

La première chose que je demande, c'est de marcher. Nous allons flâner sur les bords de la Seine. Jamais Paris n'a été aussi beau.

Libre !

16

Le procès

Libre ? Voire. Car maintenant, c'est l'attente du procès. Ma liberté est sévèrement encadrée, on l'a vu.

Pour la circonstance, le juge d'instruction m'a concocté un contrôle judiciaire sur mesure, limitant de manière drastique ma liberté de circuler. C'est rude. Mais, malgré ces restrictions, le premier café pris sur la place ronde de Toul a un goût particulier : les habitants me font un bon accueil, ils sont chaleureux, amicaux. La vie reprend de belles couleurs...

Cela dit, sans critiquer une décision de justice, je suis surpris par la différence de traitement auquel j'ai droit. Jamais je n'ai vu un tel contrôle judiciaire s'appliquer, même aux plus gros voyous que j'ai traqués.

Peut-être dois-je être un exemple. Sans doute.

Il se passera trois ans avant que je ne puisse récupérer mon permis de conduire, après de nombreuses demandes. Et la réponse du juge a de quoi laisser pantois : « Le permis de conduire de Monsieur Neyret a été conservé à la gendarmerie de Toul ; il n'y a aucune raison qu'il y reste. Moi, juge d'instruction, j'autorise la restitution du permis de conduire à Monsieur Neyret. » Il ajoute : « Cependant, Monsieur Neyret restera astreint à l'interdiction de conduire. »

C'est le coup de pied de l'âne.

J'ai appris, ce jour-là, le sens du mot cynisme.

Les mois passent. Quatre années se sont écoulées depuis ma libération. Quatre années au cours desquelles je n'ai revu mon juge d'instruction que deux fois. La seconde fois, en décembre 2013, j'ai enfin pu obtenir l'autorisation de revenir chez moi, auprès de ma femme.

Et, en mai 2016, arrive le temps du procès.

Me voici à Paris, dans la salle des pas perdus du Palais de justice. Pour la circonstance, je me suis vêtu d'un costume noir et d'une cravate sombre. Moi qui, si souvent, ai déposé devant les juges pour expliquer le sens de mon action ou ma conviction quant à la culpabilité d'un voyou, je me retrouve de l'autre côté de la barrière.

Mes avocats, Yves Sauvat et Gabriel Versini, ont beau être confiants, je suis stressé. Stressé d'avoir, à mes côtés, dans le box des accusés, ma femme. Elle n'a aucune idée du déroulement d'un procès, et l'ambiance des prétoires lui est totalement étrangère. J'angoisse pour elle, j'enrage de la voir entraînée dans cette affaire. Elle tente de donner le change et de faire croire qu'elle peut dominer la situation, mais je la sens déstabilisée.

Sale période, l'une des plus noires de mon existence. Autre élément de tension : je dois croiser le regard de mes trois collègues, Christophe, Gilles et Jean-Paul, avec lesquels j'ai partagé tant de grands moments de police et que je sais avoir mis dans une situation catastrophique. Ma responsabilité est grande, je vais assumer totalement mon rôle de chef de service, mais ce premier contact depuis cinq ans va être lourd pour moi. Je le redoute. Je décèle, dans leurs yeux, de la tristesse, mêlée à l'amitié et au respect. J'y devine aussi une certaine rancœur, bien légitime.

Les caméras, les journalistes les badauds n'arrangent pas mon état d'esprit. En revanche, la présence d'amis, de collègues, de proches, souvent venus de loin, me touche. À mon grand étonnement, les débats sont prévus pour durer quatre semaines, devant la 18^e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Quatre semaines, une éternité. Mais je relativise vite : les audiences ne se tiendront que les après-midi, et seulement les trois premiers jours de la semaine. Pourquoi ne pas faire une semaine pleine ? Question sans objet, car je ne maîtrise plus ma vie.

Je suis seul. Les autres inculpés dans le dossier de corruption, Bénichou et Alzraa, ont pris la poudre d'escampette. Tout le poids du procès va reposer sur mes épaules. Dur.

Et, dès le début, la procureure Aude Puret, bien dans son rôle, attaque.

— Ce procès n'est pas celui de la police judiciaire, mais celui de la philosophie particulière de Michel Neyret.

Annabelle Philippe, l'autre magistrate, en rajoute :

— C'est l'histoire d'un électron libre agissant avec un sentiment de toute-puissance. C'est l'histoire sulfureuse entre un policier et ses informateurs. C'est l'histoire d'un jeu de rôles dans lequel les frontières deviennent poreuses pour disparaître complètement. C'est l'histoire d'un grand flic qui devient voyou.

J'avoue que j'ai du mal à me reconnaître dans cette description, terriblement forcée. Moi, un voyou ? J'ai sans doute dépassé les bornes, mais diable, je ne suis pas un mauvais homme. Et quand les mots de « corruption » et de « méthodes occultes » traversent les débats, je sens, de façon lourde, toute l'hostilité que ces termes

comprennent. J'ai, par moments, l'impression d'être déjà jugé.

Le premier jour est un cauchemar.

Les jours suivants ne sont guère mieux. On me reproche « une atteinte majeure à l'ordre public », on me dépeint comme un homme qui « piétine l'État de droit », je suis un trafiquant de drogue, un corrupteur malfaisant ; la procureure Annabelle Philippe égrène les cadeaux dont j'ai bénéficié : une montre de grand prix, des nuitées dans des hôtels faramineux, une malle de vêtements de marque, de l'argent par brassées. J'aurais donc des réserves cachées en Suisse, au Panama, à Dubaï. Le « pacte de corruption » m'aurait engraisé de façon déraisonnable. J'ai même pris goût, dit-elle, à la « pizza aux truffes », incontestable signe d'une décadence morale.

Plus les jours passent, plus le dossier s'alourdit. Je sens les portes du pénitencier se refermer sur moi. Comment expliquer que tout cela est hors de proportion ? Que mes nuits d'hôtel sont rares, et pas extraordinaires ? Que la montre de luxe a été posée dans un placard pour n'en plus sortir ? Que la pizza aux truffes est une blague ? Que les informations que je passais aux autres n'étaient pas fondamentales, qu'elles ne perturbaient pas ni n'enrayaient la moindre enquête ? Et que ma légende de « grand flic » m'importe peu, car, ce qui me motive, c'est le métier, la traque, pas le gain ?

J'essaie pourtant de fournir à la cour des éléments d'appréciation. Et je sens que, loin de me servir, mon passé de policier exemplaire ne fait qu'alourdir le dossier. Si j'étais un flic terne, sans épaisseur, on me laisserait tranquille. La célébrité se retourne contre moi.

La troisième semaine, cependant, les choses changent – un peu. Les dépositions des hauts fonctionnaires de police et de hauts magistrats viennent inverser cette spirale infernale. Le magistrat Gilles Raguin, avec lequel j'ai entretenu des relations de courtoisie professionnelle et d'amitié, témoigne en ma faveur. Mon avocat Yves Sauvayre souligne le fait que les reproches qui me sont adressés ne « représentent que huit mois dans une vie exemplaire ». Me Versini, lui, dénonce l'hypocrisie du traitement des indics dans la machine policière. Et explique que j'ai été victime d'une « escroquerie à l'amitié » :

— Michel Neyret est tombé parce qu'il a été trompé.

Mon ancien directeur de police judiciaire dépose dans mon sens : Michel Richardot, directeur régional de la PJ lyonnaise, celui qui m'a fait venir en 1983 à Lyon, ne tarit pas d'éloges :

— C'est de très loin le meilleur commissaire de police que j'aie connu dans toute ma carrière, dit-il.

La déposition du préfet honoraire Pierre Richard, mon premier directeur, grande figure de la PJ, l'homme qui a traqué le gang des Lyonnais, et celle de Gérard Girel, directeur central, mettent en exergue ma carrière. Un autre haut magistrat, Christian Cadiot, aujourd'hui conseiller à la Cour de cassation, autrefois avocat général à la cour d'assises de Lyon, me désigne comme un « homme brillant et inestimable ». Il conclut :

— Il appartient à la justice, et c'est son privilège, de prendre la mesure, la mesure du temps de l'engagement et celle du temps de la dérive.

Le travail du juge d'instruction est pointé du doigt. Le volet « drogue » du dossier s'effrite. La légende d'un hôtel de passe acquis avec les gains du banditisme par ma femme s'écroule aussi : les enquêteurs n'ont même pas pris la peine de vérifier qu'il s'agissait d'un simple héritage familial. L'image du Michel Neyret « au bord de la piscine » et qui « roule en Ferrari » s'étiole.

Le marathon judiciaire s'achève. Je prends la parole :

— J'ai déjà exprimé à cette barre mes profonds regrets d'avoir entraîné ma femme et mes collègues. Je ne peux que réitérer mes regrets qui, quelle que soit votre décision, me hanteront toute ma vie.

Mes coïnculpés, Jean-Paul Marty, Christophe Gavat et Gilles Guillotin, tous flics qui sont soupçonnés d'avoir obéi à mes ordres de distribution de drogue, sont dans l'attente du jugement, eux aussi. Sur le visage du président Olivier Géron passe une certaine compréhension – ou bien est-ce moi qui rêve ?

Enfin, le réquisitoire final. Quatre heures interminables, angoissantes. Finalement, le procureur requiert contre moi quatre années d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis, une peine qui, si elle était prononcée, pourrait être aménageable. Et un an de prison avec sursis pour ma femme, de courtes peines d'emprisonnement à l'encontre de Bénichou et d'Alzraa, avec de fortes amendes.

Le jugement est mis en délibéré le 5 juillet.

Mardi 5 juillet, donc, mon destin se joue là, dans ce tribunal. Et le jugement tombe : mes collègues grenoblois, Christophe et Gilles, sont relaxés. C'est bien : je suis celui qui les a entraînés dans cette histoire sinistre, ils n'ont pas à payer. Ma femme, Nicole, récolte huit mois avec sursis, sans amende, tandis que Jean-Paul Marty, mon ancien subordonné, a droit à trois mois avec sursis sans inscription au casier judiciaire.

Gilles Bénichou : cinq ans et 100 000 euros d'amende.

Stéphane Alzraa : deux ans et 250 000 euros d'amende.

Pour tous deux, ces jugements resteront lettre morte : ils sont déjà loin.

Enfin, moi : trente mois d'emprisonnement dont j'ai déjà accompli une partie en préventive. Ce qu'il reste de ma peine est aménageable, je ne retournerai pas en prison. Soulagement...

En sortant du tribunal, aux questions des journalistes, je réponds : « C'est une parenthèse de cinq ans qui se referme », puis je vais boire un café avec mes avocats dans la brasserie face au Palais de justice.

Tandis que je suis là, entouré de mes amis policiers, un homme m'approche : il est costaud, bien habillé, poli. Il m'aborde avec respect et me tend la main au-dessus de la table. Je la lui serre :

— Je voulais vous serrer la main. Simplement.

Puis il s'en va, me glissant :

— Je suis l'un des frères Hornec.

Je reste éberlué.

Car c'est Jean-Claude Hornec, l'aîné du clan Hornec, fiché depuis la nuit des temps au grand banditisme. Ces gens-là sont les derniers représentants du milieu d'autrefois, quand les voyous avaient une mentale.

L'affaire Neyret est terminée ? Il me reste, pourtant, une dernière chose à accomplir. Retrouver Gilles Bénichou et Stéphane Alzraa. Je veux avoir ces hommes-là en face de moi. Dans six mois, dans deux ans, dans cinq ans, peu importe. J'irai à Tel-Aviv, je les regarderai dans les yeux, et je demanderai :

— Cette amitié, était-elle vraie ou fausse ?

Car cette chaleur qu'ils m'ont manifestée, cette affection que j'ai ressentie dans ma vie d'homme, ce courant d'amitié, n'était-ce que du carton-pâte ? Si c'est le cas, ma peine serait double : en dehors de la condamnation judiciaire, il y aurait la peine intime, la certitude que les sentiments sont gangrenés, que les liens d'homme à homme sont pourris, que la fraternité n'a aucune valeur.

La terre des hommes, dans ce cas, ne serait qu'un marais gluant.

L'est-elle ?

J'ai besoin de savoir.

Suivez toute l'actualité des Éditions Plon sur
www.plon.fr



PLON

et sur les réseaux sociaux

